



LES 4 SAISONS DE L'ÉVASION...

THEYTAZ
VOYAGES EN AUTOCARS

AVDES MAYENNETS 7 - CH-1950 SION
TELEPHONE 027 22 71 72
TELEFAX 027 22 18 01

CARROSSERIE

TORSA

Travaux garantis 6 mois
SIERRE VIÈGE

Nouvelliste

ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

QUOTIDIEN

RÉDACTION (027) 297 511 - FAX (027) 297 565

J.A. - 1950 SION 1

Le HC Valais est né

Historique! Le HC Valais, dont beaucoup doutaient de la naissance, a officiellement vu le jour samedi à Veysonnaz. Le HC Sierre et le HC Martigny ont en effet signé la convention qui fonde l'équipe cantonale. Viège devrait faire de même ces tout prochains jours.... PAGE 24



Jean-Marie Fournier, l'artisan du projet.

Frustration et désolation



A la Pontaise, Sion a été victime d'une décision erronée de l'arbitre M. Beck (la balle n'avait pas franchi la ligne de but à la 23e minute) lors de l'ouverture du score par Lausanne. Il fut surtout sa propre victime au vu du misérable football qu'il présente. A partir de là, on peut difficilement prétendre que sans la bévue arbitrale, Ouattara (ici à droite dans une confrontation avec Biaggi) et ses camarades seraient revenus vainqueurs de la Pontaise. asl PAGE 17

★ MONDE

ON FERA... LE MINIMUM

La Conférence mondiale sur le climat, à Berlin, est à la recherche d'un compromis, après cinq jours d'impasse..... PAGE 8

★ VALAIS

RÔLES BIEN TENUS

Succès pour la 2^e édition des Vingt-Quatre Heures de jeu de rôles. La manifestation a débuté samedi, à 10 heures, pour se terminer hier à la même heure..... PAGE 16

★ SPORTS

LA REVANCHE DE MUSEEUW

Privé de la victoire pour quelques millimètres par Gianni Bugno l'an passé, le Belge Johan Museeuw s'est vengé lors du Tour des Flandres... PAGE 20

★ MAGAZINE

LE PRINTEMPS DU CHEVREUIL

Brocards, chevrettes et jeunes se tiennent souvent en groupes au printemps. C'est une période favorable pour les observer..... PAGE 32

Abonnements: rue de l'Industrie 13
(027) 297 525-526 - Fax: 221 906
Publicitas Sion: avenue de la Gare 25
(027) 29 51 51 - Fax (027) 23 57 60
Messageries: route des Ronquois CIR
(027) 297 666
Avis urgents: fax (027) 297 565

Editorial

par Pierre Schäffer



Helmut Kohl se rendra-t-il à l'invitation de François Mitterrand de participer aux cérémonies commémoratives de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai prochain? Et ira-t-il le lendemain à Moscou où seront réunis Clinton et Eltsine?

1945-1995: Bonn et Berne

Pour le chancelier, il s'agit là d'une redoutable décision. En juin dernier, il n'avait pas été invité aux cérémonies du 50e anniversaire du débarquement allié. Helmut Kohl et l'Allemagne s'étonnèrent de cet ostracisme. Aujourd'hui, le chancelier est invité, mais sa réponse dépendra de la signification des cérémonies. S'il s'agit de commémorer la victoire de la démocratie, sans doute répondra-t-il favorablement. S'il s'agit au contraire de célébrer la défaite du peuple allemand, il restera dans son pays. Ce dilemme était déjà celui des Alliés en 1945: fallait-il mettre en accusation le peuple allemand, au nom de sa culpabilité collective, comme le souhaitent les Français? Ou les seuls nazis, comme le firent les Anglo-Saxons?

L'Allemagne reste un cactus difficile à manier, tant par ses gouvernements que par ses alliés. Après quatre ans et bientôt cinq de réunification, le sentiment national n'est pas au rendez-vous de l'Allemagne nouvelle.

Si l'Allemagne doit gérer ses fantômes, la Suisse ne peut faire abstraction de sa culture collective dont les fleurons sont la neutralité et le Sonderfall. C'est le sens du compromis finalement retenu à Berne: les Chambres participeront à un service oecuménique le 7 mai et cette journée sera un exercice de pédagogie collective. A la fois d'exploration de la conscience nationale et peut-être de ses faiblesses pendant la guerre, et d'exorcisme du souvenir de ces années d'exceptionnelle prospérité de l'après-guerre.

En Suisse comme en Allemagne, l'histoire récente ne peut être balayée au nom de l'érosion des mémoires. Elle doit au contraire donner lieu à un exercice de méditation collective. C'est le sens de la lettre de Flavio Cotti à Helmut Kohl qui célèbre la démocratie sans pour autant piétiner la mémoire des peuples.

Genève bascule à gauche

La gauche a pris sa revanche de sa défaite de 1993 lors des élections cantonales; avec dynamisme, elle a mené une politique d'obstruction qui a été payante ce week-end, puisqu'elle gagne quatre sièges au Conseil municipal de la ville. Il y a quatre ans, les deux blocs étaient à égalité, 40 à 40, le bloc opposé à celui du président ayant une majorité d'une voix. Pour les quatre ans qui viennent, la gauche va dépenser sans compter; avec une majorité de huit voix, elle pourra faire

passer son programme de municipalisation à outrance.

La droite ne s'est guère mobilisée pour ces élections; avec une participation de 27,78 %, le nombre des électeurs qui ont voté s'est pourtant accru de 3,3 % - résultat de la généralisation du vote par correspondance.

A droite, les libéraux perdent deux sièges, mais demeurent la formation la plus importante du conseil avec 19 élus. Les radicaux (9 élus) et les démocrates-chrétiens (8

élus) perdent un siège chacun. A gauche, les verts perdent 3 sièges, récupérés par les socialistes, mais le Parti du travail gagne 4 sièges grâce à l'apport de Solidarités et d'indépendants emmenés par les militants syndicalistes de la fonction publique et l'ancien conseiller d'Etat Grobet, toujours sur la brèche, faisant sans arrêt de la «recourite».

Les élections à l'exécutif de la ville auront lieu le 7 mai. La gauche, selon la présidente du Parti socialiste Micheline Calmy-Rey, entend présenter

cinq candidats pour les cinq sièges. La droite espère faire passer ses trois candidats, pour retrouver une majorité perdue il y a quatre ans et ravir le siège de l'écologiste Alain Vaissade dont le parti perd globalement 13 sièges ce week-end.

Dans les grandes communes du canton, les écarts ne sont pas importants, sauf à Chêne-Bougeries, où de déplorables questions de personnes ont fait perdre aux libéraux la majorité absolue qu'ils détenaient depuis des lustres.

P.-E. Dentan

Sables émouvants

Chamoson capitale francophone.

Les quelque 150 participants à la deuxième demi-finale du championnat suisse d'orthographe ont failli s'enliser dans les «sables émouvants» joliment et astucieusement mis en forme par Francis Klotz, l'auteur des dictées de cette épreuve ludique qui en est à sa 6^e édition.

Les champions n'ont commis que 3,5 fautes, un exploit compte tenu du nombre des difficultés disséminées dans le texte aride de ce 1er avril.

Les Valaisans, pour leur part, se sont fort bien comportés. PAGE 27

La salle polyvalente de Chamoson s'est bien prêtée à ce jeu de grande concentration. nf



Valaisan récompensé à Berlin

Le 14^e concours international d'émissions de radio et télévision Prix Futura Berlin s'est terminé hier en récompensant des œuvres provenant notamment de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne et de Suède.

Le Valaisan Denis Rabaglia a été récompensé dans la catégorie «fiction télévisée» pour son film «Grossesse nerveuse».

Ce concours, qui a duré une semaine, a vu défiler 218 émissions de 52 pays. Au total, douze prix ont été attribués, d'un montant de 10 000 marks chacun (8200 francs). (ats)

stores michel

SION Tél. (027) 22 55 05
Fourniture - Pose
Réparations

Le

Nouvelliste
ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

avec le cœur

NOVANTIQUA

vous invitent aux concerts de la

PASSION SELON SAINT-JEAN

Jean-Sébastien Bach
à la Cathédrale de Sion
Dimanche 9 avril, 15 heures
Mardi 11 avril, 20 h 30
Chœur Novantiqua à Sion
Orchestre des Rencontres musicales de Lausanne
Direction Bernard Héritier

15 billets d'entrée

Indiquez vos nom, prénom, adresse et localité sur une carte postale uniquement et adressez-la au Nouvelliste, Novantiqua, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion, jusqu'à ce soir minuit, le timbre de la poste faisant foi. Le tirage au sort déterminera les 15 gagnants qui recevront par un prochain courrier un bon valable pour le concert du mardi 11 avril, à échanger à l'office du tourisme de Sion.

Prix des places: Fr. 15.- (étudiants, chômeurs) à Fr. 40.-. Grâce au soutien de la section valaisanne du **TOURING CLUB SUISSE**, les membres du TCS bénéficient d'une réduction de Fr. 5.- pour le concert du mardi 11 avril.

Location: OFFICE DU TOURISME DE SION,
tél. (027) 22 85 93 et par BILLETEL

IMMOBILIÈRES LOCATION

IMMO CONSEIL
et promotion SA
A LOUER

Granois-Savièse
1 1/2 pièce (50 m²)
2e étage, balcon, séjour-cuisine, salle de bains.
Fr. 586.-, avec aide fédérale.
Sion 027/23 53 54
Fax 027/23 50 76



cogestim
MARTIGNY
Rue du Bourg 3
A LOUER
appartement 1 pièce
avec cuisine agencée.
Loyer: Fr. 575.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
Pour visiter: Mme Perez, tél. (026) 22 58 12. 22-288350
COGESTIM S.A.
TÉL. (021) 320 88 61

A louer à Sion, carrefour de la Clarté
LOCAL COMMERCIAL
avec vitrines 110 m² avec atelier en sous-sol 250 m²
Loyer: Fr. 2800.- + charges.
Libre: dès le 1er juillet 1995.
Renseignements et visites:
bernard roduit gérances s.a.
PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION
TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

A louer à Ayer, val d'Anniviers
chambre
avec WC et lavabo.
Tél. (027) 55 63 40.
036-249404

IMMO CONSEIL
et promotion SA
A LOUER

Châteauneuf-
Conthey, confortable
4 1/2 pièces
hall, séjour, coin à manger, cuisine, 3 chambres, 2 salles d'eau, balcon, avc aide fédérale.
Fr. 1141.- + ch.
Libre tout de suite.
Sion 027/23 53 54
Fax 027/23 50 76

Conthey, bâtiment Ermitage, à louer
beau 4 1/2 pièces
cuisine agencée, salle de bains + WC séparés, séjour et cuisine ouvrant sur balcon. Libre à convenir. Place de parc. Place de jeux.
Tél. (025) 71 33 71.
036-249165

A louer à Sion,
studio meublé
pour le 1er avril, à 2 pas de la gare et de la poste dans maison historique, style ancien, confort moderne. Fr. 750.- charges et place de parc comprises.
Tél. (027) 22 13 19.
036-239512

A LOUER :
à Sion-Est, rte de Vissigen, **magnifique 4 1/2 pièces**
Loyer: Fr. 1100.- + charges.
Libre dès le 15 avril 1995.
Tél. 027/22 85 77

A LOUER :
à Sion, av. de Tourbillon, **appartement 2 1/2 pièces**
avec balcon.
Loyer: Fr. 650.- + charges.
Libre tout de suite ou convenir.
Tél. 027/22 85 77

LE Bulletin officiel DU CANTON DU VALAIS



valorise votre investissement publicitaire en touchant très précisément votre clientèle potentielle, dans le Haut et le Bas-Valais.

Avec ses 18 549 exemplaires diffusés chaque vendredi, le Bulletin officiel est un véhicule idéal de communication publicitaire notamment pour les artisans, commerçants, indépendants, professions libérales, pour les collectivités publiques, les associations, sociétés, etc.

Le caractère même de sa mission lui confère une utilité pratique indispensable à tous les niveaux.

PUBLICITAS, tél. (027) 29 51 51, fax (027) 23 57 60

RESTAURATEURS faites plaisir à vos clients

en leur présentant vos multiples spécialités par le biais de votre rubrique du vendredi

où irons-nous ce week-end

Prochaine parution: vendredi 7 avril

Délai mercredi 5 avril, 10 h

LES ASPERGES VALAISANNES VONT ARRIVER!

(027) 295 284
Mme J. Huttenlocher note votre message

Il n'est pas trop tôt pour penser à **VOS MENUS DE PÂQUES**

● Parutions: 11-13 avril

VÉHICULES AUTOMOBILES

VW Passat Break
mod. 1992, diverses options, 79 000 km, Fr. 24 000.-.
Tél. (077) 28 08 93.
036-250752

Golf GTI
1989, 90 000 km, Fr. 9500.- à discuter.
Tél. (077) 28 08 93.
036-250752

Excellente affaire
A vendre
Mitsubishi Colt City Star 1.3
neuve, gagnée dans une tombola, valeur Fr. 14 900.-, prix à discuter.
Tél. (027) 36 62 63, de 8 h 30 à 11 h 30.
036-250594

Achète
voitures, bus, camionnettes au plus haut prix, même accidentées.
Mercedes
dès 1976.
Tél. (077) 46 39 49
Tél. (021) 944 20 38.
036-246596

5 3/8% lettres de gage
SÉRIE 294, 1995 - 2007, DE FR. 325 000 000

BUT
Remboursement de la série 204, venant à échéance, ainsi qu'octroi de nouveaux prêts aux banques membres, conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage

PRIX D'ÉMISSION
101%

SOUSCRIPTION
jusqu'au 6 avril 1995, à midi

DURÉE
12 ans ferme

COJPURES
titre: au porteur de fr. 5000 et fr. 100 000

LIBÉRATION
18 avril 1995

COTATION
aux bourses de Bâle, Genève et Zurich ainsi qu'à la bourse téléphonique de Berne

NUMÉRO DE VALEUR
352 777

les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie	Banque Cantonale de Glaris	Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.	Banque Cantonale des Grisons	Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.	Banque Cantonale du Jura	Banque Cantonale d'Uri
Banca dello Stato del Cantone Ticino	Banque Cantonale Lucernoise	Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale de Bâle-Campagne	Banque Cantonale Neuchâteloise	Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale de Bâle	Banque Cantonale de Nidwald	Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale Bernoise	Banque Cantonale d'Obwald	Banque Cantonale de Zurich
Banque de l'Etat de Fribourg	Banque Cantonale de St-Gall	Crédit foncier vaudois
Banque Cantonale de Genève	Banque Cantonale de Schaffhouse	

Sion-Région

Supplément encarté dans l'édition normale du «Nouvelliste» des districts de

SION 9000 ex. = 59% des ménages	HÉRENS 2200 ex. = 75% des ménages	CONTHEY 4500 ex. = 63% des ménages
--	--	---

LES 14.4 - 12.5 - 9.6
DISTRIBUTION A TOUS LES MÉNAGES
DES 3 DISTRICTS SUSMENTIONNÉS
27 000 EXEMPLAIRES

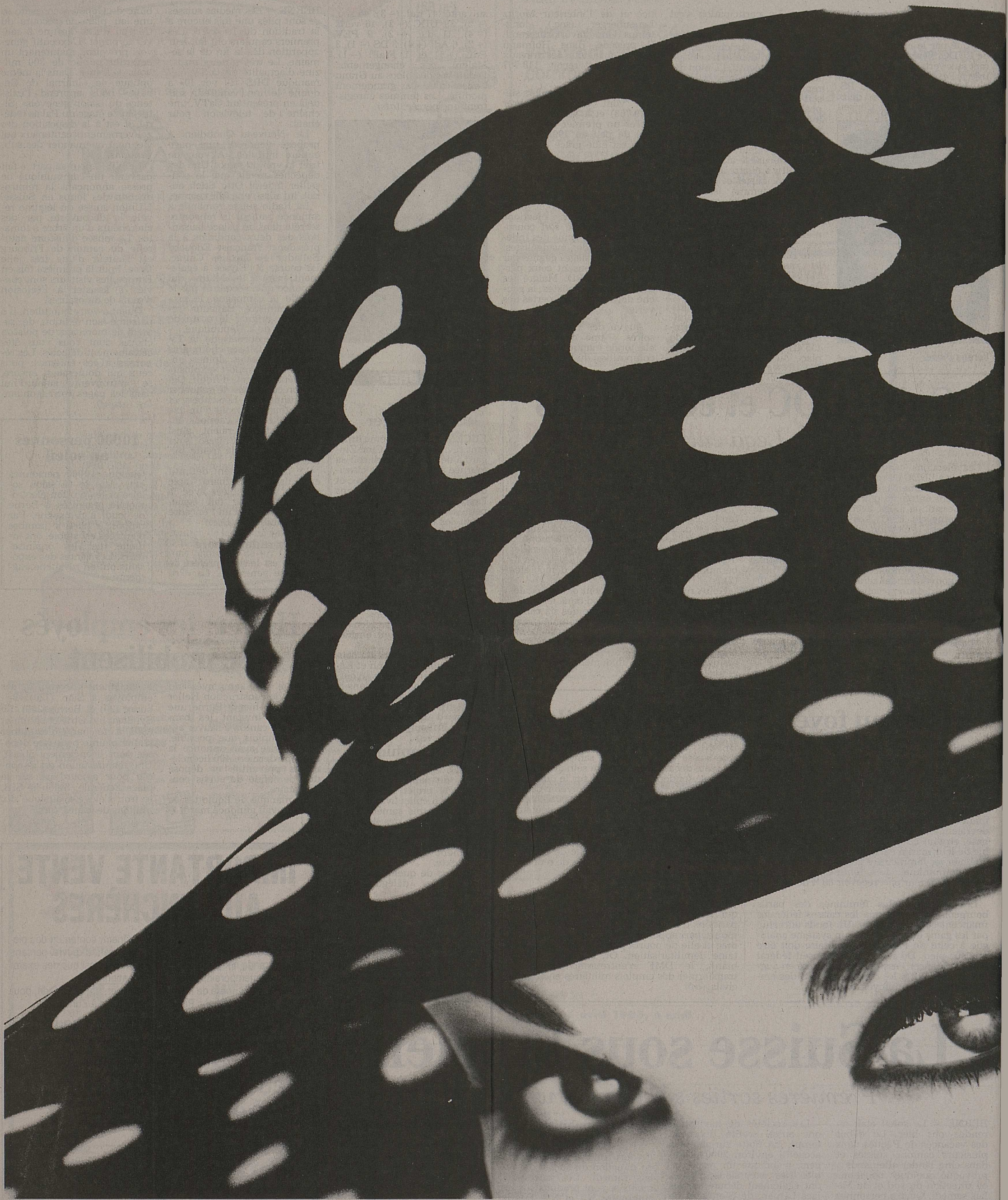
Prochaine parution: vendredi 7 avril 1995
Dernier délai: lundi 3 avril 1995, 10 heures

BIENTÔT PÂQUES!
Sachez profiter de l'opportunité de nos prochaines éditions.

Le tél. à votre service **publi REGIONS** (027) 295 284
département spécialisé de Publicitas Sion

POUR VOTRE INFORMATION: VENDREDI 14 AVRIL: CŒUR DE SION.
VENDREDI 21 AVRIL: PAGE «PLACE DU MIDI» avec son traditionnel concours + ZONE INDUSTRIELLE, EST-SION

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses



Key Club. Pour toucher des points et partir

Client de la SBS et membre du KeyClub, vous récoltez automatiquement des points. Des points à échanger contre des

primes extraordinaires... A vous vols intervilles, cartes journalières CFF, billets de concert et même taux d'intérêt pré-

férentiel et carte VISA, pour ne citer qu'un quelques exemples. Tout cela gratuitement! Touchez désormais des points po



re les boutiques à Paris, appelez le 155 88 60.

vos versements, vos achats de parts de
fonds de placement, votre souscription
d'hypothèque, vos ordres de bourse

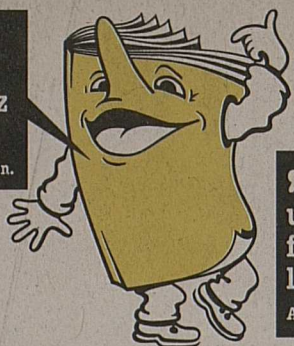
et vos achats réglés par carte VISA.
Pourquoi choisir au hasard? A la SBS,
la fidélité paie! Bienvenue au KeyClub.



**Société de
Banque Suisse**

Vous cherchez un bon transporteur? Vous me transportez d'aise.

ATL met de la vie dans votre région.



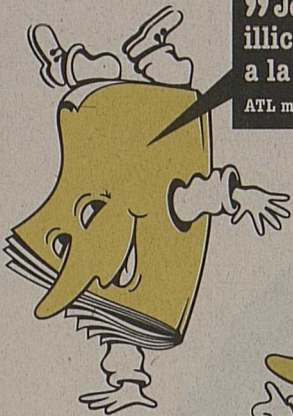
Si vous cherchez un peintre, je vous en ferai voir de toutes les couleurs.

ATL met de la vie dans votre région.



Si l'électricien passe une annonce, c'est pour vous éclairer de ses lumières.

ATL met de la vie dans votre région.



Je vous trouve illico le jardinier qui a la main verte.

ATL met de la vie dans votre région.

Vous cherchez un opticien? Je vous mets plein la vue.

ATL met de la vie dans votre région.



Vous cherchez un bon fromager? Moi, je n'en fais pas tout un fromage.

ATL met de la vie dans votre région.



ATL Annuaire Téléphonique Local SA

ATL, votre ligne directe avec votre région.

ATL, c'est l'éditeur du petit annuaire jaune, distribué gratuitement chaque année dans votre boîte aux lettres par les PTT. Il est apprécié dans toute la région, parce qu'il est facile à consul-

ter, avec son répertoire d'onglets. Il est remis à jour tous les 12 mois et imprimé dans la région. Il établit une ligne directe avec le commerce local. ATL: Du dynamisme dans votre région.

ANNONCES DIVERSES

Les Marécottes - Salvan

«L'évasion anti-inflation, anti-sinistrose»

Du 3 au 17 avril 1995, abonnement journalier de ski à Fr. 22.-
Aller-retour Les Marécottes - La Creusaz Fr. 10.-

Zoo des Marécottes: réduction aux détenteurs d'abonnement de ski du 3 au 14 avril 1995
Dimanche 15.4 course aux œufs dans le zoo entrée gratuite 10 h - 12 h

Rens. office du tourisme (026) 61 15 89.

36-250864

Où en est votre problème capillaire ?

Traitement Beaufort recommandé



- Diminution de pellicules
- irritations
- démangeaisons et chute de cheveux

Traitement Beaufort nécessaire



- Arrêt de la chute de cheveux
- Conservation des cheveux restants

Traitement Beaufort urgent



- Sauver ce qui peut être sauvé
- Préparer d'éventuelles autres solutions

Traitement Beaufort manqué, mais...



- ...d'autres solutions existent (Intégration de cheveux, weaving ou d'autres)

A l'occasion d'un entretien, nous vous proposerons la solution qui vous convient.

Ne tardez pas à nous appeler!

Genève: 022 310 87 33 Lausanne: 021 320 45 43
Sion: 027 22 36 26 Berne: 031 312 29 68
Autres instituts à: Aarau, Bâle, Bienne, Coire, Fribourg, Lucerne, Olten, Rapperswil, Soleure, St. Gall, Thoune, Winterthur, Zurich.



302K

IMMOBILIÈRES LOCATION

A louer à Champlan, dans immeuble résidentiel, très beau 4 1/2 pièces situation calme et ensoleillée, buanderie individuelle.

Loyer: Fr. 1200.-/mois + charges.
Place de parc: Fr. 30.-
Libre tout de suite ou à convenir.

bernard roduit gérances s.a.

PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

Sion, Gravelone

A louer

grand studio meublé

dans petit immeuble, place de parc + cave. Fr. 550.- + charges.

Tél. (027) 31 39 03.

036-250301

A louer à Sion, centre-ville, dans immeuble neuf, appartements 2 1/2 pièces Loyer: Fr. 835.- + charges. Libre tout de suite ou à convenir.

bernard roduit gérances s.a.

PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

A louer

à Corin

2 1/2 pièces, pelouse, place de parc, cave.

A Miège

2 1/2 pièces meublé, pelouse, cave, place de parc.

Tél. (027) 56 10 35.

036-249773

A louer à Sion, avenue de la Gare 8, grand app. 4 1/2 pièces (125 m²)

3e étage. Loyer: Fr. 1300.- + charges. Libre tout de suite ou à convenir.

bernard roduit gérances s.a.

PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

L'Association l'Artisan loue à Saint-Maurice

joli 2 1/2 pièces

aménagement supplémentaire pour personne à la retraite. Libre à convenir.

Tél. (025) 71 33 71.

036-250761

A louer à Sion, rue du Mont, appartement 2 1/2 pièces

Loyer: Fr. 670.- + charges. Place de parc: Fr. 20.- Libre tout de suite.

bernard roduit gérances s.a.

PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

SIERRE

Rte de Sion 71-75

A LOUER

- Commerces avec vitrine 93 m²
- Bureau 102 m²
- Studio Fr. 527.- c.c.
- Appart. 2 p. Fr. 993.- c.c.
- Appart. 3 p. Fr. 1250.- c.c.
- Appart. 4 p. Fr. 1350.- c.c.

Pour visiter: Mme Paccolat, Tél. (027) 55 01 27

Pour renseignements: HELVETIA PATRIA, Gérance d'immeubles Tél. (021) 341 45 57.

HELVETIA PATRIA



22-294440

La rubrique des souhaits

SURPRISE!

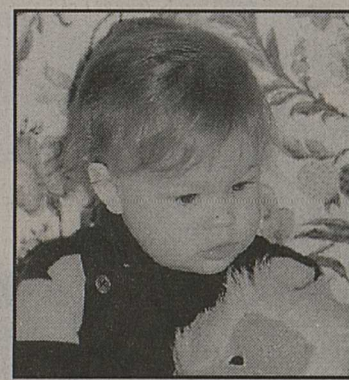
L'événement méritait le passage....



Excellent ANNIVERSAIRE pour tes 60 ans et meilleurs souhaits pour la suite.

Ta famille 36-249413

Eh! Oui c'est notre Lili



elle a 20 ans!

Gros bisous Papy, Mamy, Mimi

36-250775

L'avez-vous reconnu?



Eh oui! A 18 ans il avait les cheveux longs. Aujourd'hui il fête le double, mais ses cheveux sont à moitié. Si vous le croisez entre Saxon et Martigny, offrez-lui un bon café.

GBG

36-249234

Délai pour la transmission du texte et des photos à PUBLICITAS: 2 jours ouvrables avant parution à 15 heures

M^e Serge Métrailler de Grimisuat

Licencié en droit de l'Université de Berne

à l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert son étude de

NOTAIRE

à la rue des Condémines 6 à SION

dans les locaux de Me Serge Métrailler de Salins

36-250493

IMMOBILIÈRES LOCATION

A louer à Sion route de Préjeux 60 local de 130 m²

Convient pour salle de sport ou dépôt. Fr. 500.- charges comprises. Rens. et visites: 0 (027) 22 66 23 Immo-Info/Sopitec S.A.

036-249877

Cherche à louer à Sion et environs, pour le 1er juin

appartement 4 pièces

Prix modéré. Tél. (027) 23 52 34.

036-250659

FULLY

Route de Saillon A louer 4 1/2 pièces Fr. 1020.- garage-box et charges comprises. Renseignements et visites 0 (026) 22 63 21.

036-250366

TOURISME ET VACANCES

Vos vacances 1995 avec un

ACCOMPAGNANT GRATUIT

Une offre de EUROCHARTER CH Pour marquer son arrivée en Suisse.

COSTA BRAVA, Espagne Fr. 985.-**
SICILE, *(*) Fr. 1380.-**
PALMA DE MAJORCA* Fr. 1245.-**

Ces prix comprennent: Séjour de 8 jours Vol direct de Genève Hôtel en chambre double, tout confort Pension complète avec boissons Hôtesse en permanence Toutes taxes comprises UN ACCOMPAGNANT GRATUIT

Appelez Simon Derivaz, MAT ÉVASION-VOYAGES Tél. (027) 23 14 31 SION Tél. (027) 41 39 74 MONTANA-CRANS

Du début mai à fin octobre

36-249669

JOYEUSES PÂQUES!



FERRERO			
Raffaello Ballotin, 150 gr.	5.-	4.-	
FERRERO			
Mon Chéri T. 25, 250 gr.	12.50	10.20	
Bernrain			
Lapin lait assis, 100 gr.	2.10	1.70	
Bernrain			
Lapin lait assis, 180 gr.	3.40	2.80	
Bernrain			
Lapin lait assis, 280 gr.	4.20	3.50	
Bernrain			
Sachet petits oeufs, 125 gr.	3.30	2.70	
 1/2 oeuf			
Ragusa, 340 gr.	24.50	17.50	
 1/2 oeuf			
Torino, 330 gr.	19.00	13.90	
 1/2 oeuf			
Kirsch-Li, 400 gr.	27.50	19.50	
<i>Lindt</i>			
1/2 oeuf Janine, 300 gr.	22.00	15.50	
<i>Lindt</i>			
1/2 oeuf Fabienne, 455 gr.	34.50	22.90	
<i>Nestlé</i>			
1/2 oeuf Ambassador Prestige, 377 gr.	21.50	16.20	
<i>Nestlé</i>			
1/2 oeuf Fémina Prestige, 449 gr.	27.00	20.90	
<i>Nestlé</i>			
1/2 oeuf Frigor, 303 gr.	17.50	13.20	
<i>Suchard</i>			
1/2 oeuf Colombine, 370 gr.	23.70	18.90	
<i>Suchard</i>			
1/2 oeuf Farandole, 280 gr.	16.00	13.50	
PFISTER			
Lapin au lait assis, 200 gr.	4.00	3.95	
PFISTER			
Corbeille garnie, 255 gr.	11.50	8.90	

**A GAGNER,
DANS CHAQUE
MARCHÉ PAM
DE MARTIGNY,
SION ET EYHOLZ,
TIRAGE AU SORT LE 8 AVRIL 95**



- 1^{ER} PRIX : Oeuf géant PFISTER 3,2 kg
- 2^{EME} PRIX : Lapin géant PFISTER 2,4 kg
- 3^{EME} PRIX : Lapin géant PFISTER 1,3 kg
- 4^{EME} PRIX : Oeuf BERNRAIN 1,180 kg
- 5^{EME} PRIX : Oeuf BERNRAIN 1,180 kg
- 6^{EME} PRIX : Oeuf Rocher MAESTRANI 870 gr.
- 7^{EME} PRIX : Oeuf Fabienne LINDT 455 gr.
- 8^{EME} PRIX : Oeuf Fémina Prestige NESTLÉ 449 gr.
- 9^{EME} PRIX : Oeuf Kirsch-Li CAMILLE BLOCH 400 gr.
- 10^{EME} PRIX : Oeuf Colombine SUCHARD 370 gr.

TOMBOLA GRATUITE

BULLETIN DE PARTICIPATION

Bulletins de participation aux caisses
Tirage au sort samedi 8 avril 1995

Nom :
Prénom :
Rue/No :
Localité :
Tél. :

A déposer dans l'urne prévue à cet effet.
Les gagnants seront avisés personnellement.



ESSENCE
MARTIGNY-SION



CARTES ACCEPTÉES : VISA CARD - EUROCARD - EC DIRECT - POSTCARD



est moins cher

P GRATUIT



VALAIS

46 000 jeunes de 14 à 35 ans lisent chaque jour le Nouvelliste ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS Le trait d'union des Valaisans REMP - MACH 94

CHABLAIS

COOPÉRATION CHABLAIS. - Pour assurer un développement harmonieux de la région socio-économique du Chablais, les responsables politiques ne lésinent pas sur les moyens. PAGE 12

MARTIGNY

BON LE GORON MARTIGNY. - Décidés à ne pas laisser brader le goron valaisan, les viticulteurs et négociants en vin cherchent des solutions. PAGE 13

SION

REINES D'UN JOUR



APROZ. - Elles sont venues, ont combattu, ont vaincu. Les 188 vaches inscrites au deuxième combat de reines de la saison à Aproz ont été vaillantes. PAGE 15

SIERRE

RÔLES BIEN TENUS SIERRE. - Succès pour la 2e édition des 24 heures de jeu de rôles. La manifestation a débuté samedi, à 10 heures, pour se terminer hier à la même heure. PAGE 16

HAUT-VALAIS

SOUS-BOIS AGITÉS BRIGUE. - Au service des forêts, on a eu l'idée de réduire le nombre total de circonscriptions de neuf à huit. Une perspective qui a provoqué une levée de boucliers dans le district de Viège, qui s'est senti menacé de la perte de son inspecteur. PAGE 15

Festival haut en couleur

Deuxième édition réussie de la fête de la musique populaire à Nendaz.

Et si Nendaz faisait un festival? L'idée de créer le festival de musique populaire suisse est apparue ainsi à Frédéric Glassey et Georges Praz de Nendaz. Tous deux voulaient réaliser une manifestation hivernale originale sur les hauts de la station. L'année dernière, ils organisent donc la première édition du festival. «Entre le moment où l'on avait décidé et le jour J de la fête, il nous restait peu de temps. On a dû se dépêcher», explique Frédéric

ric Glassey. Cette fois, pas de problème. Les deux compères ont convoqué les groupes à l'avance et planifié l'événement sans stress.

Par Christine Savioz

Huit groupes, dont trois valaisans, ont animé les restaurants de Siviez pendant deux jours. Une fête qui a beaucoup plu aux hôtes de la station. Ils étaient ravis du climat am-

biant et des musiques à la sauce folklorique. Et les jeunes? «C'est une musique appréciée par tout le monde en général. Bien sûr, il ne faut pas en avoir une surdose», remarque M. Glassey.

Le point fort du week-end fut sans conteste l'arrivée au sommet du Mont-Fort. A plus

de 3300 mètres, les skieurs ont pu bénéficier d'un apéritif et de productions des orchestres invités. A noter que les Amis de Sonville de Nendaz et Antoine Flück et ses amis à la schwytoise étaient déjà là l'an dernier. Les six autres ensembles venaient pour la pre-

mière fois. Accordéon et flûtes ont retenti longtemps. Les amateurs étaient comblés.

«Je souhaite ardemment qu'on puisse continuer pour que cela devienne un classique», conclut M. Glassey. Alors, bon vent aux Nendards! □



Un public comblé.



Musique, musique... avec cet orchestre de Gampel, Estrina.



Europa-Park à la Mittelallalin

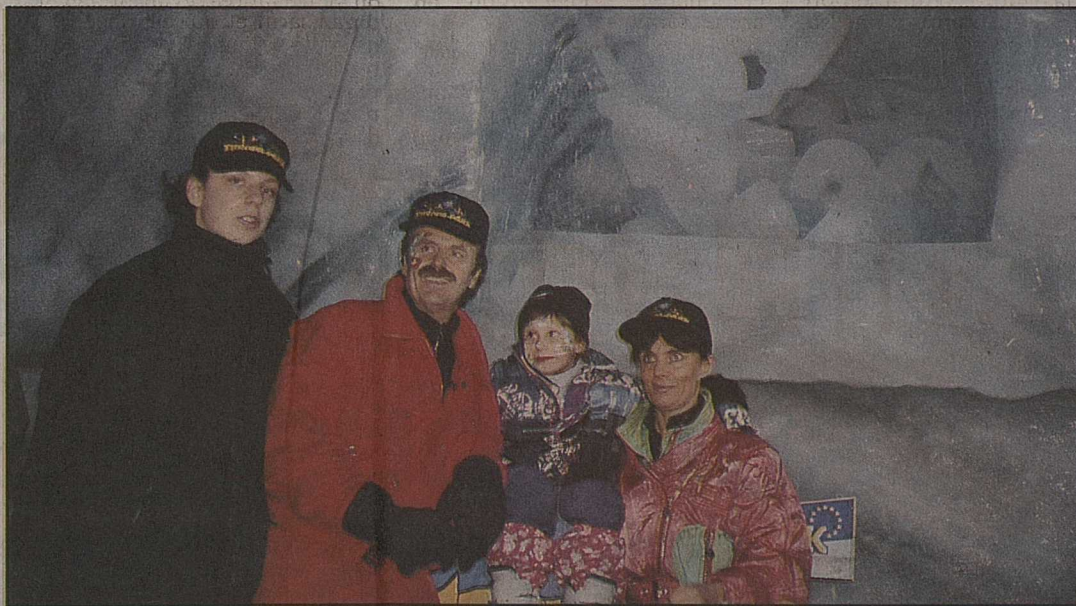
Le célèbre parc d'attractions de Rust a fêté ses 20 ans à Saas-Fee.

Qui ne connaît, en Valais, le célèbre Europa-Park de Rust? Le grand parc d'attractions étend, chaque année, ses surfaces et volumes de divertissements. Rappelons l'inauguration du village de raccards et chalets valaisans, l'an passé.

Par Pascal Claivaz

Aussi, l'Europa-Park de Rust a-t-il décidé de fêter ses 20 ans d'existence au restaurant tournant de la Mittelallalin, au-dessus de Saas-Fee, à 3500 mètres d'altitude. Samedi, la presse et les médias étaient convoqués pour l'inauguration d'une statue de glace «20 ans de l'Europa-Park» de Rust. Les deux artistes n'ont mis «que» cinq jours pour sculpter le monument.

Ils ont donc travaillé d'arrache-pied, plus de dix heures par jour. Ainsi, la célèbre grotte sous le glacier de la Mittelallalin, que l'on doit au savoir-faire de M. Benedikt Schnyder, s'enrichit-elle d'un



La famille Mack et les 20 ans de l'Europa-Park de Rust.

atout supplémentaire.

Une autre performance a été le show variétés à 3500

mètres. Les artistes en provenance du plat pays de Russie ne se sont pas adaptés sans

peine à l'altitude. Plusieurs ont frisé l'évanouissement, certains y ont succombé. Mal-

gré tout, la greffe a pris et le spectacle fut à la hauteur.

Course populaire et spectacle

Les spectateurs ont également profité de la prestation d'acrobates africains, du «one man show» orchestral de Rémy Bricka et de Charly Chaplin bis. Les dernières nouveautés de l'Europa-Park: l'hôtel événementiel El Andaluz, avec 152 chambres à quatre personnes, la copie de la station spatiale russe MIR, une simulation de vol Harrier 008, un train express à fortes émotions et bien d'autres choses. Entreprise de la famille Mack, l'Europa-Park est une affaire à succès: plus de 2,3 millions de visiteurs en 1994. L'entreprise emploie 1030 collaborateurs, dont 180 toute l'année.

En plus de la fête, les pistes de la Mittelallalin accueillent encore les 2400 participants de la course populaire de ski, pour une descente de 10 kilomètres jusqu'à Saas-Fee. □



L'œil du professionnel

Le savoir-faire de Lillehammer de bon conseil pour Sion-Valais 2002.

Gerhard Heiberg, président du comité d'organisation des Jeux olympiques de 1994 à Lillehammer, a honoré d'une visite la candidature suisse Sion-Valais 2002. Le Norvégien, qui siège depuis août 1994 au CIO, est du fait de son expérience un des visiteurs les plus critiques et les plus compétents.

Heiberg a relevé la semaine dernière plusieurs aspects positifs de la candidature valaisanne: nombreux sites sportifs déjà existants, possibilités d'hébergement, grande expérience dans l'organisation de manifestations au plus haut niveau. Le comité de candidature a profité de la visite du Norvégien dans un autre domaine: Heiberg s'est déclaré prêt à lui transmettre conseils et savoir-faire.

Les deux membres suisses du CIO, Denis Oswald, président de la Fédération internationale des sociétés d'aviron, et Marc Hodler, vice-président du CIO et président de la FIS, qui sont régulièrement présents lors des visites de membres du CIO en Valais, ont remercié leurs collègues du monde entier pour leur intérêt envers Sion-Valais 2002. L'un et l'autre s'engagent avec pleine conviction pour la candidature suisse et font preuve d'optimisme pour le choix qui sera fait le 16 juin. (si)

M. Gerhard Heiberg et son épouse en compagnie de M. Walter Loser, du comité des JO 2002 et des responsables techniques de Crans-Montana.





10 ans

à votre service

LE RITZ

CENTRE COMMERCIAL

MIGROS

SION NORD

P PARKING
SOUTERRAIN

MERCREDI 5 AVRIL

10%

DE RABAIS

**OUVERTURE
NON-STOP**

SUR TOUS LES PRODUITS FRAIS + une grande surprise

MIGROS VALAIS

IMMOBILIÈRES VENTE

Suite succession

A vendre à
Martigny, rue d'Aoste 4,
1er étage, 3 expositions

bel appartement de 5 pièces

126 m² + balcon de 19 m².

Grand salon, 4 chambres à cou-
cher, cuisine équipée, cabinet de
toilette avec douche, salle de bains.

2 places de parc en sous-sol et
cave.

Disponible immédiatement.

Prix sacrifié Fr. 380 000.-.

Tél. (022) 346 95 35.

018-218213

Ovronnaz (VS), 1400 m,

studio

pour 2 personnes, 18,5 m², meublé,
grand balcon, parking.
Fr. 89 000.-.

Tél. (01) 945 20 20, fax (01) 945 57 70.

235-035317

IMMO CONSEIL *et promotions* A VENDRE

SION, quartier ouest
magnifique 5½ pièces de 150 m²
dans petit immeuble neuf. Séjour,
coin à manger, belle cuisine équipée,
chambres à coucher, 2 salles d'eau,
balcon-loggia. Fr. 411 000.-.
Disponible tout de suite.

36-241698

Sion 027/23 53 00
Fax 027/23 50 76

A remettre dans le bassin sédu-
nois

pâtisserie-tea-room

situation de 1er ordre, dans zone
commerciale.

Pour traiter Fr. 300 000.- de fonds
propres.

Ecrire sous chiffre P 36-249859,
Publicitas, 1920 Martigny.

036-249859

A vendre à
Saint-Germain, Savièse
villas à construire

dès Fr. 420 000.-.

Renseignements:
Tél. (027) 23 15 34.

036-249157

Sion, proche centre

appartement

2½ pièces

80 m², tout confort,
terrasse couverte,
Fr. 170 000.-,
Fr. 185 000.- avec
place de parc.

Tél. (027) 22 36 46.

036-250613

A vendre à Sion

très joli appartement 4½ pièces, 120 m²

cheminée française, balcon.
Entièrement rénové
y compris 1 place de parc.

Avec aide fédérale
fonds propres 35 000.- + mensualité
1100.-.

Rens. et visite: Entr. A. Dubuis S.A.
Ø (027) 23 57 50.

036-249233

Grône

A vendre ou à louer

2½ pièces neuf indépendant

Renseignements et
visites:
(027) 58 24 23 ou
(077) 28 24 73.

036-250348

IMMOBILIÈRES VENTE

IMMO CONSEIL *et promotions* A VENDRE

SION - A vendre VILLA SPACIEUSE

Rez: entrée, WC, séjour-salle à manger,
cheminée, terrasse, cuisine agencée,
1 chambre, douche. Etage: galerie, salle
de bains, 2 chambres, balcon, réduit.
Sous-sol: garage, cave, sauna, buanderie.
Parcelle de 600 m².
Fr. 625 000.-.

36-248418

Sion 027/23 53 00
Fax 027/23 50 76

Leytron à vendre

terrain à bâtir

environ 1000 m².

Tél. (027) 86 47 65.

022-291296

A VENRE EN CONTRE-AFFAIRE OU CONTRE WIR:

Haute-Nendaz:

Attique 3½ p. 100 m² 350 000.-
Chalet luxueux neuf 490 000.-

Anzère:

Magasin 100 m² 150 000.-
App. 5½ p. neuf 130 m² 360 000.-

Toute offre sera étudiée.

Ecrire sous chiffre P 03-264875,
Publicitas, 4010 Bâle.

Martigny

(rue de la Fusion)

Nous vendons, dans un
petit immeuble résidentiel

attique de 260 m²

Conditions de vente
très intéressantes.

Ø (026) 22 41 21 prof.
(026) 28 07 78 natel.

036-249310

A vendre à SION
dans immeuble Les Moulins 21
magnifique

appartement neuf 4½ pièces

en rez avec terrasse-jardin.
144 m², Fr. 3090.-m².

Disponible tout de suite.

Ø (027) 22 00 35,
heures de bureau.

036-247547

Pour investisseurs!

A vendre à Sion (VS) surfaces commerciales

Excellente rentabilité, garantie
(baux de longue durée conclus avec
garantie bancaire), situation de pre-
mier ordre, immeuble de standing.

Faire offres sous chiffre X
036-249589, Publicitas, case pos-
tale 747, 1951 Sion 1.

036-249589

A vendre

Fully, zone vignoble villa jumelée

6 pièces, 165 m² habitables, 2 sal-
les d'eau. Garage, place de parc.
Pelouse 300 m². Choix matériaux à
faire.

Prix Fr. 450 000.-.

Cotture S.A. tél. (026) 46 10 76.

036-242919



Pourquoi plus de 3'300
propriétaires ont choisi
une maison de BAUTEC:

- choix d'après le catalogue d'idées et
adaptation personnalisée selon vos désirs
- Maison familiales d'une et de deux
familles
- Maison jumelées et maisons familiales
mitoyennes
- visite de maisons existantes
- construction massive de qualité (brique,
bois, béton)
- offre gratuite et construction à prix fixe
- avec les artisans de votre choix aussi

BAUTEC

BON (à renvoyer dès aujourd'hui) pour

- Catalogue d'idées
- Documentation nouveaux projets
- Info transformations

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Code postale, lieu: _____

General Bautec AG, 032 84 42 55
3292 Busswil/Lyss, 5001 Aarau
8404 Winterthur, 1260 Nyon

2106504

Le plan Delta sur orbite

L'OIDC approuve le programme de développement régional du Chablais.

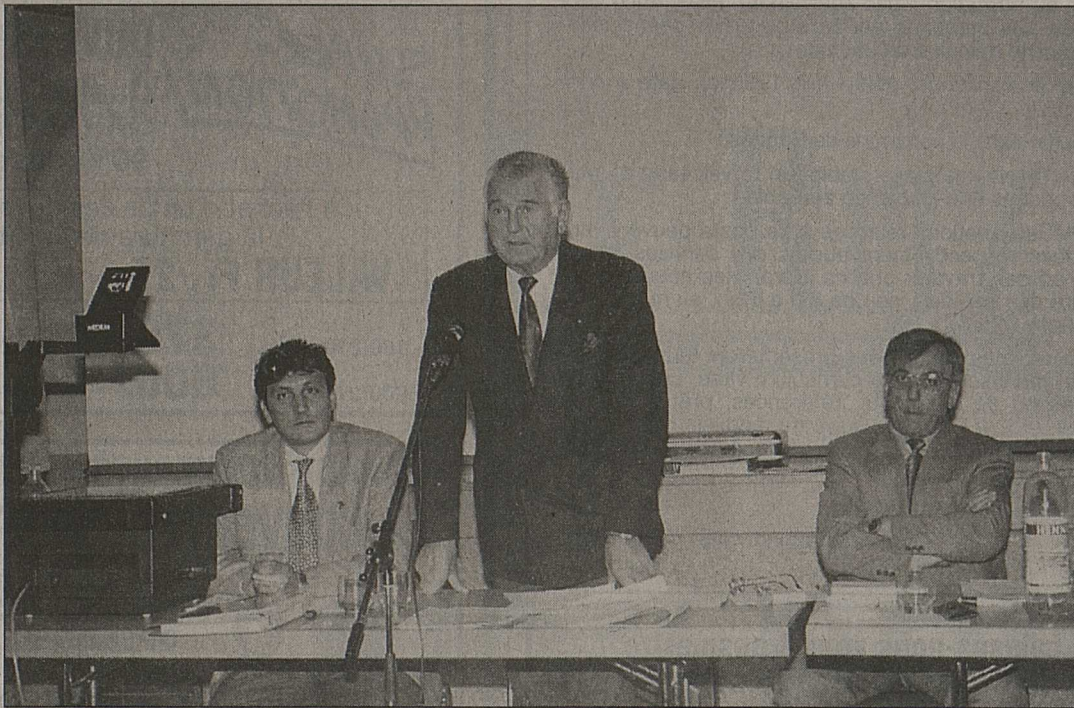
CHABLAIS. - A parcourir le sommaire du rapport d'activité 1994 de l'Organisme intercantonal de développement du Chablais (OIDC), on mesure les efforts consentis par les responsables politiques du Chablais pour donner un élan à cette région socio-économique à cheval sur le canton de Vaud et du Valais. L'assemblée générale réunie vendredi à Gryon a ainsi permis au secrétaire régional Georges Mariétan de commenter les initiatives principales de l'année écoulée, à savoir le développement régional par le biais du nouveau plan Delta et l'action de la politique régionale.

Restructuration

On le sait, l'OIDC, organe faitier des deux associations régionales ARMS (région Monthey-Saint-Maurice) et ARDA (district d'Aigle), est dans l'attente d'une redéfinition de ses fonctions. Les responsables régionaux envisagent une restructuration des associations en place en faveur d'un seul organisme représentatif des 29 communes du Chablais. Le but recherché est de faciliter la vision d'ensemble des dossiers et projets en cours tout en évitant la chevauchement, la répétition, voire la contradiction des travaux menés de part et d'autre du Rhône.

Priorités 1995-1996

Cette nouvelle formule qui



L'assemblée de l'OIDC honorée de la présence du conseiller d'Etat vaudois Jacques Martin.

devrait entrer en vigueur en 1996 va de pair avec une définition commune des objectifs du développement régional répertoriés dans le plan Delta. Dans ce décor, l'année 1994 a constitué la dernière étape de révision du programme de développement régional. Dévoilé dans 17 fiches qui ont été définitivement adoptées

vendredi par l'assemblée générale, ce programme définit les principales préoccupations des communes et les sujets à concrétiser au plus vite, à savoir le renforcement de l'OIDC, la constitution de la société Tonkin S.A., la reconnaissance d'une gare principale dans le Chablais, la mise en place du «forum du tou-

risme» chablaisien, la création du «club des entrepreneurs», la coordination de la promotion économique régionale en étroite collaboration avec les milieux industriels et touristiques, l'adoption d'un concept régional de gestion des déchets ainsi que la construction d'un centre de compostage.

Dossiers bloqués

Satisfaction donc de cette touche finale au plan Delta qui devrait être entériné au mois de septembre. Certes l'avenir du Chablais dispose de lignes directrices très intéressantes mais l'actualité immédiate n'a pas manqué d'interpeller les délégués OIDC à Gryon. L'action de politique régionale a ainsi mis en exergue la problématique du compostage et la création d'un site régional de compostage. Le projet de Saint-Triphon ayant rencontré l'an passé une farouche opposition des habitants du village, il s'agit aujourd'hui de trouver rapidement une solution de rechange, solution qui pourrait, au vu des discussions en cours, se profiler sur les territoires de Bex, Aigle ou Villeneuve.

La gestion des déchets ne coule pas non plus de source, comme le démontre l'attitude frondeuse de la commune d'Aigle qui a introduit «en solitaire» la taxe au sac. Organe de l'OIDC, le conseil régional a décidé en décembre 1994 de réquerir une étude pour l'ensemble du bassin Satom afin de définir un concept régional de gestion des déchets et proposer notamment un mode de financement commun pour toute la région.

Coup de gueule

Quant à la politique des transports, elle vise essentiellement à améliorer l'offre des Transports publics du Chablais et le maintien de la ligne du Tonkin tout en gardant un œil attentif sur les dossiers routiers. Après le dossier explosif de la Transchablaisienne (T144) dont la faisabilité est remise en question par le gouvernement vaudois (voir NF de samedi), la problématique de la création d'un couloir pour camions de 40 tonnes entre Saint-Gingolph et Vevey a échaudé les esprits de part et d'autre du Rhône.

Comme le soulignait M. Perret, l'économie du Chablais vaudois insiste sur l'urgence de disposer d'un tel corridor. Cette opportunité ne dérangerait pas les communes valaisannes concernées, pour autant que des assurances réelles leur sont fournies sur la volonté des instances cantonales et fédérales de réaliser la liaison T144 entre Le Bouveret et Villeneuve. D'où le «coup de gueule» du préfet Luc Vuadens déçu de voir s'effriter le projet de la T144, situation qui a incité les présidents de communes du district de Monthey d'envisager une solution strictement valaisanne, à savoir la création d'une route reliant directement la Porte-du-Scex au pont d'Illarsaz par la plaine valaisanne. *Leon Maillard*

Taxe au plafond

Morgins entend assurer son plan de développement touristique.

MORGINS. - La Société de développement de Morgins a décidé vendredi soir en assemblée générale extraordinaire d'augmenter sa taxe de séjour de 1 fr. 80 à 2 francs (forfaits de 54 francs à 63 francs) afin d'assurer un meilleur équilibre de ses finances. L'augmentation a été justifiée par la hausse du coût de la vie depuis 1992 (7,4 % en 1992-1994 et 2 % en 1995) et par l'entrée en vigueur de la TVA sur tous les départements de la SD, y compris les taxes de séjour. Cette décision n'a toutefois que la valeur d'un préavis, tout changement du montant de la taxe devant obtenir l'aval de la commune et de l'Union valaisanne du tourisme avant d'être définitivement accepté par le Département de l'économie publique.

28 000 francs de bonus

La station de Morgins qui espère bénéficier de cette hausse à partir du 1er novembre 1995 entend donc élever sa taxe de séjour au plafond autorisé actuellement par la loi (les nouveaux barèmes n'entreront en vigueur qu'au 1er janvier 1996). Compte tenu du délai que prennent les démarches administratives, les responsables de Morgins ont décidé de prendre les devants, l'idée étant de bénéficier au plus vite du surplus

de 28 000 francs que générera cette augmentation de taxe de séjour.

Effort promotionnel

Mais comme le démontrent les procédures à suivre, il n'est pas possible de prétendre à une hausse des tarifs sans la justifier en bonne et due forme. Outre l'incidence du coût de la vie et de la TVA qui touchent toutes les stations valaisannes, Morgins met en avant toute une série de réalisations qui exigent une bonne assise financière de la société de développement, et ce d'autant plus que l'établissement du budget 1995 n'a nullement pris en compte l'arrivée de la TVA. L'ouverture du vallon de They - Portes-du-Soleil au tourisme hivernal, l'ouverture de la cantine-refuge de They, la création et l'entretien du sentier forestier et du sentier planétaire, le développement des activités au centre sportif, la création d'une piste de longe au centre équestre sont autant d'arguments qui ont incité les membres de la société de développement à se prononcer unanimement en faveur de la hausse de la taxe. Une volonté que résume le directeur de l'OT Serge Monay en un ultime argument en faveur de la station chorgue, à savoir que Morgins est la seule station valaisanne à offrir gratuitement à ses hôtes l'animation ainsi que l'entrée à la patinoire ou à la piscine du centre sportif. *(elem)*

Une belle carte de visite

Soirée du chœur d'hommes La Caecilia de Troistorrents.

TROISTORRENTS. - Les joies et mélancolies de la vie ont servi de fil conducteur à la soirée annuelle du chœur d'hommes de Troistorrents ravi de présenter à son public le fruit du travail réalisé depuis l'automne. Fort d'une trentaine de membres, l'ensemble vocal chorgue a indiscutablement enchanté son monde, le tout au travers d'un programme varié préparé par le nouveau directeur Guy Revaz, mélomane bien connu de Vernayaz. Le choix des pièces s'est délicieusement calqué sur l'existence humaine, au travers des thèmes bien connus que sont le travail, les métiers, l'amour, le rêve, l'évasion ou le départ.

Voyage musical

Plus concrètement, les chanteurs chorgues ont voyagé du XV^e siècle aux années septante, évoquant ici la douceur du Sud, là la complainte du mercenaire. Et que dire de «La chanson de Fortunio» qui a donné l'occasion à Noëlmi Premand de dévoiler tous ses talents de soliste. Populaire par excellence, la soirée a également démontré que si la relève de la Caecilia est susceptible d'inquiéter le comité de la société présidée par Fer-



La Caecilia de Troistorrents très en verve sous la direction de Guy Revaz.

nand Dubosson, ce ne sont pas les bons chanteurs qui manquent à Troistorrents, comme l'ont démontré les prestations appréciées du chœur des enfants dirigé par Marie-Claude Dubosson.

Restait à ajouter une partie

officielle à la soirée, occasion pour le président Dubosson de relever le bon esprit régnant dans la société et le plaisir de chanter avec un directeur à la fois dynamique et encourageant. Au chapitre fidélité, les honneurs ont été décernés à M. Adrien Claret

fêté pour ses quarante ans de chant au sein de la Caecilia. A noter finalement la bonne qualité d'interprétation de la troupe locale Dilemme sur planches qui jouait en grande première un «Fredo», comédie en un acte de Francis Poulet. *(elem)*

Chantal à Saint-Maurice?

SAINT-AURICE. - Elle ne manque pas d'humour, notre Chantal Bournissen nationale. C'est bien volontiers qu'elle a prêté son nom à un poisson d'avril paru dans notre édition de samedi. La rédaction chablaisienne annonçait par le menu la nomination de la skieuse valaisanne comme responsable de l'office du tourisme de Saint-Maurice. Un gag qui n'a pas manqué de provoquer des réactions, le plus souvent amusées, parmi

la population agaunoise. Toujours est-il que Chantal Bournissen désire vraiment travailler dans le domaine des relations publiques et qu'elle est réellement en contact avec l'Union valaisanne du tourisme. «Rien n'est décidé pour l'instant. Une chose est sûre: je désire avant tout m'associer à un produit auquel je puisse m'identifier», précise la skieuse qui vient d'annoncer son retrait de la compétition internationale. *(gib)*

La médiathèque dans le collimateur de plusieurs conseillers généraux de Monthey.

MONTHEY. - Le dossier controversé de la médiathèque rebondit avec le dépôt d'une lettre de plusieurs conseillers généraux demandant la convocation urgente d'une séance extraordinaire du législatif communal et la prise de mesures prévisionnelles visant à empêcher le début des travaux. Les opposants s'attaquent à la décision prise par la

Municipalité d'entériner l'acte relatif au morcellement en quatre parties de la parcelle devant accueillir la médiathèque. La missive envoyée au bureau du Conseil général et au Conseil municipal explique que «cet acte fixe le prix de la parcelle nouvel état à 1 800 000 francs pour quelque 1090 m². La fixation de ce prix implique que la valeur de la parcelle ancien état, soit 1927 m², représente un montant bien supérieur». Basant leur argument sur la LCR et plus particulièrement à son article 16, les opposants affirment

«que le partage d'immeuble... dont la valeur dépasse le 3% des recettes brutes du dernier exercice... est une des compétences inaliénables du Conseil général et est de surcroît soumis au référendum facultatif. Selon eux, l'approche du dossier faite par la Municipalité réduit à néant la décision du Conseil général du 5 décembre 1994, ainsi que le référendum populaire pendant. Et la missive de conclure qu'il est indispensable que le Conseil général soit consulté et statue à nouveau. Sur la base de ces éléments, les signataires de-

mandent au bureau du Conseil général une convocation urgente de l'assemblée, une intervention auprès du registre foncier afin de surseoir à l'inscription définitive des actes liés à la parcelle 614 ancien état et finalement une intervention auprès de la Municipalité pour demander de n'entreprendre aucun travaux tant que le législatif communal ne s'est pas prononcé. Quant au Conseil communal, il donnera sans aucun doute une réponse à cette nouvelle attaque contre la médiathèque cet après-midi. *(elem)*

Partage de terrain contesté

EN BREF

Concours de ski

MARTIGNY. - Un rappel. Le Ski-Club Martigny-Ville a dû déplacer son concours interne de ski et de snowboard. Celui-ci aura finalement lieu le samedi 8 avril prochain au Super-Saint-Bernard, avec au programme la distribution des dossiers à 10 heures, le premier départ à 11 heures et la proclamation des résultats, à Bourg-Saint-Pierre, à 15 h 30. Inscriptions chez Moret Sports jusqu'au 7 avril à midi. Déplacement en voitures privées.

Cours sur bonsaïs

MARTIGNY. - L'Université populaire de Martigny organise une série de cours sur la taille des bonsaïs. Ces cours - mis sur pied en collaboration avec M. Cornuz - auront lieu le 25 avril, les 2, 9, 16 et 23 mai. Les serres communales abriteront ces leçons dont l'objectif est l'apprentissage de l'entretien et de la réalisation d'un bonsaï. Renseignements et inscriptions au (026) 22 84 01 ou au (027) 86 45 29.

Parkinson

MARTIGNY. - L'Association suisse de la maladie de Parkinson fête en 1995 ses dix ans d'existence. A l'occasion de cet anniversaire, le groupe d'entraide du Bas-Valais se montre particulièrement actif. C'est ainsi qu'il va organiser, ce vendredi 7 avril, une conférence publique dans la grande salle du collège Sainte-Marie. Dès 19 h 30 vendredi prochain, le Dr Ghika va évoquer les différents problèmes liés à la maladie de Parkinson. Pourquoi les personnes atteintes de cette maladie prennent-elles leurs distances avec la société au point de s'isoler? Y a-t-il de bonnes et de mauvaises maladies? Responsable neurologique et spécialiste de la maladie de Parkinson au CHUV de Lausanne, le Dr Ghika est naturellement le mieux placé pour répondre à toutes vos questions. L'entrée à cette conférence est libre et ouverte à tous.

Des effets des drogues

MARTIGNY. - Notre activité psychique repose sur une base biologique: le fonctionnement de notre cerveau. Ce dernier peut être modifié par des substances appelées psychotropes. Pour mieux connaître ces éléments, la commission Prévention drogue de Martigny organise ce mardi 4 avril, à la salle communale, une nouvelle conférence-débat. Dès 20 h 15, le Dr Gilles Bertschy va ainsi traiter du problème des drogues et de leurs effets.

L'alcool en tête

Chef de clinique au département universitaire de psychiatrie adulte de Cery à Lausanne, le Dr Bertschy découvrira son exposé en trois volets. Il va ainsi d'abord présenter la classe des sédatifs euphorisants, qui comprend les opiacés (héroïne, morphine, méthadone), mais aussi les neuroleptiques, les barbituriques ainsi que le psychotrope le plus utilisé sans doute, l'alcool.

Le Dr Bertschy va ensuite s'attacher à décrire la classe des psychoanaesthésiques, à savoir la caféine, la nicotine, la cocaïne et les amphétamines. Dernière catégorie qu'entend évoquer ce mardi le Dr Bertschy, les substances dites psychodysléptiques. Plus simplement énoncées, toutes les substances qui perturbent l'activité psychique et qui sont dotées d'une activité hallucinogène, comme le cannabis ou les solvants.

Le conférencier va ainsi présenter les propriétés de chaque substance, leur éventuelle application thérapeutique ainsi que les problèmes de dépendance. L'exposé se terminera par une réflexion générale. La conférence débute à 20 h 15 à la salle communale. L'entrée est libre. (pag)

Protégeons notre goron!

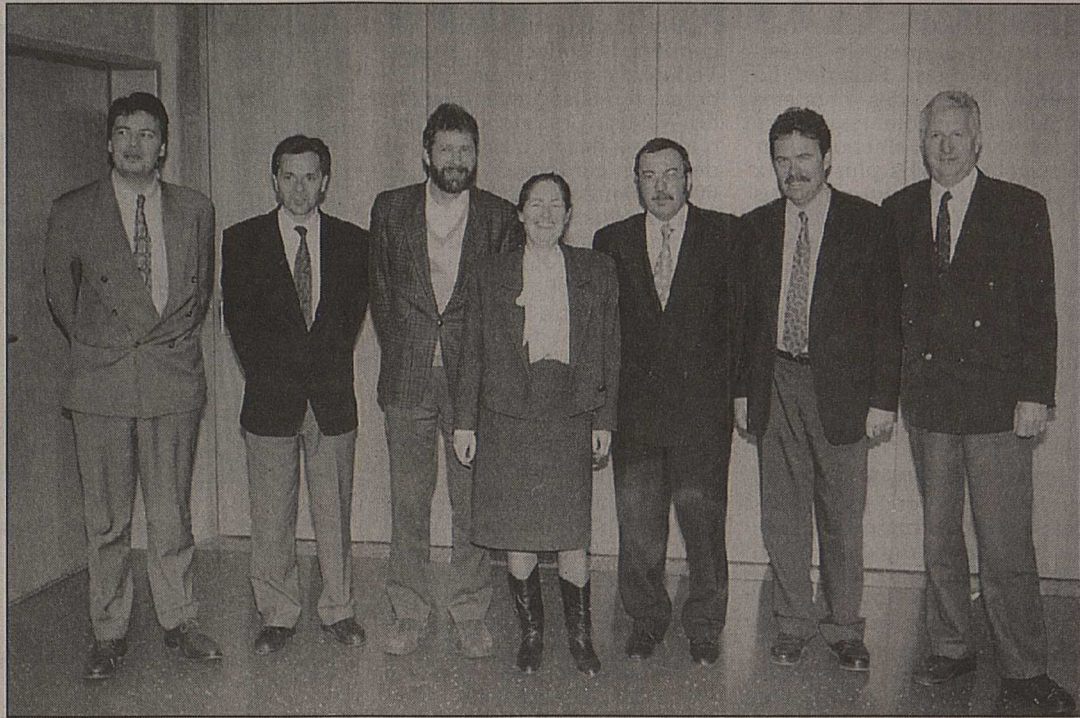
Les négociants en vins valaisans ne veulent pas galvauder «l'atout goron».

MARTIGNY. - Notre canton peut-il s'offrir le luxe de libéraliser le marché du goron et de l'ouvrir aux autres régions de Romandie, afin de pouvoir répondre à une demande toujours croissante? Cette suggestion formulée à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union des négociants en vins du Valais a suscité une vive discussion autour de la protection du goron. Elle a surtout incité l'UNVV à prendre clairement position pour un goron authentiquement et uniquement valaisan.

Libéraliser la quantité?

On se souvient que l'adoption de l'arrêté AOC 1993 avait eu pour conséquence de placer le goron dans les vins rouges de deuxième catégorie. Certains négociants extérieurs au canton - «uniquement intéressés par le business» selon les termes du secrétaire de l'UNVV, Jean-Pierre Guidoux - en ont profité pour s'engouffrer dans la brèche, en mettant sur le marché du goron de Romandie. Les milieux intéressés de ce canton ont alors réagi. Définition du goron modifiée, procédure administrative engagée, dénonciation pénale et introduction d'une procédure civile peuvent-elles offrir au Valais les moyens de défendre valablement son goron? «Les dispositions de la loi sur la concurrence déloyale devraient permettre de faire retirer du marché les vins usurpant la dénomination traditionnelle valaisanne goron.»

Ces avis de droit - même s'ils sont favorables à notre canton - ne vont cependant pas résoudre à eux seuls le problème. En 1994, le Valais n'a ainsi produit «que» 4 millions de litres de goron, alors



Les trois membres démissionnaires du comité posent en compagnie de leurs successeurs et de la présidente de l'UNVV, Marie-Hélène Imesch Sigerist.

que la demande, elle, a atteint les 6 millions de litres. Comment dès lors procéder pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande? Ne faut-il pas «libéraliser» les quantités tout en maintenant les exigences sur la qualité, comme l'a suggéré Laurent Thétaz? Le comité et les membres de l'UNVV n'ont pas fini de plancher sur ce problème du goron. Qui n'est naturellement pas le seul à occuper les esprits de nos négociants en vins. La libéralisation des importations de vins blancs, la campagne de raisins de table, dont la dernière édition n'a pas connu le succès escompté,

la création d'une interprofession sur le plan fédéral, la suppression du droit de coupage et de ouillage des vins sont quelques-uns des autres dossiers chauds que va devoir traiter un comité en partie renouvelé (voir encadré).

Cotisations revues

Ce comité s'est aussi fixé comme objectif de reconstituer une certaine assise financière. Pour ce faire, l'assemblée de l'UNVV a refusé une diminution trop importante des cotisations. Celles-ci vont passer de 25 centimes par 100 kilos à 20 centimes, et non pas à 15 centimes comme

l'avait proposé dans un premier temps l'équipe dirigeante.

Celle-ci a enfin connu quelques satisfactions ces derniers temps. Ainsi, malgré une baisse de la consommation, les stocks de vins valaisans n'ont pas augmenté. Sur le marché, l'UNVV a constaté «la quasi-disparition des opérations de bradage, dans la deuxième partie de l'année 1994, ainsi qu'un certain raffermissement des prix des vins valaisans». Pour l'UNVV, la viti-viniculture de ce canton «sort enfin d'une longue période difficile». Et elle se trouve aujourd'hui sur la voie de la réussite. Pascal Guex

Nouveaux dirigeants

MARTIGNY. - «Il faut renouveler le comité.» Ce souhait émis par quelques membres de l'UNVV n'a pourtant pas eu l'heur de susciter des vocations. Invitée à formuler des propositions concrètes, la base est en effet demeurée curieusement muette. Ce sont donc les dirigeants en place qui ont dû partir à la pêche des candidats. Une pêche qui s'est avérée finalement fructueuse.

A Martigny, la présidente Marie-Hélène Imesch-Sigerist et ses amis ont en effet pu faire élire trois nouveaux membres. C'est donc le tiers de l'équipe dirigeante qui a changé. Démissionnaires, MM. Jean-Pierre Rollier, Rafaël Roten et Raymond Mathier, l'ancien vice-président, ont été remerciés pour leur dévouement et l'intérêt porté à la cause du vin. Pour les remplacer, la trentaine de membres présents au CERM 2 ont élu, par acclamations, MM. Philippe Varone, Joseph-Marie Chatton et Simon Lambiel. Ces trois nouveaux rejoignent au comité Willy Becker, André Bochatay, Charles Favre, Jean-René Germanier, Jean-Martin Philippoz et Marie-Hélène Imesch-Sigerist, dont le mandat à la présidence a été reconduit. Toute cette équipe gèrera les intérêts de l'Union des négociants en vins du Valais ces trois prochaines années. (pag)

Ils l'ont fait!

MARTIGNY. - Non, ce n'était pas un poisson d'avril! Même si les hasards du calendrier et la hardiesse du projet présenté dans notre édition du 1er avril pouvaient laisser croire à un canular. Dans la nuit de vendredi à samedi, les terrains de l'ancienne scierie Franchini se sont bel et bien transformés en un chantier trépidant. Histoire de permettre la réalisation d'un passage inférieur pour piétons, sous les voies du Martigny-Orsières, passage destiné à relier directement le parking de la Fondation Pierre-Gianadda au site de l'amphithéâtre.

Au nom de la sécurité

En collaboration avec la Compagnie de chemin de fer du Saint-Bernard Express, avec EOS et diverses entreprises privées, la commune de Martigny avait pris le pari de réaliser cette percée en moins de douze heures. Pari tenu. Livré aux lourdes machines de chantier dès 19 heures vendredi, ce secteur a connu dès lors une incessante et spectaculaire activité, suivie par de nombreux bordiers. Lesquels avaient été prévenus par lettre qu'ils allaient vivre un 1er avril plutôt agité.

Les maîtres de l'oeuvre



La percée du passage inférieur servant à relier la Fondation Pierre-Gianadda à l'amphithéâtre menée à bien en une douzaine d'heures... un 1er avril.

s'étaient ainsi engagés à poser ce tunnel - d'une longueur de 8 mètres pour une hauteur de 2,70 mètres - et à rétablir courant et circulation ferroviaire samedi matin au plus tard. Mission accomplie puisque les premiers convois du Martigny-Orsières ont pu circuler normalement ce 1er avril sur ce nouveau pont, construit en préfabriqué.

Les piétons, par contre, de-

vront encore attendre quelques jours avant de pouvoir emprunter ce nouveau passage public. Le temps pour la commune de Martigny de terminer l'aménagement des rampes d'accès et d'embellir les bas-côtés d'une liaison construite au nom de la sécurité. Une réalisation qui va finalement coûter près de 110 000 francs à l'administration octodurienne. (pag)

A Léa Denis

SAILLON. - Les cloches ont retenti pour appeler les Saillonnais à rendre un dernier hommage à Léa; elle qui les aura entendues si souvent puisqu'elle vivait au pied de l'église paroissiale. Cette dernière n'avait d'ailleurs aucun secret pour elle puisque durant de nombreuses années, elle s'est occupée, avec beaucoup d'amour, de l'entretien de celle-ci et de ses alentours. Après avoir perdu son mari, elle n'aura pas pu jouir de sa

retraite bien longtemps, car, atteinte dans sa santé, elle fut contrainte à de longs séjours à l'hôpital puis dans un home.

Femme très discrète et réservée, elle cachait en elle une sensibilité et un cœur d'or. Toujours à disposition pour rendre service, elle ne comptait ni sa peine ni son temps car sa récompense était de faire plaisir à sa famille et à ses amis.

Le quartier des Chavannes aura très certainement perdu

en la personne de Léa Denis un des derniers témoins de son passé car elle s'y rendait quotidiennement pour accomplir ses tâches domestiques. Nous ne reverrons plus sa silhouette sympathique, assise près du cimetière car désormais elle se reposera dans celui-ci, aux côtés des siens.

A ses enfants et à toute sa famille, nous présentons nos condoléances sincères. (ri)

Collaboration policière

Un agent de police pour Saillon et Leytron: une première.



Le nouvel agent de police intercommunal de Saillon-Leytron, Jean-Marc Bruchez, entouré, à gauche du conseiller Bernard Michaud et de l'agent de police communal de Leytron, Jean-René Debons; à droite, le conseiller Norbert Farquet.

SAILLON. - Le 1er avril est entré en fonctions le nouvel agent de police intercommunal de Saillon-Leytron. Et il ne s'agissait pas d'un poisson d'avril, car le sujet est sérieux. Le nouveau fonctionnaire s'appelle Jean-Marc Bruchez. Originaire de Fully, il est né en 1970 et a obtenu son diplôme de police en 1991. Jusqu'à maintenant, il travaillait pour la police intercommunale du Haut-Lac.

Rôle

Son rôle sera exclusivement policier. Une répartition du temps de travail entre les deux communes de Saillon et de Leytron a pu avoir lieu, à raison de 60% d'occupation sur la première. Si une telle collaboration intercommunale existe depuis longtemps dans le Chablais par exemple, il

s'agit d'une première pour le giron martignerain. Un essai, à vrai dire. «Espérons que cette expérience soit positive afin qu'elle puisse servir d'exemple à d'autres communes» a déclaré le conseiller Norbert Farquet lors de la conférence de presse qui s'est tenue lundi pour l'occasion.

Convaincu que les communes concernées doivent éviter des traitements différents d'un endroit à l'autre, le conseiller a affirmé: «Notre époque réclame en effet une police compétente et disponible, avec un pouvoir d'action rapide et étendu.»

Avant de souhaiter au nouveau venu Jean-Marc Bruchez un plein succès dans sa nouvelle tâche. (vic)

Ce sera Naters en 1998!

La fédération des sociétés de chant connaît le lieu de sa prochaine fête cantonale.

SION. - «Nous renonçons à notre candidature en faveur de Naters!» Les membres du Chœur de Viège ont mis fin au suspens samedi. L'organisation de la Fête cantonale de chant de 1998 posait en effet problème: les deux villes haut-valaisannes voulaient obtenir la manifestation. Elles avaient déposé leur candidature en 1991 et disposaient toutes deux des atouts nécessaires à la préparation d'une si grande fête. Viège a donc décidé de céder la place à sa rivale; en contrepartie, elle a demandé la responsabilité de l'organisation de la fête fédérale en 2000, si l'événement se déroule en Valais.

Soulagement au sein de la Fédération des sociétés de chant du Valais. «La décision appartenait au groupement du

Haut-Valais. C'est fait. Tant mieux», soulignait le président Jean-Pierre Salamin. La qualité vocale des choristes constitua également un autre élément de satisfaction pour la société. Depuis plus de dix ans, des efforts sont entrepris pour améliorer le niveau de production et le choix des partitions. «J'ai l'occasion de participer à d'autres fêtes cantonales et croyez-moi, le niveau de vos productions est au-dessus de la moyenne suisse!», ajoutait encore M. Salamin.

Bravo, Martigny!

La fête cantonale à Martigny en 1994 a marqué un renouveau. Pour la première fois, les chanteurs ont interprété des morceaux musicaux créés pour l'occasion. Ces créations s'ajoutent ainsi avec har-

monie aux nonante titres que contient la collection «Musica Vallensis», publiée par la Fédération des sociétés de chant du Valais. Les ateliers-musique sont désormais un atout des fêtes cantonales. Plus de 6000 chanteurs répartis en 80 chœurs d'adultes, 53 chœurs d'enfants et 15 chœurs de jeunes ont fait honneur à la fête en terre martigneraise. «La réussite de cette manifestation prouve qu'il ne faut pas rester dans l'ornière. Il faut oser organiser des fêtes grandioses», précisait le président.

Nouveau comité

1995 sera aussi l'année du renouveau pour le comité de la fédération cantonale. Le président Jean-Pierre Salamin cède sa place à Yvan Studer, l'actuel président du groupe-



Le nouveau et l'ancien président de la fédération, Yvan Studer et Jean-Pierre Salamin.

ment des chanteurs du Bas-Valais. «Mais je continuerai à

avoir un œil sur cette société, puisque je suis président de la

fédération suisse.» Le nouveau chef de file sera entouré des anciens membres, José Marti, Jacqueline Paccolat et Bernard Cretton et de quatre nouveaux, Kurt Zumoffen, Marc-Antoine Robyr, Charles-Albert Roh et Marianne Lathion. Quant à la commission de musique, présidée par Oscar Lager, elle accueille trois nouveaux membres, Jean-Marie Dayer, Pascal Crittin et Pierre-Louis Nanchen.

Avec ses trois mille membres adultes et autant d'enfants et de jeunes, la fédération ne manque pas de voix. De plus, elle prépare les futurs directeurs; environ 500 choristes ont déjà suivi des cours de solfège. «Cela veut dire qu'on a une centaine de directeurs en puissance», se réjouissait M. Salamin. Au bonheur des choristes. (sav)

Une rue, une foire

Conthey a fait honneur à la Saint-Georges.

CONTHEY. - «Un p'tit verre, m'sieurs dames.» Ambiance chaleureuse et bon enfant lors de la 3e édition de la foire Saint-Georges à Conthey samedi. Soixante exposants dévoilaient leurs produits avec

enthousiasme. Bijoux, boissons, bibelots et autres objets d'artisanat enchantèrent les nombreux visiteurs du jour. Sous un soleil généreux.

Organisée par l'Union des commerçants de Conthey-

Plaine (UCCP), la foire Saint-Georges est désormais devenue une tradition. «Nous aimerions pourtant encore avoir plus d'artisans qui pourraient effectuer des petites démonstrations devant le public»,

soulignait le président de l'UCCP, Gérard Vuagniaux. Tous les intéressés sont invités à participer à l'édition 1996. Des fidèles sont là chaque année depuis la première foire. En 1994, certains avaient dû y renoncer, car la neige avait fait une apparition remarquée. Pas de problème de ce genre cette fois.

Vin et musique

Le public a également pu apprécier les rythmes des diverses fanfares invitées. Ainsi, la guggenmusik Eksapète, la fanfare La Lyre, la fanfare Gloire-du-Rhône et celle de La Persévérance ont animé la rue centrale toute la journée. Des cantines, des grillades, raclettes et autres spécialités culinaires ont permis aux personnes de se restaurer.

«L'UCCP a voulu bénéficier du privilège urbain de Plan-Conthey et de sa rue centrale aménagée en rue marchande», précisait le vice-président de Conthey, Jean-Pierre Penon. Désormais, la rue est un atout pour les commerçants. Même si au début, ils étaient inquiets; le fait que la route ne permet pas de parcage intempêtif les rendait réticents. La foire Saint-Georges a permis d'oublier les soucis. A tous.

(sav)



Ambiance chaleureuse à Plan-Conthey.

Une lutteuse honorée

Savièse remet le mérite sportif 1994.

SAVIÈSE. - Melissa Varone est une sportive heureuse. Cette lutteuse a reçu récemment le mérite sportif 1994 de la commune de Savièse. «Une première place à une fête de lutte fédérale doit représenter des émotions», affirmait Norbert Debons, président de la commission saviésanne des sports. Issue du club de lutte Edelweiss, Melissa Varone est la seule à obtenir la distinction la plus importante de sa commune cette année.

Mentions

D'autres sportifs ont obtenu des mentions de la part de leurs autorités.

Ainsi, l'équipe de volleyball juniors C du VBC Savièse a été félicitée pour son titre de championne valaisanne: Thierry Courtine pour sa deuxième place à la Fête romande des garçons lutteurs; Pascal Gaudin pour sa deuxième place au championnat suisse élite de badminton; Marguerite-Cécile Debons pour son titre de championne valaisanne en double de tennis; Barbara Stöyhase pour sa troisième place au championnat valaisan d'athlé-

tisme catégorie poids et enfin Spéranza et Gérard Duc pour leur première place au championnat valaisan de pétanque.

«Notre commune est consciente qu'il faut donner la

possibilité à nos sportifs de s'adonner à leur discipline», continuait M. Debons. Savièse tient à favoriser l'essor sportif local; la preuve, elle a investi dans le complexe de Moré-

chon 4,7 millions de francs. Sans compter les coûts de la salle de gymnastique. Mais, «des infrastructures adéquates sont nécessaires». Le sport à Savièse, c'est sacré. (sav)



Les sportifs félicités par la commune pour leurs excellents résultats de 1994. Au centre, Melissa Varone qui a reçu le mérite sportif.

Rome, la nuit

«Les nuits de Cabiria» de Fellini.



Juste après «La strada» qui lui apporta la reconnaissance internationale et révéla en son temps une grande actrice Giulietta Masina, Fellini tourne «Le notti di Cabiria». Sa femme, «La Masina», va définitivement asséoir sa renommée par l'interprétation toute d'émotion et de poésie du rôle principal: celui d'une petite prostituée romaine cocasse, naïve et confiante, ballottée par la vie et les hommes, mais toujours candide.

Le film, qui s'attache une fois de plus au portrait des petites gens et des marginaux, va arracher des torrents de larmes à toute l'Italie et à l'Europe entière. D'une tendresse sans faille, la Masina peaufine son jeu chaplinesque et nous fait découvrir la pureté d'un cœur d'une pauvre fille réduite à se prostituer. Haute en couleur, joyeuse et heureuse malgré son destin, elle nous donne une leçon d'une grande humanité.

L'empreinte du néo-réalisme italien sur le film est encore très forte malgré l'exubérance toute fellinienne des personnages fantasques ou dramatiques qui nous émeuvent tellement. Avec le recul, voilà un film qui n'a pas pris une ride et nous laisse cette délicate nostalgie d'une époque où le cinéma parlait directement au cœur avec tant de poésie.

A redécouvrir au cinéma Capitole demain à 20 h 30, vendredi 7 à 17 heures, samedi 8 à 17 heures et dimanche 9 à 17 h 30. S. Panhard.

Musicien fêté



Le président Yves Favre, le directeur Claude Morard et le nouveau sous-directeur Pierre Pellaud entourant Eloi Bruttin fêté pour ses trente-cinq années d'activité.

SAINT-LÉONARD. - C'est devant une salle comble que la fanfare La Léonardine donnait samedi son traditionnel concert annuel. Dirigés par Claude Morard qui effectue depuis quelques années déjà, en compagnie de l'équipe des moniteurs, un travail en profondeur, les musiciens ont démontré leur excellente prépa-

ration durant les mois d'hiver. Un programme de haute tenue musicale, complété à l'entracte par la venue sur scène du groupe des tambours et en deuxième partie de la fanfare des jeunes. (c)

PUBLICITÉ

RÉDACTION DE SION

Rue de l'Industrie 13
Ø (027) 297 560
Fax: (027) 233 043

Norbert Wicky (wy)
Ø (027) 233 117
Privé: 312 840

Cathrine Killé (cat)
Ø (027) 297 562
Privé: 365 812

Christine Savioz (sav)
Stagiaire
Ø (027) 297 585
Privé: 238 253

Brigitte Deslarzes (bd)
Stagiaire
Ø (027) 297 563
Privé: 565 380

Aujourd'hui
ouverture
du restaurant
chinois

SZE-CHUAN

Av. de Tourbillon 25
Sion
Tél. (027) 22 64 40

- Menus du jour
Fr. 11.-
- Le soir: menus
dès Fr. 29.-

**CE SOIR APÉRITIF
OFFERT!**

Neuf ou huit arrondissements forestiers?

Les associations forestières régionales en chefs d'entreprise.

GRANGES. - «Une chose est certaine: ces cinq prochaines années, nous ne pourrions pas continuer comme lors des cinq dernières, a expliqué le chef du service des forêts et du paysage Gotthard Blötzer. Les contribuables attendent davantage de rentabilité de l'infrastructure des services forestiers.»

Celui-ci est actuellement formé de 9 arrondissements et d'une soixantaine de triages. A la tête de chaque arrondissement, il y a un inspecteur; à la tête de chaque triage, un garde forestier.

Les inspecteurs des arrondissements 3 (district de Viège) et 6 (Sion et Conthey) sont vacants; au service des forêts, on a donc eu l'idée de réduire le nombre total de circonscriptions à 8, au moyen d'une réorganisation de la répartition des triages. Cette perspective a provoqué une levée de boucliers dans le dis-

trict de Viège, qui s'est senti menacé de la perte de son inspectorat.

Rentabiliser

Vendredi soir, à Granges, M. Blötzer a développé la nouvelle philosophie de la gestion des forêts valaisannes. Il ne s'agit pas de réduire les emplois du service des forêts et du paysage, mais de gérer différemment l'enveloppe budgétaire.

Le canton serait toujours responsable devant la Confédération de l'état de ses forêts. Il conserverait les tâches de police forestière, de protection de la nature et de prévention des catastrophes naturelles. L'économie forestière, elle, serait laissée à la gestion des associations régionales (ou des bourgeoisies).

La logique de la conservation de l'ensemble des emplois actuels permettrait de faire passer deux postes administratifs de Sion au service direct des associations.

Il s'agirait de deux ingénieurs forestiers conseillers

(un pour le Haut-Valais, un pour le Bas-Valais), qui appuyeraient les associations pour leurs décisions de récolte et de vente de bois, de soins et de repeuplement des forêts, ainsi que de mesures d'assainissement.

La restructuration a été envisagée de façon à ce que l'enveloppe budgétaire demeure constante, mais que l'argent investi soit plus rentable. «Nous n'admettrons aucune suppression de poste», a assuré M. Blötzer. Il précise, cependant, que suite à la retraite de l'inspecteur de l'arrondissement 3, il serait plus rationnel de réduire à 8 le nombre total des circonscriptions.

Selon lui, il serait également plus rationnel de regrouper l'ensemble des services ruraux (chasse, pêche, forêts, agriculture) dans les locaux de l'école d'agriculture viégeoise, afin de mieux les rentabiliser.

De droit privé

Entre les associations et l'Etat, les types de contrats appro-

cheraient ceux du droit privé. Ce qui signifierait que l'Etat serait lié et ne pourrait se retirer selon son bon vouloir, du moment que les clauses seraient respectées.

Le décalage vers la base de la responsabilité administrative permettrait certainement des économies de coûts: déjà par le fait que les conseillers ou le personnel administratif seraient engagés selon des contrats de droit privé. Ensuite, les associations se regrouperaient plus volontiers pour l'application des programmes, d'un triage à l'autre. Même logique pour l'utilisation du matériel, du personnel des triages ou des machines.

Une septantaine de projets de sylviculture et plus de 530 projets de défense du site, c'est beaucoup trop, a estimé M. Charly Wuilloud, chef de la section des dangers naturels. Au service des forêts et du paysage, on espère que davantage d'initiatives et de responsabilité de la part des associations réduira le nombre et le coût des programmes forestiers.

La balle est maintenant dans le camp des associations forestières.

«Pas sans votre accord»

«J'ai eu des échos concernant votre soutien au système actuel et à vos inspecteurs, a déclaré M. Blötzer. Aussi, j'ai d'ores et déjà annoncé aux responsables d'Administration 2000 qu'une réforme de notre service ne pourrait se faire sans l'accord des associations forestières. Si vous le décidez, nous en resterons donc au statu quo.»

Les associations ont jusqu'à l'été pour se décider. Si elles optaient pour le changement, une période d'essai serait ouverte pour deux ans.

A noter que le Valais doit économiser, alors qu'il ne possède pas dix ingénieurs et spécialistes forestiers. Le canton des Grisons est, paraît-il, pourvu d'une quarantaine d'ingénieurs forestiers. Or, ses forêts sont moins étendues et ses dangers naturels moins élevés qu'en Valais. (pc)

EN BREF

Fuyard fou

BRIGUE. - Samedi matin, vers 10 heures, la police cantonale à Brigue reçut l'annonce qu'un ressortissant italien avait refusé d'obtempérer aux demandes d'arrêt des douaniers d'Iselle et de Gondo et qu'il continuait sa route au volant de sa voiture, direction Simplon et Brigue.

A Berisal, la police tenta une première fois, par des signaux, de faire stopper le fuyard. Au lieu de quoi celui-ci accéléra son allure en direction de Brigue.

Dans l'intervalle, les gendarmes érigeaient un barrage au-dessus de Ried-Brigue. L'homme le força et continua sa course. Alors, un des policiers tira dans le pneu arrière et la voiture fut enfin stoppée.

Le conducteur se laissa arrêter sans grande résistance. Une enquête est en cours pour déterminer son origine.

Noirs: six ou sept candidats

BRIGUE. - Cela se confirme: le PDC du Haut-Valais (CVPO, les noirs) inscrira au moins six candidats sur sa liste pour le Conseil national. Peut-être même sept, si cela s'avère nécessaire.

On ratissera donc au moins aussi large que chez le CSPO (chrétiens-sociaux, les jaunes). Selon le président Stefan Truffer, les femmes seront en bonne place. Il ne donne pas encore de noms, avant la présentation finale des partis de districts, le 7 juin. Néanmoins, il laisse entendre que les rumeurs de ces derniers temps ont un certain rapport avec la réalité.

Une chose est certaine: Brigue aura deux candidats, Viège deux également. Le reste se répartira dans les autres districts. Et l'on peut déjà être sûr que Mme Ruth Kalbermatten et M. Rolf Escher seront sur la liste.

Enfin, M. Truffer a déclaré que la signature des apparentements et sous-appareillages entre le CVPO, le CSPO, le PDC et les jeunes d.c. du Bas a renforcé les démocrates-chrétiens à ce stade de la campagne.

On va sortir un programme politique, aménageable pour chacune des régions, ainsi qu'une conception de campagne et de publicité commun.

1er avril

GLIS-BRIGUE. - 1er avril! Vous avez tout cru, emportés que vous étiez par votre désir de merveilleux. Eh bien, non! On n'a pas retrouvé de statue de Déméter sous le chœur de l'église paroissiale de Glis.

Les apparences étaient pour la déesse et le culte des Ligures-Grecs. La réalité point. Tout simplement, parce qu'on n'a pas creusé sous l'église.

EN BREF

Thé dansant à Châteauneuf

SION. - Tous les amis du thé dansant vont se retrouver mardi 4 avril dès 14 h 30 au restaurant des Rottes à Châteauneuf.

Chacun est bienvenu. Ambiance par Michèle Riccio.

Un poisson nommé tunnel

GRIMISUAT. - C'était un bel esprit d'entraide. Mais c'était faux!

Les habitants de Grimisuat ne perceront pas un tunnel de liaison Grimisuat-Arbaz-Savièse par leurs propres moyens.

Pourtant, cette mise en scène au goût de l'er avril fera peut-être réfléchir l'autorité cantonale qui tarde à honorer ses promesses.

Les reines d'un jour

Le combat régional d'Aproz tient ses promesses.

APROZ. - Elles sont venues, ont combattu, ont vaincu. Les 188 vaches inscrites au deuxième combat de reines de la saison à Aproz ont été vail-

lantes, et ont ravi le nombreux public présent. «La qualité des combats a été fantastique, les luttes acharnées», soulignait satisfait l'un des

membres du comité d'organisation présidé par Ulysse Lamont. Ce combat régional était placé sous la responsabilité du syndicat d'élevage de Lens-Icogne.

De «Jolicœur» à «Rocky», en passant par «Prudence», chaque bête avait son caractère. Réparties en cinq catégories, les reines combattaient avec force. Les vaches étaient réparties en trois catégories en fonction de leur poids et les génisses et primipares selon le critère de l'âge. Les six premières de chaque groupe ont acquis le droit de s'inscrire à la finale cantonale d'Aproz en mai prochain. (sav)

Résultats

1re catégorie: 1. «Marmotte», Marc Torrent, Arbaz; 2, 3, et 4. A égalité: «Rubis», Bertrand Roux, Grimisuat; «Para», Jean

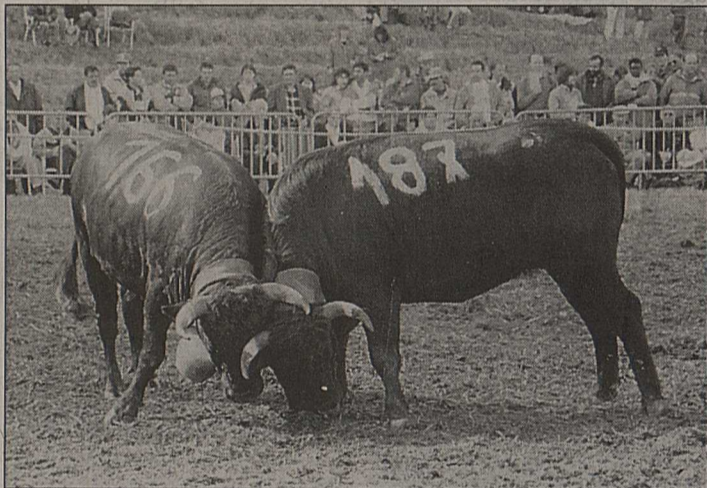
Fils Bétrisey, Saint-Léonard; «Pirox», Dominique Lugon, Sion.

2e catégorie: 1. «Bobino», Gérard Devillaz, Chermignon; 2. «Mirette», Bernard Cotter, Euseigne; 3. «Dragon», Roland Baillard, Salquenen.

3e catégorie: 1. «Panthère», Luc Kamerzin, Icogne; 2. «Tornado», Edmond Meichtry, Guttet; 3. «Jaurès», Gérard Devillaz, Chermignon.

4e catégorie: 1. «Tulipe», Patrick et Guy Dayer, Hérémenne; 2. «Planard», Jean et Fils Bétrisey, Saint-Léonard; 3. «Mignon», Bertrand Roux, Grimisuat.

5e catégorie: 1. «Anitta», Roland et Iwar Baillard, Salquenen; 2. «Samba» Roger Farquet, Ardon; 3. «Couronne», Max Praz, Bramois.



Des luttes acharnées à Aproz.

BAISSES DE PRIX

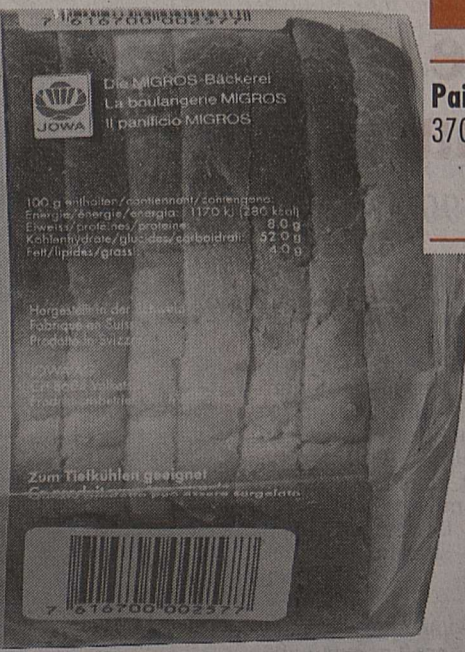
Baisse de prix

Pain pour toasts et sandwichs
620 g
ancien prix 3.20 (100 g -52) nouveau prix 3.10 (100 g -50)



Baisse de prix

Pain pour toasts et sandwichs
370 g
ancien prix 2.30 (100 g -62) nouveau prix 2.20 (100 g -59)



MIGROS
LA FRAÎCHEUR

Les « rôlistes » au rendez-vous

Succès pour la deuxième édition des Vingt-Quatre Heures de jeu de rôles.

SIERRE. - L'an dernier, les premières Vingt-Quatre Heures de jeu de rôles avaient remporté un succès plus qu'encourageant. Une seconde édition a vu le jour « tout naturellement » ce week-end à Sierre. La manifestation a débuté samedi, à 10 heures, pour se terminer dimanche à la même heure. Entre soixante à septante visiteurs de tout le Valais étaient attendus. L'objectif a été largement atteint et même dépassé. Samedi en début d'après-midi, une cinquantaine de personnes étaient déjà venues faire un tour dans les caves de la maison de Courten où se déroulait la convention, et les inscriptions n'en finissaient pas de tomber.

En plus des joueurs et des quelques joueuses, tous âgés entre 15 et 25 ans, un défilé régulier de spectateurs a eu lieu. Curiosité, intérêt et sur-

tout fascination se lisaient dans leurs yeux. « J'ai joué une fois mais je ne connais pas très bien les règles. Alors, je préfère regarder, c'est tout aussi bien », témoignait un jeune garçon. Il est vrai que pour bien comprendre et assimiler toutes ses subtilités, le jeu de rôles est peu pratiqué avant 14 ans.

Place à l'imagination

Les Vingt-Quatre Heures de jeu de rôles s'adressent autant aux joueurs expérimentés qu'aux débutants. Plusieurs parties de degrés différents se sont donc échelonnées tout au long de ce week-end d'enfer. Chacun selon ses connaissances et son expérience a pu se plonger dans l'univers de l'imagination. Sur les traces de l'assassin de la pleine lune, du robot Imana-665-C ou en-



Une foule de jeunes se sont retrouvés ce week-end aux caves de la maison de Courten.

core des anges égarés, les « rôlistes » ont pu aiguïser leur sens de la déduction et de l'improvisation tout en développant l'esprit d'équipe. Le tout a été placé sous la bonne conduite des Maîtres de jeu (MJ), chargés de gérer le monde et les actions entreprises par les personnages.

En pleine expansion, le jeu de rôles est basé sur un dialogue interactif entre trois à huit personnes qui incarnent des personnages évoluant dans un monde fictif et qui décident de leurs actions. Les participants se glissent dans la peau d'acteurs de théâtre, à ceci près que leurs aventures ne sont pas prédéterminées. En plus des jeux de rôles, un tournoi du jeu de cartes Magic a été mis sur pied ainsi que des parties de jeux de plateau. Au total, sept MJ et deux arbitres ont veillé au bon déroulement des parties. (sybi)

Louables initiatives

Restaurateurs-hôteliers suisses romands à Crans-Montana.

CRANS-MONTANA. - Constitué en groupement, les hôteliers-restaurateurs suisses romands (y compris le Haut-Valais) font preuve de louables initiatives, cela grâce au dynamisme de son président, M. Gilbert Pacozzi. En effet, la Société suisse des hôteliers - Association des hôteliers diplômés (SSH-AHD) manifeste une préoccupation de tous les instants afin d'améliorer et garantir un constant développement de la profession.

Meilleure identité

Cette institution si excellente soit-elle souffre actuellement d'un manque d'identité locale. En réalité, la SSH-AHD agit sur le plan national comme un grand parapluie sous lequel s'abritent les sous-sections. L'influence locale, voire cantonale est inexistante.

« Notre idée, explique le président Gilbert Pacozzi est de créer une identité cantonale avec une inscription au registre du commerce. Nous avons constaté, lors de la mise sur pied de nouvelles lois nous concernant, que nous ne sommes pas pris en compte car nous n'existons pas officiellement dans chaque canton. Ainsi, les hôteliers se sentent laissés pour compte et personne ne se bat pour eux. Ils ne sont pas représentés dans les instances politiques agissantes, ni dans les sphères où se décident les grands projets. Cela ne pouvait plus durer. »

Pour cette raison, un projet de « cantonalisation » du groupement est envisagé. Il y aura donc à l'avenir, dans chaque canton romand, un monsieur Hôtelier qui servira d'interlocuteur officiel avec une identité, une adresse cantonale et des pouvoirs élargis. Dès que



Les responsables du groupement romand: Mme Régula Sennhauser, M. et Mme Jean-Pierre Günter, M. et Mme Corrado Fattore, MM. Ernst Schneiter, Peter Gaulé et Gilbert Pacozzi, président romand de la SSH-AHD.

cette structure sera en place, la communication passera mieux. Cet ambassadeur dont le nom sera communiqué cette année encore pourra discuter avec les autorités politiques de tous les problèmes de la profession. Bien entendu, rien ne changera quant à l'appartenance du groupement romand à l'association suisse.

A la veille de grands événements, (JO 2002!) cette initiative tente de revitaliser le mou-

vement. Cette proposition sera présentée lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra à Fribourg au mois de mai prochain avec l'instance faitière.

Nombreux séminaires

Depuis 1967, de nombreux séminaires sont organisés, en Suisse, en Valais, parfois même à l'étranger. Ces séances de travail donnent lieu, le plus souvent, à d'utiles confé-

rences. Ces dernières connaissent la faveur de nombreux membres regroupés au sein de sous-sections telles que: Zurich, Berne, Bâle, Grisons, Tessin, la Suisse centrale et la Suisse romande. Cette dernière a le plus grand nombre d'adhérents. Les membres de la SSH-AHD ont siégé à Crans durant trois jours. Ils étaient les hôtes de M. et Mme Corrado Fattore, directeurs de l'hôtel Royal. (a)

Une année bien remplie

Assemblée de l'amicale des polices cantonales et municipales.

GRANGES. - Sorte d'amicale des polices cantonales et municipales et depuis peu des douaniers, l'IPA (International police association) Valais a tenu sa traditionnelle assemblée générale vendredi soir à Granges. Dans son rapport, le président Jean-Michel Hirt a rappelé les principales activités qui se sont déroulées au cours de l'année écoulée.

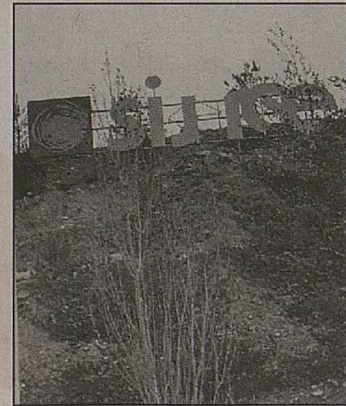
Pour la troisième fois, à l'initiative de Bertrand Fournier, une dizaine de volontaires ont accompagné des personnes handicapées valaisannes lors de leur rencontre annuelle au Mont-Fort. La troisième marche internationale La Fouly-Champex a eu

lieu en septembre. Une centaine de participants se sont retrouvés à cette occasion.

L'IPA a également innové en organisant une sortie pour les enfants des membres IPA-VS. Cette journée a permis à dix-sept jeunes de visiter le local du feu de la ville de Sion sous la conduite de Jean-René Rosset. Le comité de l'IPA-VS se compose de Jean-Michel Hirt (président), Bertrand Fournier (vice-président), Nathalie Ambord (secrétaire), Jean-René Rosset (caissier), Roland Riedo, Josy Moos et Albert Délèze (membres). L'association regroupe actuellement 508 membres. (sybi)

Attentat à l'enseigne

Le poisson sort de l'eau avec le PLUG.



L'enseigne de Sierre, revue par le PLUG dans la nuit du 1er avril.

SIERRE. - Il se passe d'étranges choses la nuit du 1er avril... Samedi, à l'aube, une poignée d'énergumènes de la cité du soleil se sont chargés d'offrir un poisson d'avril digne de cette belle ville. Un communiqué a par la suite précisé que le poisson était tout spécialement adressé aux « Starsky et Hutch » de la police municipale.

Tout frais sorti de l'eau, le commando s'est amusé à intervertir les lettres de l'enseigne Sierre située à l'entrée ouest, sur la colline faisant face au MacDo. L'attentat a été pratiqué « contre le dilettantisme de qui vous savez » (l'interprétation de cette formule est laissée au libre choix de chacun) et revendiqué par le PLUG (Parti pour la libération des (h)urluberlus de la gaudriole). (sybi)

Une année après son mari

Louise Clivaz fête ses 90 ans.

CHERMIGNON. - Ils forment l'un des couples les plus âgés de la commune. A eux deux, ils ont 181 ans. L'an dernier, Dominique Clivaz fêtait son nonantième anniversaire. Samedi, c'était au tour de son épouse, Louise, de souffler les nonante bougies. Après la messe, un apéritif a été servi au Relais fleuri de Chermignon-d'En-Bas. Le président Nicolas Cordonier en a profité pour présenter les vœux de la commune à l'heureuse nonagénaire.

Née le 31 mars 1905, fille de René Bagnoud et de Marie Bonvin, Louise est issue d'une

famille de quatorze enfants. Aujourd'hui, seuls son frère Léon et elle-même sont encore en vie. Dès 1920, Mme Clivaz a travaillé dur. Elle fut notamment servante de campagne. Son mariage avec Dominique date de 1939. Le couple, qui habite Ollon, n'a pas eu d'enfant mais a adopté une fille prénommée Annie. Son existence, Louise Clivaz la qualifie de simple mais heureuse. (sybi)

Louise et Dominique Clivaz entourés du Conseil communal de Chermignon.



Des pigeons et un poisson

SIERRE. - Dans notre édition du 1er avril, nous annoncions que la commune de Sierre avait décidé de donner la pilule aux pigeons pour limiter leur prolifération. Pas de poisson à l'horizon, l'information était exacte. En revanche, point de kermesse à la plaine Bellevue et de dégustation de ce charmant volatile un peu trop prolifique.

RÉDACTION DE SIERRE

☎ (027) 55 91 55/56
56 56 67

Case postale 403
Av. Général-Guisan 13
3960 Sierre

Christian Dayer (dac)
☎ (027) 312 683

Sylvie Biderbost (sybi)
☎ (027) 564 721



Sans jeu ni jus!

Scénario du désespoir à la Pontaise.
Sion, piégé par l'arbitre, fut incapable de réagir. Inquiétudes.

Lausanne - Sion 3-1 (1-0)

Allez savoir! Est-ce la poule qui a fait l'œuf ou l'œuf qui a créé la poule? Le premier but de la rencontre accordé à Lausanne par M. Beck à la 23e minute a-t-il fait de Sion une équipe déboussolée, nerveuse et sans idées? Un point d'interrogation qui ne peut en tous les cas pas expliquer la catastrophique prestation de joueurs de Jean-Claude Richard, incapables de présenter le football digne de leurs qualités individuelles.

De Lausanne
Jacques Mariéthoz

En reléguant Luis Milton au poste de latéral gauche pour s'occuper de La Placa, Jean-Claude Richard avait ses raisons. On constate toutefois que Sion se privait dans le compartiment intermédiaire de l'homme le mieux à même de lier un ensemble terriblement dépendant d'une personnalité telle que le Brésilien pour créer le football et donner une âme au jeu séduisois.

Ce que la formation gagna en lucidité dans le secteur défensif en début de rencontre, elle le perdit dans le compartiment intermédiaire où la nervosité et l'incohérence régnèrent en maîtres. Dans ce derby de très petite cuvée, Lausanne offrit un «plus» certain dans la solidarité sans pour autant présenter un meilleur football que celui des Séduisois.

Dans cet amas de joueurs concentrés au centre du terrain régnait la trouille de perdre comme si ce Lausanne - Sion appartenait encore au tour de qualification. Absent l'esprit de conquérant, absente l'ambition, absente surtout l'envie de jouer un football digne de ce nom.

A tort et à raison

Adrian Kunz joue les révoltés et Luis Milton la soumission. Sion n'est pas victime parce que l'ex-Bernois est utilisé comme joker. Il perd infiniment plus lorsque l'on éteint



Le tir de Christophe Bonvin ne passera pas. Aczel, le défenseur lausannois, fera écran une fois de plus aux tentatives séduisoises.

la flamme de l'espoir allumée par l'association de Milton (le maître à jouer) et Sébastien Fournier (l'un des seuls joueurs à aller jusqu'au bout de ses possibilités à la Pontaise malgré sa tendance à l'excitation face à l'adversité).

Dérangé dans son organisation, dérangé par l'incapacité de ses internationaux à prendre les choses en main, dérangé par un jeu à l'emporte-pièce, Sion permit à Lausanne, avec l'aide de l'arbitre, de cueillir une victoire plus désirée du côté lausannois que séduisois. Malgré les circonstances atténuantes, Sion ne méritait pas de revenir de la Pontaise le sourire aux lèvres.

Première mi-temps

La concentration continue

des joueurs au centre du terrain soulignait la trouille des Lausannois et l'incapacité des Séduisois à se libérer, à construire le jeu. Mauvaises passes et jeu confus prédominaient.

Lehmann sauva l'unique occasion de but de La Placa (à part celle du 1-0) à la 18e. Le gardien séduisois rouspéta sans résultat sur l'irrégularité du but. A partir de là tout tourna au vinaigre et à l'incapacité de battre Brunner. Bonvin deux fois (coups de tête aux 32e sur coup franc d'Assis et 42e essai dévié en corner par Brunner) et surtout Ouattara (seul devant Brunner à la 34e) ratèrent le retour à l'égalité.

Deuxième mi-temps

Milton revint dans le compar-

timent intermédiaire et Wicky prit sa place en défense. Ce ne fut pas suffisant pour reconstruire le bonheur envolé. Le match vivait toujours en eaux troubles. Le coup d'assommoir tomba dès la reprise. A la 47e sur une remise en touche lausannoise, Hânzi donna un centre prolongé par Sogbie sur Savovic au deuxième poteau. Ce fut 2-0.

En réponse au tir sur la transversale de Sogbie (64e), Sion répondit par son incapacité à conclure à l'image de Ouattara à la 73e. Sept minutes plus tard ce même Sogbie partait en contre sous le nez de la défense pour inscrire le 3-0.

A la 87e Assis, bien discret jusque-là, slalomait dans la défense pour sauver un bien maigre honneur.

Devant 6200 spectateurs

Stade de la Pontaise. Spectateurs: 6200. Arbitre: M. Roland Beck de Triesenberg. Buts: 23e Aczel (1-0); 47e Savovic (2-0); 80e Sogbie (3-0); 87e Assis (3-1).

Lausanne: Brunner; Aczel; Biaggi, Poulard; Savovic (85e Imhof), Comisetti, Badea, Käslin, Hânzi; La Placa (63e Romano), Sogbie. Entraîneur: Martin Trümpler.

Sion: Lehmann; Wicky, Herr (72e Moser), Geiger, Milton; Lonfat, Assis, Fournier, Orlando (46e Kunz); Bonvin, Ouattara. Entraîneur: Jean-Claude Richard.

Notes. Lausanne joue sans Pister, Sylvestre et Nemtsoudis (blessés). Sion est privé de Quentin, Delay (blessés), Karl (étranger surnuméraire). Avant la rencontre, Hânzi est fleuri pour son 250e match en LNA. Bykov (HC Fribourg) donne le coup d'envoi.

Coups de coin: 1-5 (0-2). Avertissements: à Lehmann (46e - réclamations en rentrant aux vestiaires), à Fournier (62e) et à Ouattara (82e faute de main).

Faits spéciaux: à la 23e l'arbitre accorde le but lausannois alors que la balle captée par Lehmann n'a pas franchi la ligne. A la 64e Sogbie tire sur la transversale des buts séduisois. (jm)

LNA

Tour final

Bâle - Grasshopper	1-0 (0-0)
Lugano - NE Xamax	0-0
Lausanne - Sion	3-1 (1-0)
Lucerne - Aarau	1-0 (0-0)

Classement

1. GC	(16)	4	3	0	1	10-4	22
2. Aarau	(13)	4	1	1	2	4-5	16
3. Bâle	(10)	3	3	0	0	5-1	16
4. Lugano	(13)	3	0	2	1	3-5	15
5. NE Xamax	(12)	3	1	1	1	2-2	15
6. Sion	(12)	3	1	0	2	4-7	14
7. Lausanne	(12)	4	1	0	3	6-8	14
8. Lucerne	(10)	4	2	0	2	4-6	14

Le week-end prochain

Grasshopper - Aarau
NE Xamax - Sion
Lucerne - Bâle
Lausanne - Lugano

Les buteurs

LNA: 1. Subiat (GC, 14 qualif., 6 tour final 0) 20. 2. Sogbie (Lausanne, 12, 1, +1) 14. 3. Güntensperger (Lucerne, 10, +2) 13. 4. Assis (Sion, 10, 0, +1) 11. 5. Detari (Xamax, 10, 0, 0) et Ratinho (Aarau, 9, 1, 0) 10. 7. Aleksandrov (Xamax, 7, 2, 0). 8. Badea (Lausanne, 6, 2, 0), Fink (Aarau, 6, 2, 0) et Manfreda (Lugano, 8, 0, 0) 8. (si)

SKI



Andrea Zinsli, et de deux!
asl/arch.

Deuxième titre pour Zinsli

Comme l'an dernier, le Grison Andrea Zinsli a enlevé le titre national de slalom. Le skieur de Coire (22 ans) a gagné sur les pentes du Frialetsch, au-dessus de Sils, la course qui n'avait pu avoir lieu la semaine dernière à Flums. Zinsli a précédé Patrick Staub. Au terme de la première manche, Zinsli comptait 21 centièmes de retard sur Staub, mais le Grison a très largement redressé la situation sur le second tracé. Il a pourtant failli y perdre un bâton dès le départ et a mis plusieurs portes avant de trouver le bon rythme!

Champion national en 1989, Patrick Staub a terminé deuxième comme en géant huit jours plus tôt en terre saint-galloise. La médaille de bronze est revenue au Valaisan Michel Bortis, quatrième derrière l'Autrichien Klinger. (si)

MOTOCYCLISME

ON PREND LES MÊMES

A une semaine d'intervalle, les vainqueurs du GP de Malaisie sont les mêmes, face à l'intouchable Doohan. Deux Suisses sont entrés dans les points.

..... PAGE 20

HOCKEY

SALUT LES CHAMPIONS!

Kloten a conservé son titre national en hockey dans le quatrième match face à Zoug. Quant à Bellinzzone, il a remporté son deuxième titre national en basket. ... PAGE 22



Richard ne comprend plus

Martin Trümpler reste discret sur le 1-0.
Jean-Claude Richard ne sait plus à quel saint se vouer.

«Ce n'est pas à moi de juger. J'étais trop loin pour voir si le ballon a franchi la ligne sur le premier but. Dans les vestiaires, mes joueurs ne m'ont rien dit à ce sujet.» Effectivement il était difficile de savoir si Lehmann avait raison de s'irriter de la décision

de M. Beck. L'affirmation de la non-validité de l'essai nous est parvenue du ralenti de la télévision.

Importante

L'entraîneur lausannois apprécie cette issue: «C'est une victoire très importante même

si notre prestation ne fut pas un modèle du genre. Pour nous ce tour final a commencé seulement au quatrième match. Les trois premières défaites avaient laissé des traces et il fallut sortir du trou au moment où le doute s'installait.»

Lorsque l'on demande à Trümpler de parler de ses joueurs il conclut: «Brunner par sa sûreté, Aczel en dirigeant sa défense, Biaggi dans son expression de force et Savovic qui a inscrit son premier but m'ont apporté de belles satisfactions. Dans l'ensemble toute l'équipe a fait preuve de volonté et de solidarité. Nous avons eu un passage à vide après avoir ouvert le score mais finalement tout s'est bien terminé.»

Catastrophe

A la sortie Jean-Claude Richard ne comprenait plus rien. Ses propos soulignaient son mécontentement. Pourquoi placer Milton au poste de défenseur au lieu de lui confier la direction de la manœuvre au centre du terrain?

L'entraîneur séduisois répond: «J'ai voulu rassurer la

défense en lui fournissant de la tranquillité et donner à l'équipe les moyens d'une meilleure relance. N'oubliez pas que Herr, malade, n'était pas à cent pour cent.»

Le jugement de Richard sur la prestation de ses joueurs est simple: «Ce fut un match catastrophique sur toute la ligne. J'ai vu des joueurs empruntés. Organisée en première mi-temps, la formation s'en alla à la dérive par la suite. Les imprécisions, le manque de confiance et des internationaux qui ne savent pas où ils sont ont transformé Sion. Faut-il se passer de certains joueurs porteurs du maillot à croix blanche pour que Sion joue un meilleur football?»

Milton déçu

«Si on me demande de marquer La Placa je respecte les décisions de l'entraîneur. Je suis peut-être plus utile ailleurs. Ce que je ne comprends pas c'est le manque de réaction de l'ensemble. Si l'on ne change pas quelque chose, si tous les joueurs ne démontrent pas plus de volonté pour affronter NE Xamax je ne sais pas ce qu'il va arriver.» (jm)



Stéphane Lehmann, la main sur le ballon et le ballon sur la ligne de but, n'en croit pas ses yeux. L'arbitre accorde le but. asl

le mobilier du bien-être!
anthamatten

Perdez 10 à 30 kilos en 5 à 20 semaines maximum

et surtout apprenez à stabiliser votre poids en pensant, en agissant, en réagissant comme tous les minces. Les résultats d'un amaigrissement sain sont obligatoirement: santé, dynamisme, peau nette, teint frais, corps et visage rajeunis avec le sentiment d'avoir maigri sans frustration

HYGIAL, notre nom est la garantie de votre résultat

Genève (022) 786 60 49 Lausanne (021) 323 58 34 Sion (027) 22 48 88 Neuchâtel (038) 25 37 07 Fribourg (037) 22 44 45

ASE
ATHLETIK
SPORT-EQUIPEMENT



NOUVEAU dans le Bas-Valais
M. René Dussex
Rue des Jardinets 3
3065 Chippis
Tél. (077) 28 27 23
est à même de vous conseiller avec compétence pour l'équipement de salles de sport et de fitness. Réparations et service après-vente assurés.

- Sauna
- Solarium
- Sanarium
- Fitness
- bain de vapeur
- Equipement sanitaire

Représentation pour le canton du Valais:

Klafs

- saunas
- solariums
- bains de vapeur
- sanarium

Bafit

- whirlpool
- piscines

JK Ergoline - solariums

Articles de loisir - Jouets pour enfants

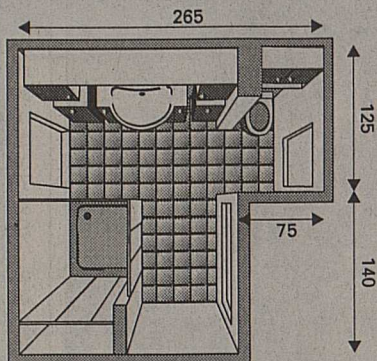
Equipement sport - fitness - loisirs

Bureau - exposition - démonstration
Neue Simplonstrasse 38 - 3900 Brigue
Tél. (028) 23 44 16 - Fax (028) 24 34 16

ANNONCES DIVERSES

Fust - BAINS

Pour toutes les dimensions



FUST propose toutes les bonnes marques à des prix avantageux. Venez visiter notre exposition.

N'oubliez pas vos mesures!

FUST-ENTREPRISE GENERAL

FUST se charge pour vous de toutes les transformations de salles de bains, cuisines ou bâtiments. Et cela à des prix fixes garantis.

FUST BAINS CUISINES

Sion, av. de Tourbillon 47 027/ 23 13 44
Fust-Center, Eyholz-Visp,
Kantonsstrasse 79 028/ 46 73 54
Villeneuve, Centre Riviera 021/960 25 11
Romanel-sur-Lausanne,
Hyper-Fust, vis-à-vis Migros 021/646 14 14

Cabaret-Night

"Le Club"

Dancing Derby
Martigny
Apéro-Show
dès 17 h 30
du lundi au samedi



MIGROS

JUSQU'AU 8 AVRIL 95
GRANDE EXPOSITION

MODE
PRINTEMPS ETE 95



Valloton Confection Dames, Cantin, SUN STORE Pharmacie Parfumerie

LES SPECIALISTES DE LA MODE
VOUS PRESENTENT
LES NOUVELLES TENDANCES

MIGROS

CENTRE COMMERCIAL

DU MANOIR
MARTIGNY

Pour toutes vos annonces: (027) 29 51 51

Nouvelliste

Imprimerie Moderne de Sion S.A.

Président du groupe Rhône Média S.A.
Nouvelliste: Pierre Moren
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 297 511 - Téléfax (027) 297 565

Service des abonnements
(027) 297 525-526 - Téléfax (027) 221 906
Chèques postaux 19-274-0

Direction

Harmann Pellagrini, directeur des éditions;
Francis Zufferey, directeur administratif.

Rédaction centrale

François Dayer, rédacteur en chef responsable;
Roland Pulppe, rédacteur en chef des éditions;
Pierre Fournier, rédacteur en chef adjoint.

Jean-Cosme Zimmermann, Gérald Théodoloz,
Jean-Paul Riondel, Antoine Gessier, Michel Pichon,
Jean-Marc Theytaz, Xavier Duroux, Ariane Alter,
Csilla Bohnet, rédacteurs; Vincent Pellegrini,
éditorialiste analyste; Jean-Pierre Bähler,
Jacques Mariéthoz, Gérard Joris, Christian Michellod,
Christian Rappaz, rédacteurs sportifs; Raphaël Bolli,
rédacteur publicitaire; Casal, caricaturiste. Magazine: Manuela Giroud,
Joël Gerutti.

Tirage contrôlé

43585 exemplaires. REMP 1.10.1994.

Réception des annonces

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25,
téléphone (027) 29 51 51.

Téléfax (027) 23 57 60.

Edition du lundi: jusqu'à vendredi à 10 h.
Edition du mardi: jusqu'à vendredi à 16 h.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du
jour de parution à 16 h.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution
jusqu'à 17 h 30. (En dehors des heures de bureau,
ils peuvent être transmis directement à la
rédaction du journal, rue de l'Industrie 13, téléphone
(027) 297 511 (jusqu'à 22 heures).

Renseignements techniques

Surface de composition d'une page:
289x440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit),
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur,
6 colonnes réclames de 44 mm de largeur.

Tarif de publicité

Annonces: Fr. 1.15 le millimètre (colonne de
25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 4 fr. 92 le millimètre.
Gastronomie: 2 fr. 57 le millimètre.
Publicité: 2 fr. 50 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 52 le millimètre (colonne
de 44 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur
abonnement d'espace.
TVA 6,5% en sus.



VIDEOMAT

SIERRE

Centre de la Terrasse
Tél. (027) 55 15 45

DÈS AUJOURD'HUI

Occasions films X dès Fr. 10.-
Occasions 1 kilo Fr. 19.-

Heures d'ouverture:

lu: 13 h 30 - 18 h 30
ma-ve: 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h 30
sa: 9 h 30 - 17 h



VIDEOMAT

SION

Case postale 916
Tél. (027) 22 91 14

DÈS AUJOURD'HUI

Occasions films X dès Fr. 10.-
Occasions anglais dès Fr. 5.-

Heures d'ouverture:

lu: 13 h 30 - 18 h 30
ma-ve: 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h 30
sa: 9 h - 17 h



VIDEOMAT

MARTIGNY

rue Marc-Morand 11
Tél. (026) 22 84 33

DÈS AUJOURD'HUI

Occasions films X dès Fr. 10.-
Occasions 1 kilo Fr. 19.-

Heures d'ouverture:

lu: 13 h 30 - 18 h 30
ma-ve: 10 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h 30
sa: 10 h - 17 h



VIDEOMAT

MONTHEY

avenue de la Gare 15
Tél. (025) 71 71 31

DÈS AUJOURD'HUI

Occasions films X dès Fr. 10.-
Cassettes neuves dès Fr. 20.-

Heures d'ouverture:

lu: 13 h 30 - 18 h 30
ma-ve: 10 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h 30
sa: 10 h - 17 h

TOP NEWS - LOSS LEADER - FRANÇAIS - ANGLAIS - ÉROTQUES - JEUX - VIDÉOMAT

...Et maintenant tous les vendredis **2 pour 1!!!** (du vendredi au samedi) Joe's... plutôt deux fois qu'une!

ANNONCES DIVERSES

Je cherche container/bureau de chantier, dim. env. 5,9 x 2,4 m, isolé, avec installation électrique intérieure. (027) 86 39 48 prof. (027) 86 18 83 privé. 036-249671

OFFICE DES FAILLITES DE LAUSANNE

Vente aux enchères
Outillage pour peintre

Le jeudi 6 avril 1995, à 9 heures, dans les locaux de la société REYMOND & JAQUIER S.A., Parc-de-Valency 19, à Lausanne, l'Office des faillites de Lausanne procédera à la vente aux enchères publiques, sans garantie, à tout prix, au comptant, (chèques pas admis) des objets suivants: un lot de diverses colles, broses en nylon, en métal et en laiton; pinceaux; dérouleurs; cisailles; massettes; marteaux; louches; abrasifs; truelles; burins; frottoirs; manchons, etc. diverses étagères en métal; machine à écrire, etc. Enlèvement immédiat. Biens visibles dès 8 h 30. 22-292240

TOURISME ET VACANCES

Cours informatiques à domicile?
Windows-Excel-Word-Works, etc. Débutant, perfectionnement. Jour-soir. Renseignements C.I.D. (021) 808 69 21. 022-268369

AMITIÉS RENCONTRES

Jeune Suisse 37 ans, cherche en vue mariage **jeune femme** très mince. Ecrire sous chiffre avec photo qui sera retournée E 036-249114, Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1 036-249114

Je vous remercie de m'envoyer le dossier pour une demande de crédit de la Banque Procrédit. Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. des Mayennets 5, 1951 Sion (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au 027-23 50 23

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____ No: _____

NPA/Domicile: _____

Date de naissance: _____ Signature: _____

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

A/Inou/14/10

Salut les champions!

Kloten est champion de Suisse de hockey pour la troisième année consécutivement. A deux pas du Schlüfweg, Bellinzona remportait sa troisième coupe de Suisse de basketball de file.

Cinq semaines après un changement d'entraîneur - le duo suédois Ingvar Carlsson-Lars Falk remplacé par le Finlandais Alpo Suhonen - Kloten a décroché samedi soir son troisième titre national de file! Une première dans le hockey helvétique... Battu en quatre matches, le HC Zoug, vainqueur de la saison régulière, n'est pas parvenu à troubler la maîtrise du tenant du titre.

Au terme des trente-six rondes du tour qualificatif, personne n'aurait pourtant sérieusement misé sur les chances des Zurichois de conserver leur bien: pâlichon et modeste septième à dix longueurs des Zougois, Kloten avait fait la une de l'actualité par sa bisbille avec l'entraîneur national Hardy Nilsson, au moment de la coupe Nissan, bien plus que par ses performances sur la glace. Où était le brillant champion de l'ère Evensson?

La cinglante défaite concédée à Lugano (5-0) en ouverture des play-offs ne démentait pas cette impression négative. Elle fut peut-être le détonateur qui a conduit Kloten sur la voie du titre. Dès lors, les Zurichois ont survolé la compétition, écartant Lugano en cinq matches (victoire décisive au Tessin), Berne en trois parties et Zoug en ne concédant qu'une seule défaite. Etonnant redressement d'une équipe qui semble avoir la faculté d'évoluer au meilleur niveau au moment voulu.

Suhonen, l'homme orchestre

Alpo Suhonen (47 ans), ancien entraîneur du CP Zurich, mais aussi journaliste, présentateur de télévision, acteur et en dernier lieu producteur de théâtre dans son pays depuis l'automne 1993 (!), est parvenu à restaurer une ambiance saine, tranchant avec le lourd climat de la période Carlsson-Falk. L'héritage de leur compatriote Conny Evensson avait été trop lourd à porter pour les deux Suédois, qui s'étaient en outre très rapidement mis la majorité des joueurs à dos par des critiques excessives.

Le départ des deux hommes a sans aucun doute libéré une formation dont la qualité de base n'était pas remise en cause. La confiance revenue, notamment après la victoire sur Lugano, l'expérience des play-offs acquise les dernières saisons, le retour en forme des éléments importants de l'équipe ainsi qu'un gardien comme toujours inspiré en phase finale du championnat sont les autres explications de l'inattendue «résurrection» de Kloten.



Champagne! Roman Waeger (à gauche), Kent Johansson et tous les «Aviateurs» l'ont bien mérité.

S'il n'a pas été très heureux avec ses Suédois à la bande, le club zurichois a pu en revanche compter une fois encore avec les deux qui se trouvaient sur la glace, Anders Eldebrink - toujours pilier de la défense à 35 ans - et Mikael Johansson, un attaquant moins brillant que Bykov ou Khomutov, mais constamment au service de l'équipe. La classe de Reto Pavoni, la routine du virevoltant Felix Hollenstein, du buteur Roman Waeger, de Manuele Celio ou Martin Bruderer ont eu également le poids d'un trophée.

Mais Kloten, c'est également une relève, matérialisée par des garçons comme Klti (19 ans), Kout (21), Sigg (23), Bayer (23), Della Rossa (19), Holzer (22), Diener (22), dont

la plupart ont été alignés régulièrement cette saison. Pour cet effort en faveur de la jeunesse, aussi, le club du bouillant président Jürg Ochsner - qui a su provoquer le fameux choc psychologique à point nommé - mérite le quatrième titre national de son histoire.

Kloten - Zoug 4-3 (0-1 2-2 2-0)

Schlüfweg. 6800 spectateurs (complet). Arbitre: Stalder. Buts: 1re (51'') Kessler (Antisin) 0-1. 23e Fergus 0-2. 25e Steffen (Mazzoleni) 0-3. 29e Wäger (Johansson, Kout) 1-3. 33e Wäger (Eldebrink) 2-3. 43e Johansson (Hollenstein, Eldebrink, à 5 contre 4) 3-3. 47e Erni 4-3. Pénalités: 4x2' contre Kloten, 5x2' contre

Zoug.

Kloten: Pavoni; Sigg, Eldebrink; Bruderer, Klti; Kout, Bayer; Hollenstein, Johansson, Wäger; Erni, Roger Meier, Hoffmann; Celio, Diener; Della Rossa, Ochsner, Holzer.

Zoug: Schöpf; Schafhauser, André Künzi; Thomas Künzi, Kessler; Mazzoleni, Fazio; Horak; Antisin, Yaremchuk, Muller; Aebersold, Fergus, Neuenschwander; Patrick Fischer, Steffen, Daniel Meier.

Notes: 30e Schöpf retient un penalty de Johansson. Tir sur la latte d'Eldebrink (25e), tirs sur le poteau de Fergus (31e), Bruderer (48e) et Antisin (55e). Zoug sans gardien durant les 56 dernières secondes. (si)

La tornade tessinoise

Pour la troisième année consécutivement, Bellinzona a remporté la coupe de Suisse masculine en s'imposant face à Union Neuchâtel 93-55 (40-23), à la Sporthalle de Zurich. Baden, déjà battu la saison dernière par Bellinzona, n'a pas pu prendre sa revanche dans la finale des dames, les Argoviennes s'inclinant 77-61 (36-39). Les Tessinoises sont invaincues en coupe de Suisse depuis 1992.

La logique a été respectée avec les victoires masculines et féminines de Bellinzona. Il n'y a pas eu de poisson d'avril lors de ces finales de coupe. La Sporthalle de Zurich affichait salle comble (3150 spectateurs) pour une compétition qui se déroulait pour la première fois outre-Sarine. Joli succès d'estime pour la fédération suisse, qui cherche à développer le basketball en Suisse alémanique.

La formation masculine de Bellinzona a réussi la première partie de son pari: remporter la coupe et le cham-

pionnat de Suisse. Leaders actuels du championnat, les Tessinois sont bien partis pour réaliser un doublé qu'ils avaient déjà signé la saison dernière.

Bellinzona - Union Neuchâtel 93-55 (40-23)

Zurich. Saalsporthalle. 3150 spectateurs. Arbitres: Badoux-Galley.

Bellinzona: Facchinetti (4), Stockalper (10), Fillmore (10), Runkel (2), Grimes (4), Gojanovic (2), Mrazek (13), Mannion (25), Fields (19), Valis (4).

Union Neuchâtel: Bertoncini (5), Vandervelden (22), Soukharev (10), Lambelet (3), Huber, Perlotto (6), Cramer (7), Ceresa, Lopez, Lobato (2).

Evolution du score: 5e: 18-3, 10e: 28-11, 15e: 35-18, 25e: 47-29, 30e: 54-34, 35e: 70-49.

Note: Union sans Vaughns (blessé). (si)



Franco Facchinetti lève la coupe au ciel. Une habitude pour le capitaine bellinzonais.

LISTE DES PARTANTS DU P.M.U. DE DEMAIN MARDI



Vincennes - Pari Tiercé, Quarté+, Quinté+, 2 sur 4
Prix Kissà - Réunion II (3^e), attelé, 2850 m, départ 21 h 15

No	Entraîneur	Chevaux	Drivers	Distances	Performances o = obst. p = plat t = tombé
1	L.-D. Abrivard	Betty de la Sauge	L.-D. Abrivard	2850 m	Da 4m 3a Dm 0a (94) 2a Da
2	J. Lepennetier	Bérénice Poterie	J. Lepennetier	2850 m	0a Da 0a 0a 0a (94) 0a Da
3	Ch. Chalon	Buenaventura	Ch. Chalon	2850 m	1a 2a Da 0a (94) 0a 0a 0a
4	S. Peltier	Bombe Mans	S. Peltier	2850 m	6m Dm 2a Da 2a Da 3a
5	J.-L. Peupion	Cybèle de Mai	J. Verbeeck	2850 m	0a Da 0a (94) 2a 1a Ga 2a
6	Ch. Bézier	Bravoure Gédé	Ch. Bézier	2850 m	0a 0a Da 5a Da 0a Dm 0m 0a
7	J.-L. Peupion	Belle de la Rance	G. Verva	2850 m	0a 0a Da (94) 0a 4a 0a 0a
8	Ch. Bigeon	Berceuse d'Amour	Ch. Bigeon	2875 m	6a 2a Da Da (94) 2a 2a
9	J. Bethouart	Cold Cold Heart	J. Bethouart	2875 m	5a Da 1a (94) 6a 0a 1a 1a
10	Y. Dreux	Bande à Part	J.-M Bazire	2875 m	2a 4a 7m 0a Da 0a Da
11	Y. Dreux	Ballerine de Sygi	Y. Dreux	2875 m	4a Da 4a 3a 1a Da (94) 0a
12	L. Verroken	Carina du Buisson	B. Oger	2875 m	Da 2a 5a 3a (94) 7a 2a 0a
13	R. Baudron	Belote de Vrie	N. Roussel	2875 m	0a 7a 5a 4a 6a (94) 0a 3a
14	A. Roussel	Caolica de Suce	A. Roussel	2875 m	7a (94) 0a 2a 3a 6a 2a 6a
15	P. Levesque	Bayonne	P. Levesque	2875 m	2a Da (94) 0a Da 4a 4a 7a
16	J. Després	Barita	A. Laurent	2875 m	0a 1a 6a 6a 7a 0a (94) 0a
17	A.-P. Bézier	Boule Noire	A.-P. Bézier	2875 m	0a 0a 7a 0a Ga Dm 7m 3m
18	P. Billon	Boxane	P. Billon	2875 m	3a 0a Da 2a (94) 0a 2a 1a



156 749 79 Les résultats des courses en direct.
156 749 78 Les derniers tuyaux d'Henri Belouin.
156 749 77 Les pronos champs réduits.

Fr. 2:13/min

RÉSULTATS ET RAPPORTS SAMEDI DIMANCHE

Vincennes, Prix Le Prévoist de la Moissonnière 13 - 3 - 11 - 14 - 5			Vincennes, Prix Paris-Turf, France-Info 17 - 9 - 5 - 14 - 2		
Jeu simple (pour Fr. 2.-)			Jeu simple (pour Fr. 2.-)		
	Gagnant	Placé		Gagnant	Placé
13	7.80	5.20	17	22.60	7.40
3		9.80	9		4.40
11		12.20	5		4.30
Tiercé (pour Fr. 1.-) 13 - 3 - 11			Tiercé (pour Fr. 1.-) 17 - 9 - 5		
	Ordre exact	544.--		Ordre exact	207.50
	Ordre différent	108.80		Ordre différent	23.20
2 sur 4 (pour Fr. 5.-)			2 sur 4 (pour Fr. 5.-)		
	Rapport unique	100.--		Rapport unique	15.50
Quarté+ (pour Fr. 1.-) 13 - 3 - 11 - 14			Quarté+ (pour Fr. 1.-) 17 - 9 - 5 - 14		
	Ordre exact	4001.60		Ordre exact	1081.90
	Ordre différent	500.20		Ordre différent	52.50
	Trio/bonus	26.80		Trio/bonus	5.--
Quinté+ (pour Fr. 2.-) 13 - 3 - 11 - 14 - 5			Quinté+ (pour Fr. 2.-) 17 - 9 - 5 - 14 - 2		
	Ordre exact	76 010.--		Ordre exact	56 002.20
	Ordre différent	1520.20		Ordre différent	685.80
	Bonus 4	118.20		Bonus 4	18.20
	Bonus 3	16.--		Bonus 3	4.60

IMMOBILIÈRES LOCATION



SION - Rue du Scex
à louer dans immeuble neuf

- studios dès 523.- charges
 - 4 1/2 pièces dès 975.- + charges
- spacieux, équipement moderne, à proximité du centre ville. Places de parc à disposition.

A louer également
SURFACES COMMERCIALES & ADMINISTRATIVES
divisibles au gré du preneur



GÉRANCE LOCATIVE
ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE
membre AFIGECO holding SA
Tél. 027-22 66 23
RUE PRÉ-FLEURI 2 A
1951 SION

Sion Petit-Chasseur 69
IMMEUBLE LES PATIOS



A louer

- Studios
- 1 1/2 pièce
- 2 1/2 pièces
- 3 1/2 pièces

Parking souterrain

027/ 22 30 06 le matin



DUC-SARRASIN & CIE S.A.

MONTHEY

A LOUER

- ★ STUDIOS Fr. 500.-
- ★ 3 PIÈCES Fr. 1080.-
- ★ 4 PIÈCES Fr. 1200.-

Premier mois de loyer gratuit.

Équipement moderne et confortable.

Libres tout de suite ou à convenir.

FIDUCIAIRE
AGENCE IMMOBILIÈRE
MARTIGNY - (026) 22 63 21

Sion
Tourbillon 76, à louer
appartement 3 1/2 pièces
tout confort, grand balcon.
Fr. 1000.- + charges.
Rens. et visites: ☎ (027) 22 66 23
Immo-Info/Sopitec S.A.
036-249865



SAILLON
Au pied du Vieux-Bourg: proximité commodités (école, banque, poste) louons dans petit immeuble neuf

APPARTEMENTS

- ★ 2 1/2 PIÈCES dès Fr. 697.- + charges
- ★ 3 1/2 PIÈCES dès Fr. 855.- + charges

spacieux et confortables, proximité école, poste, banque, bains thermaux...
Places de parc à disposition.
36-241190

GÉRANCE LOCATIVE
ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE
Tél. 027 - 22 66 23
RUE PRÉ-FLEURI 2 A
1951 SION

Équipement Miele

A louer à Sion, centre ville

superbe bureau de 75 m²

au 1er étage, immeuble récent. Convientrait particulièrement bien pour:

- fiduciaire;
- étude notaire ou avocat;
- bureau d'ingénieur ou architecte.

Pour visiter:
(027) 22 54 74, heures de bureau.
036-249105

A louer à Chippis,
rue des Ecoles 6,

APPARTEMENTS 1 PIÈCE

Cuisine agencée.
Libres tout de suite.

Loyer: Fr. 490.-,
charges comprises.

Renseignements et visites:
Mme G. Rossi
Tél. (027) 55 96 10.
28-015842

A louer à Monthey, centre ville,

Rue de Venise 15, situation calme
grand 3 pièces

Fr. 670.- + charges Fr. 130.-.
Libre le 1er juillet.
Place de parc souterraine à disposition.
Tél. (026) 22 77 94 (h de bureau).
036-250588

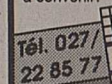
A louer à Martigny,

rue d'Oche,
grand studio meublé

avec balcon et place de parc souterraine.
Loyer toutes charges comprises Fr. 480.-.
Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. (026) 22 77 94 (heures de bureau) ou (026) 22 18 80 (en dehors heures bureau).
036-250603

A LOUER:

à Châteauneuf-Conthey, rte de la Chapelle, dans immeuble neuf, jolis
1 1/2 p. dès Fr. 560.-
2 1/2 p. dès Fr. 760.-
charges à part, avec balcons, cuisine entièrement équipée. Libres tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/ 22 85 77



GS immobilier

à Sion
av. Maurice-Troillet
APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

Libre dès le 1er août 1995.
Loyer: Fr. 1078.-,
y compris charges et un e place de parc.
36-250487

2, rue des Lédres - 1950 Sion
Tél. 027 / 22 16 94

A louer SION, Le Ritz

attique 2 1/2 pièces

Terrasse + parking.
Vue sur les châteaux.
Fr. 1300.- (ch. c.)
Libre dès le 1.6.95.
☎ (027) 23 27 58.
036-249574

A louer au centre de Sierre

appartement 1 1/2 pièce

meublé, quartier tranquille, cuisine séparée, douche, prise TV + téléphone.
Loyer sans les charges.
Tél. (027) 55 63 40.
036-249401

MARTIGNY
A louer
4 pièces studios

FIDUCIAIRE
H. DINI & G. CHAPPOT
Rue du Simplon
1920 MARTIGNY
☎ (026) 22 64 81

IMMO CONSEIL et promotions A LOUER

Granois-Savièse
spacieux 4 1/2 pièces neuf
dans immeuble calme et conseillé.
Séjour, coin à manger, belle cuisine équipée, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, 2 balcons sud + 1 balcon ouest.
Location: Fr. 1500.-, charges comprises.
Vente: Fr. 360 000.-.
36-250253

Sion 027/23 53 54
Fax 027/23 50 76

A louer ou à vendre à
Saint-Germain, Savièse
superbe appartement 4 1/2 pièces

pelouse privée, cave et place de parc. Fr. 1400.- par mois, charges comprises. Situation calme. Libre tout de suite ou à convenir.
Renseignements et visites:
Tél. (027) 23 15 34,
heures de bureau.
036-249153

A louer à CHATEAUNEUF dans immeuble neuf

place de parc intérieure
proximité commodités.
Fr. 80.-.
Immo-Info/Sopitec S.A., Sion
☎ (027) 22 66 23.
036-249101

A louer à Sierre
beau studio

avec grand balcon et cave.
Fr. 500.- par mois. Libre tout de suite. Possibilité de louer une place de parc.
Tél. (027) 22 38 68, dès 19 heures.
115-714566

Châteauneuf
A louer, dans immeuble récent
studio meublé

Fr. 650.- charges comprises.
Rens. et visites: ☎ (027) 22 66 23
Immo-Info/Sopitec S.A.
036-249872

Sion, Vissigen
A louer dans immeuble récent
studios
dès Fr. 673.- + charges;
appartement 2 1/2 p.
Fr. 850.- + charges;
appartement 3 1/2 p.
dès Fr. 940.- + charges;
appartement 4 1/2 p.
dès Fr. 1205.- + charges.
Calme, verdure, tranquillité, confort moderne, pl. de parc à disposition.
Rens. et visites: ☎ (027) 22 66 23
Immo-Info/Sopitec S.A.
036-249866

A louer dans petit bâtiment neuf
à **PLAN-CONTHEY**
studios
dès Fr. 570.- + charges
appartements 4 1/2 pièces
dès Fr. 1045.- + charges.
Excellent confort, commodités à proximité, calme et verdure.
Places de parc à disposition.
☎ (027) 22 66 23,
Immo-Info/Sopitec S.A.
036-249012

A louer à Mollens
Résidence Les Fontanettes de 3 étages
dès le 1er mai 1995
appartements neufs
2 1/2 pièces: Fr. 559.- + charges
3 1/2 pièces: Fr. 778.- + charges
4 1/2 pièces: Fr. 899.- + charges
Loyer avec aide fédérale
Renseignements:
Régie Antille Fidusierre SA,
Rue Rilke 4, Sierre.
Tél. (027) 55 88 33
Fax (027) 56 16 83
036-249681

A louer à Sion,
rue de Loèche 20, (dès le 1.6.95)
magnifique appartement de 152 m², 4 1/2 pièces
au rez d'un petit immeuble résidentiel.
Loyer: Fr. 1700.- par mois y compris charges, cave, garage individuel et place de parc.
Tél. (027) 23 19 16
ou (027) 31 34 29.
036-246904

CHAMOSON
Immeuble "Les Collines"

A louer 1 1/2 pièces
4 1/2 pièces

Michel Bruchez S.A. 027/ 86 62 06 - 09

A louer à SION
av. de Tourbillon 100
studio
Loyer Fr. 750.- charges comprises.
Libre le 1.5.95.
Place de parc à disposition.
Tél. (027) 22 25 31
heures de bureau.
036-249617

IMMO CONSEIL et promotion SA A LOUER
Sion-Centre, spacieux
5 1/2 p., 200 m²
grand hall, séjour, cheminée, salle à manger, cuisine, 4 chambres, 3 salles d'eau, 2 balcons + chambre ind.
Fr. 2000.- + charges.
Libre tout de suite.
Sion 027/23 53 54
Fax 027/23 50 76

Voilà comment envoyer un petit bisou à vos petits chéris à la maison. Ou un grand bisou à votre grand chéri.

La SWISS TELECOM CARD vous permet de téléphoner dans le monde entier sans monnaie et ce aussi longtemps que vous le souhaitez.

Veillez m'envoyer, sans aucun frais, toutes les informations sur la SWISS TELECOM CARD gratuite. Ajoutez-y un bulletin de commande. Je désire une carte privée, une carte d'entreprise.

Prénom: _____
Nom: _____
Entreprise: _____
N°/Rue: _____
NPA/Localité: _____ 62

SWISS TELECOM CARD
Case postale, 9029 St. Gall
Fax gratuit 155 99 41
Tél. gratuit 155 77 41

TELECOM PTT
Le bon contact

Boxe**Kayumba détrône Navarro**

Le Français Valery Kayumba, qui n'avait pas obtenu les résultats escomptés chez les poids super-légers, s'est remis en selle dans la catégorie supérieure en devenant champion d'Europe des poids welters, aux dépens du tenant du titre, l'Espagnol Jose Luis Navarro, qu'il a battu par arrêt de l'arbitre sur blessure à l'appel de la huitième reprise d'un combat prévu en douze rounds et qui s'est déroulé à Levallois.

Alors que le Français comptait un avantage de 3 à 4 points à l'appel de la 8e reprise, l'arbitre italien Mauro Ceccarini était contraint de demander l'avis du médecin car l'Espagnol arborait un énorme hématome sous son œil gauche complètement fermé. Le médecin prenait alors la sage décision de stopper l'Ibérien dont l'œil droit ne valait guère mieux. (si)

Hill conserve son titre

Virgil Hill (31 ans) a conservé son titre de champion du monde des poids mi-lourds (WBA), qu'il défendait pour la dix-huitième fois. A Stateline, dans le Nevada, l'Américain a en effet battu son challenger britannique Crawford Ashley, aux points en douze reprises. Au cours de la même réunion, le Mexicain Ricardo Lopez est demeuré champion du monde des poids paille (WBC) en prenant le meilleur sur le Philippin Andy Tabians, par arrêt de l'arbitre à la douzième et dernière reprise.

Face à Ashley, Hill a nettement dominé le combat. Mais l'Américain a subi une alerte sérieuse lors du huitième round, lorsqu'il fut durement touché par une série de deux mains de son rival. L'Américain parvenait pourtant à passer ce mauvais cap et il obtenait une décision unanime de la part des juges: 118-110, 118-110 et 117-113. (si)

HC Valais: c'est fait!

Une équipe cantonale verra bien le jour en Valais. Mais pas avant la saison 1996-1997. D'ici là, Martigny et Sierre commenceront par échanger des joueurs.

Les négociations, ont donc abouti. Sierre et Martigny ont d'ailleurs déjà signé une convention. Viège, qui n'a pas encore participé aux discussions, leur emboîtera le pas prochainement. Dans quelques mois, le HC Valais sera bel et bien une réalité.

Réunis samedi matin à Veysonnaz, les divers responsables ont donc trouvé un terrain d'entente pour le bien du hockey valaisien. La seule différence par rapport au projet initial concerne le début de l'expérience. Alors qu'on préconisait dans un premier temps une fusion immédiate, on est depuis revenu sur ses positions. «Nous nous sommes rendu compte de la masse de travail à fournir d'ici le 30 avril», explique Jean-Marie Fournier, qui tient le rôle de médiateur. Le délai était trop court. Nous ne voulions pas brûler les étapes. Nous avons donc renoncé à inscrire l'équipe pour le prochain exercice. Ce sera donc chose faite pour le suivant. Mais le 1er janvier 1996, le HC Valais entrera officiellement en action.»

L'homme d'affaires de Veysonnaz est visiblement soulagé. Heureux aussi de ce dénouement. Il peut l'être, tant cette issue paraissait utopique voici quelques mois encore.

«Rester en ligue B à tout prix»

Les divers responsables disposent donc de huit mois pour régler tous les détails. La collaboration démarre concrètement dès aujourd'hui. En effet, Sierre et Martigny échangeront certains de leurs



Jean-Michel Clavien. Dans l'optique du processus d'échanges conclu samedi, le Sierrois pourrait fort bien se retrouver sous les couleurs octoduriennes la saison prochaine.

joueurs, afin de maintenir les Bas-Valaisiens à tout prix en ligue B et de permettre aux Sierrois de jouer un rôle intéressant en première ligue. Le

défi ne sera pas facile à tenir. Mais le Valais doit se maintenir en ligue nationale. La condition est essentielle.

Et Viège? S'il semblait le

moins pressé à la réalisation d'un tel projet, sachez qu'il a donné son accord de principe. Et qu'il participera bientôt aux futures discussions.

En attendant, il reste divers points à éclaircir. Tel celui de savoir si Sierre et Viège seront intégrés au HC Valais. «Il existe deux solutions: soit ils deviennent des clubs-fermes, soit ils restent indépendants. Les deux possibilités sont viables», estime Jean-Marie Fournier.

Quant à l'avenir des différents mouvements juniors, il sera lui aussi au centre des négociations ces prochaines semaines. De même que le comité du HC Valais n'est pas encore connu. Il sera néanmoins composé de représentants des trois clubs intéressés, ainsi que de l'une ou l'autre personne bien implantée dans le milieu du hockey, mais qui ne possède aucun intérêt dans l'une des équipes concernées. Le futur président devrait répondre à ces conditions. Souvent cité comme étant l'homme de la situation, Jean-Marie Fournier jure ne pas vouloir assumer ce rôle.

Martigny devra donc impérativement renforcer son contingent. On peut sans autre affirmer que l'un ou l'autre Sierrois prendra le chemin du Forum. De même que l'entraîneur - Ruhnke est l'un des «papables» parmi les plus sérieux - sera tout prochainement connu. «René Grand composera son contingent comme il l'entend. Mais il en informera son homologue sierrois», précise Jean-Marie Fournier.

Des noms? Ils sont nombreux à circuler à Martigny. Dont certains bien connus des supporters valaisiens...

Christophe Spahr

Lausanne avait posé un patin

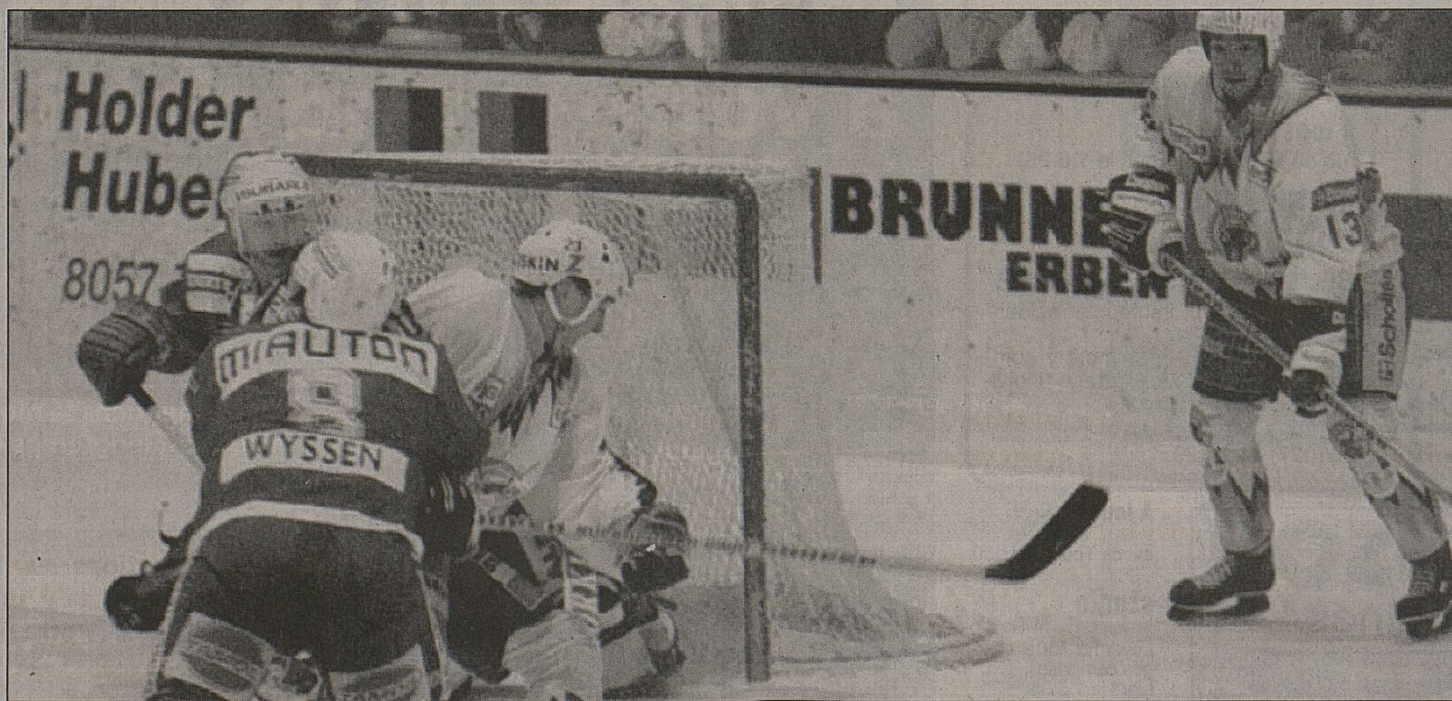
Grasshopper lui refusa le second, au prix d'un formidable retour et d'un deuxième tiers impressionnant. A mardi, pour la belle...

Les supporters vaudois (un millier environ) à avoir pu franchir les portes du Neudorf, au demeurant plein comme un œuf, s'élevaient déjà sabler la champagne, envahir la glace, fêter leurs héros. Lausanne venait de doubler son avantage alors que l'on jouait depuis à peine une dizaine de minutes. Eh oui, les Vaudois avaient réalisé le départ idéal, avaient étouffé d'entrée Grasshopper et surpris Kohli, largement coupable d'avoir laissé échapper un puck pourtant anodin. Mais de cela, bien sûr, les supporters «rouge et blanc» n'en avaient que faire. Au tableau d'affichage, Lausanne menait 2-0. Et les portes de la ligue A grandes ouvertes, celles-là...

Et puis Grasshopper est revenu. Grâce à son extraordinaire Finlandais Hannu Virta, qui pourrait à lui seul, ou presque, interdire aux Romands ce qu'ils revendiquent de droit. Samedi soir, le défenseur fut une fois encore exceptionnel. A la hauteur de l'événement, d'une finale qui va crescendo tant en qualité que dans l'émotion. Sans parler des rebondissements de situation. Il y en a encore eu, à Zurich. Grasshopper est donc parvenu à égaliser juste avant la première sirène, à quatre contre cinq. Puis il s'est échappé, concrétisant ainsi un tiers qui domina de la tête et des épaules, et durant lequel, ma foi, il fit très forte impression.

Lausanne revient pour rien

Mais Lausanne ne s'était pas



Sous l'œil d'Ayer, Virta passe entre Veret et Wyssen. Demain, à Malley, cinquième et dernier acte.

encore fait à l'idée de se retrouver à Malley mardi. Il revient donc alors que Grasshopper avait lâché du lest. Par Monnier, puis par Gagnon, les deux Lausannois étant servis en l'occurrence par Verret...

Le kop «rouge et blanc» y a à nouveau cru. Cette fois, il était même persuadé de n'avoir pas fait le déplacement pour rien, de ne s'être pas battu pour obtenir un billet sans être, en retour, récompensé. Il entama même quelques chants victorieux, à la gloire de ses favoris. Quand

Bruetsch, décalé sur la droite, stoppa la marche triomphale, juste sous les yeux des Vaudois. Dur mais, reconnaissons-le, pas immérité du tout.

Lausanne et Grasshopper se valent, se tiennent de très près, à tous les niveaux. Quoi de plus logique, somme toute, qu'ils aient donc besoin d'une cinquième et ultime rencontre pour se départager. Celle-ci aura lieu à Malley cette fois, devant un public plus excité que jamais. Et décidé d'en finir.

Christophe Spahr

Grasshopper - Lausanne 5-4 (2-2 2-0 1-2)

Patinoire du Neudorf, 1500 spectateurs. Arbitres: MM. Kunz, Baumgartner et Naters.

Buts: 8'32" Stoffel 0-1; 10'08" Pasquini-Lapointe 0-2; 12'32" Virta (Grasshopper à 4 contre 3) 1-2; 18'43" Schenkel 2-2; 20'54" Paterlini-Lala 3-2; 32'23" Paterlini-Schlagenhauf 4-2; 47'13" Monnier-Verret 4-3; 52'46" Gagnon-Verret 4-4; 55'07" Bruetsch-Ziegler 5-4.

Grasshopper: Kohli; Virta,

Wick; Ziegler, Honegger; Schellenberg, Ramholt; Paterlini, Schenkel, Schlagenhaut; Bruetsch, Ayer, Lala; Hagmann, Lüber, Furrer.

Lausanne: Kindler; Gagnon, Guignard; Stoffel, Burkart; Goumaz, Wyssen; Zenhäuser, Verret, Monnier; Epiney, Desjardins, Bonito; Lapointe, Kossmann, Pasquini.

Pénalités: 11x2' contre les deux équipes.

Notes: Grasshopper sans Osborne (étranger surnuméraire), Lausanne sans Sapin (blessé).

Hockey sur glace**Les Nordiques encore battus à Washington**

Le déplacement à Washington ne convient décidément guère aux Québécois Nordiques. L'équipe la plus performante de la NHL y a en effet été battue pour la dixième fois en douze rencontres (1 nul et 1 victoire) par les Capitals, vainqueurs sur le score de 6-4.

Résultats

NHL: Tampa Bay Lightning - Hartford Whalers 2-0. Washington Capitals - Québec Nordiques 6-4. Chicago Blackhawks - Toronto Maple Leafs 3-3 a.p. Saint-Louis Blues - San Jose Sharks 6-2. Vancouver Canucks - Anaheim Mighty Ducks 6-1.

Cinq buts pour Zhamnov

Alexei Zhamnov a inscrit cinq des sept buts de son équipe, les Winnipeg Jets, qui ont obtenu un résultat nul 7-7 à Los Angeles, face aux Kings. C'est la première fois depuis février 1994 (Mike Ricci des Québec Nordiques lors d'un match contre les San Jose Sharks) qu'un joueur marque à cinq reprises lors d'une même rencontre du championnat de la NHL.

Résultats

NHL: New York Islanders - Buffalo Sabres 1-5. Pittsburgh Penguins - Philadelphia Flyers 3-2. Boston Bruins - New York Rangers 2-3. Dallas Stars - Detroit Red Wings 2-3. New Jersey Nets - Canadiens Montréal 4-1. Edmonton Oilers - Vancouver Canucks 1-5. Los Angeles Kings - Winnipeg Jets 7-7 a.p. (si)



MAGAZINE

ÉCRANS



Juliet Stevenson et Alain Rickman. *arte*

Arte 20 h 40

Mort casse-pied

«Truly, madly, deeply» est sorti en salles pratiquement en parallèle de la grosse mécanique hollywoodienne «Ghost». A la base les deux films racontent la même histoire, celle d'un fantôme qui revient pour l'amour d'une femme. La comparaison s'arrête là. «Truly» manie une finesse, un humour et une poésie absente de «Ghost». Le but de Jamie, le fantôme, magnifiquement joué par Alan Rickman, est d'aider Nina, sa femme d'accepter sa mort. Il ramène à la maison plein de copains de l'au-delà et se rend casse-pied au possible. A magnétoscooper... Le reste de l'actualité télé dans les «Ecrans» du jour. *.....PAGE 27*

RADIO RHÔNE

J'écoute...

6 h 10, 6 h 30, 7 h 30: «Info Rhône matin».
10 heures: «C'est comme vous voulez».
11 h 15: la santé par les plantes avec Jean-Jacques Descamps.
12 h 03: «Le jeu de midi».
12 h 15: «Info Rhône midi».
13 h 30: «La rubrique-à-brac».
16 heures: «Transit».
16 h 30: «Flash Info».
17 heures: «Dynamit».
18 h 20: «Info Rhône soir».
18 h 40: le grand invité de la rédaction, Helen Scott-Smith, correspondante sportive de Radio Rhône pour la coupe du monde de ski.

CLIN D'ŒIL

Lundi 3 avril, 93e jour de l'année. Si ce jour est votre anniversaire: une année qui ne laissera pas de grandes traces dans votre vie: beaucoup de routine et d'activités habituelles. Vous devrez surveiller un peu plus votre poids. Pour vos amours, ce ne sera pas la grande passion mais l'affection permanente.

NOUS FÊTONS

Richard de Chichester, après des études à Oxford, Paris et Bologne, il fut nommé chancelier de l'Université d'Oxford en 1235. Il devint ensuite conseiller juridique des archevêques de Cantorbéry. Puis ordonné prêtre, il fut ensuite nommé évêque. Il eut à se défendre contre la rapacité du roi Henri III.

LA PENSÉE

«C'est dans les grands dangers qu'on voit les grands courages.»
(Jean-François Regnard, «Le légataire universel»)

Des champions émérites

● Chamoson a accueilli la demi-finale du championnat suisse d'orthographe. ● Pour le meilleur.

L'œil fatigué, le poignet un peu endolori et l'esprit angoissé. L'état des 150 participants à la demi-finale du championnat suisse d'orthographe à Chamoson était identique. «En général, la grammaire n'était pas très difficile; par contre, il y avait beaucoup de noms d'animaux que je ne connaissais pas», expliquait Delphine Pannatier, 3e de la catégorie juniors. Francis Klotz, champion du monde d'orthographe, avait concocté un texte truffé d'embûches. Intitulée «Sables émouvants», la dictée contenait des termes français inconnus pour la plupart des gens. Les «addax», «mandrills» et «bubales» ont provoqué des fautes dans plus de 50 % des copies des adultes sélectionnés et dans 80 % de celles des juniors!

«Il y a 80 000 mots dans la langue française; bien sûr, on peut vivre avec 300 d'entre eux. Mais, c'est tellement riche que c'est dommage de ne pas connaître les autres mots», soulignait Michel Rothen, l'un des deux initiateurs des championnats d'orthographe en Suisse. Une fois la grammaire acquise, les candidats doivent s'exercer à l'orthographe d'usage. Ainsi, la curiosité est-elle un atout non négligeable pour devenir «un doué» en la matière...

Dur, dur

Le nombre de fautes était proportionnel à la difficulté de la dictée. Le premier adulte, René Belakovsky de Prilly, et le premier junior, Adrien Burki d'Aigle, ont tous deux fait 3,5 fautes. Un véritable exploit, si l'on sait que le texte comportait des termes tels que «atèle», «sagoutier», sorte de palmier, ou encore «oryctérope», un cochon qui vit caché le jour et sort la nuit. Lors de la correction, Francis Klotz n'hésita pas à conseiller avec humour aux concurrents d'aller visiter prochainement le zoo de Bâle. Quelques erreurs ont démontré la logique des participants: le mot «rôneraie» - plantation de palmiers - fut souvent écrit «rhôneraie», Valais oblige!

Après la dictée et la tradition-



Les trois meilleurs juniors de la demi-finale de Chamoson (Adrien Burki, Estelle Divorne et Delphine Pannatier) et les trois meilleurs seniors (René Belakovsky, Jean-François Guillaume et Patrick Houllmann) entourés des président et vice-président du comité, Francis Klotz et Michel Rothen, du président du jury, Pierre Mayoraz, et du président de la commune de Chamoson, Francis Giroud.

nelle remise des récompenses, les participants ont pu déguster quelques vins typiques de la région de Chamoson, dont le johannisberg. Les Chamosards n'avaient rien laissé au hasard. La salle polyvalente spacieuse et pratique se prêtait à merveille à la concentration des concurrents.

«La commune nous a approchés. Elle a été très généreuse et dévouée; l'accueil fut formidable», soulignait encore M. Rothen.

De plus, les amoureux du livre ont pu déambuler dans les rues du désormais célèbre village de Saint-Pierre-de-Clages. Outre les vingt-cinq qualifiés de chaque catégorie récompensés par Provins et Payot, les douze suivants ont reçu un petit présent signé les «Amis du livre». Une plume et un stylo gravés au nom de cette association ne pourront qu'exercer encore mieux leur poignet.

Confidentialité garantie

Bilan positif pour cette journée placée sous le signe de l'orthographe. Pourtant, les organisateurs aimeraient ouvrir encore plus les demi-finales. «Il faudrait que les gens osent venir. Qu'est-ce qu'ils risquent?», ajoutait M. Rothen. La confidentialité est assurée. Mais, les personnes semblent avoir encore peur d'être jugées, d'avoir quelque chose à prouver. Alors que le but premier de telles rencontres est de se faire plaisir. «Les vainqueurs seront ceux qui travailleront.» Comme le dit Michel Rothen, la lecture du dictionnaire est importante. «L'histoire n'est pas terrible, mais il y a beaucoup de personnages!» Verdict le 29 avril lors de la finale du championnat suisse d'orthographe à Genève. A suivre.

Christine Savioz

Les 50 qualifiés

Juniors: 1. Adrien Burki, Aigle; 2. Estelle Divorne, Nyon; 3. Delphine Pannatier, Sion; 4. Estelle Farine, Romanel; 5. Fabienne Cheseaux, Saillon; 6. David Roduit, Leytron; 7. Denise Putallaz, Aven; 8. Caroline Besse, Saillon; 9. Thomas Guignard, Premier (VD); 10. Sonia Pellitero, Savièse; 11. Maude Oswald, Prilly; 12. Johanna Grenier, Boussens; 13. Valérie Torrent, Loye; 14. Benito Valencia, Saillon; 15. David Lambiel, Riddes; 16. Cédric Dessimoz, Conthey; 17. Annelise Reber, Monthey; 18. Alexandrine May, Versegères; 19. Aline Carrupt, Ollon; 20. Caroline Grenier, Boussens; 21. Raphaël Luy, Sion; 22. Delphine Cherix, Sion; 23. Floriane Gasser, Sion; 24. Florence Mariétan, Monthey; 25. Christine Lamon, Sion.
Seniors: 1. René Belakovsky, Prilly; 2. Jean-François Guil-

laume, Sion; 3. Patrick Houllmann, Genève; 4. Annie Métroz, Fully; 5. Christiane Pasche, La Conversion; 6. Eveline Jacques, Genève; 7. Jean-Pierre Cattin, Les Diablerets; 8. Aurore Pfyffer, Ecoteaux; 9. Nicole Bugnon, La Tour-de-Peilz; 10. Olivier Rapin, Montreux; 11. Samia Ryser, Payerne; 12. Marinette Bonvin, Vétroz; 13. Emmanuel Planchamp, La Tour-de-Peilz; 14. René Mégevand, Yverdon; 15. Martine Stoeckli, Sainte-Croix; 16. Noëlle Brüche, Martigny; 17. Ralph Fluri, Gland; 18. Anne-Lyse Salamolard, Monthey; 19. Marielle Thiébaud, Lausanne; 20. Michel Theytaz, Venthône; 21. Jean-François Farine, Romanel; 22. Margaritha Horisberger, Genève; 23. Alexandre Jacquier, Evionnaz; 24. Cécile Neury, Martigny; 25. Jeanne Prahin, Nyon.

Sables émouvants

● Le texte de la dictée imaginée par Francis Klotz.

L'illustré
NOUVELLES
LA LIBERTÉ

PARRAINAGE
Société de Banque Suisse
NOUS SOUTENONS LES BONNES IDÉES

Le jour avait décliné et la nuit était tombée sur le sud du Sahara libyen. La lune nimbée d'un halo jetait une clarté laiteuse sur les trois tentes croquequillées derrière un palis dressé en deçà d'un oued tari. A quelque distance, un sagoutier au feuillage étique feignait d'abriter le véhicule au hayon laissé béant: le guide, un Peul (Peuhl) aux membres d'atèle, s'y reposait. Quelques tourées gisaient, négligemment abandonnées. Là-bas, au creux de la rôneraie ébouriffée, s'élevaient les derniers babillages des gangas. La terre boursoufflée et bouffie de chaleur exsudait des vapeurs torrides que dispersaient des couches d'air si froid et si lourd qu'il semblait avoir chu des étoiles. On entendait, comme des soupirs, les halètements de tout un grouillement arénicole et héliofuge.

La journée avait été éreintante. A des regs rouge foncé, noirs et gris-blanc avaient succédé les hamadas

hostiles écrasées de soleil. Les rafales de simoun, la touffeur accablante et les pistes défoncées avaient épuisé les énergies. Après un en-cas (encas) succinct, nos explorateurs finnois, deux célibataires et deux couples venus pour un safari-photo, s'étaient affalés sur leurs couchettes, las et courbatus. Peut-être se sont-ils alors repassé mentalement les meilleurs moments de leur périple transafricain? En effet, celui-ci avait commencé sous les meilleurs auspices. On eût dit que la faune s'était mise en tête de leur être agréable, puisqu'ils eurent la chance de filmer des addax, des mandrills et des bubales. Au Kenya, ils avaient vu des impalas aux cornes lyrées dévorés par des lionnes en furie. Un jour, près du lac Tanganyika, un couple se trouva nez à nez dans sa paillote avec deux scinques qui s'étaient mis en quatre pour fouir le sable. Et ces oryctérotes surpris nuitamment par les faisceaux des phares et qui s'étaient se-

coué le museau grouillant des termites qu'ils avaient débusqués! Que de souvenirs!
L'atmosphère s'était lentement détériorée. Des problèmes de préséance avaient surgi et des différends s'étaient fait jour. Des querelles d'Allemand(s) exacerbées par les conditions de vie avaient dégénéré. Moins de quinze jours avaient suffi pour transformer les femmes en harpies et les hommes en Lucifers. Il fallut que le guide usât de diplomatie pour qu'ils n'en vinsent pas aux mains et que le voyage finit à la date prévue.

Phrases subsidiaires

1. Le papetier surseoira à l'achat de papier crépon, de papier(-)calque, de papier cristal, de papier peint, de papier ministre et de papier kraft.
2. Les vanesses colorées tourbillonnaient au-dessus des ipomées, des papilionacées et des cypéracées.

Francis Klotz

R LES DICTIONNAIRES ROBERT

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE GENEVE



UNION VALAISANNE DU TOURISME

LATHION VOYAGES SION

PROVINS

COMMUNES DE CHAMOSON ET FRIBOURG

PAYOT

RADIO

Crises gérées

Guy Corneau, psychanalyste québécois, signe l'ouvrage «Père manquant, fils manqué». Lui et Roselyne Fayard, toute la semaine dans «Comédie» (La Première, 10 h 05), nous enseignent comment gérer les diverses crises rencontrées au cours de notre vie.

Traditions

Le regard jeté sur la ligne bleue de la Méditerranée, les pieds plantés dans le sable jaune du Sahara, la Tunisie se case entre ses grands voisins, l'Algérie et la Libye. «Zapp' monde» (La Première, 14 h 05), par le regard d'Alex Décotte, arpente un pays qui, tout aussi touristique soit-il, ne renie pas ses traditions.

Poux

Semaine plutôt «light» en informations pour «Mara-bout de ficelle» (La Première, dès 15 h 05). Les seuls éléments portés à notre connaissance touchent la rubrique «Un métier, un jour» (après 17 heures) qui cherche des poux à la profession de perruquier. Comment voulez-vous remplir cette colonne si chacun n'y met pas un peu du sien?

Consultation



«Baraka» (La Première, 20 h 05), après la chronique de Lidia Gabor, se paie une consultation rétro avec le Dr John. L'artiste avait ouvert son cabinet au Festival de Jazz de Montreux en 1973. Sur le coup des 21 heures, les infos du jour écoulées, le magazine tend son micro vers la chanteuse Carole Rich. 144

«Attitudes de refus»

● TSR, 22 h 35 ● Suite et fin de notre interview avec Bertrand Tavernier, invité de «Tout va bien» pour son dernier film «L'Appât» ● Cette réalisation devrait arriver cette semaine en Valais.

En renard vicieux, Bertrand Tavernier débute «L'Appât» comme une comédie noire. On assiste aux plans échafaudés par trois jeunes minables. Jamais on ne croit qu'ils vont passer à l'acte: détrousser les gogos, accumuler un pactole pour partir en Amérique lancer une chaîne de prêt-à-porter. Leurs deux meurtres nous cueillent à froid, on se réfugie en se disant qu'il s'agit d'une fiction et une petite voix nous susurre aussitôt que nous assistions à une libre reconstitution d'un fait divers.

— En misant sur ces paliers, vous jouez avec le spectateur comme une boule de flipper...

— C'est vrai qu'on donne au départ l'impression que le film commence comme un Doillon ou un Klaspisch, de se couler dans un courant de films sur les jeunes. Puis, on vous entraîne ailleurs... Je veux qu'on sente toujours leur époque derrière les personnages, parce que ce sont des criminels des années nonante. Leur attitude à la violence est une attitude qui devient courante. On la trouve tous les jours dans les lycées et certains la vivent comme dans un téléfilm, comme si elle ne portait à aucune conséquence. Selon certains éducateurs, il faut réapprendre à cette génération le temps partagé, celui qui permet la réflexion, la distance, le raisonnement. C'est une chose très très importante. Je voulais au peu secouer les spectateurs là-dessus.

— Il y a une évolution dans la façon dont vous montrez, dans «L'Appât», les images de télévision. On commence sur un petit écran pourri et l'on finit, dans l'appartement de la deuxième victime, avec un écran géant qui occupe

toute une paroi.

— C'est une évolution évidemment volontaire. On m'a dit qu'elle montrait la soumission des jeunes aux images venues des États-Unis... J'ignorais que Peter Gabriel, Patricia Kaas ou Patrice Leconte avaient des passeports américains. A un moment, l'héroïne coupe d'ailleurs le film de Patrice Leconte, «Tandem». Leconte m'a téléphoné en me

Bertrand Tavernier: «Marie Gillain a établi une carte d'identité très précise, une structure forte, de son personnage...»

sadfi

disant: «Cette petite conne! Préférer des clips à mon film! Si j'avais été juré, je lui aurais collé trente ans de taule!» (rires). Je reflète l'attitude de refus des jeunes par rapport aux réalisations françaises... Je veux souligner cette non-curiosité. J'ai entendu cette phrase — «C'est français, c'est ringue!» — des centaines de fois. Comment j'ai choisi les extraits de clips ou de

films dans «L'Appât»? Je ne désirais surtout pas qu'ils apparaissent en commentaires de l'action. C'est vachement compliqué, on a regardé des centaines de clips...

— Vous dites souvent que la pseudo-révolte des jeunes est complètement récupérée par la télévision. On est pourtant bien loin de la censure qui régnait sous Pompidou et de l'ORTF...

— A l'époque, on exprimait sa révolte en s'engageant dans le quotidien. La liberté actuelle des médias est aussi conditionnée par le show-business et l'audimat. Vous avez vu un seul candidat à la présidence parler de Sarajevo? Du sida? Il existe une plus grande liberté, certes, surtout si le sujet est porteur, mais elle se conditionne à l'indice de satisfaction. Cela me fait peur. Et les personnages de «L'Appât» ne vont en tout cas pas regarder des émissions qui les informent. Pour eux, l'information n'existe pas et ils considèrent les hommes politiques comme des pourris. «Les Guignols de l'info», qui font un travail sublime de vérité, participent un peu au fait que les gens ne veulent pas s'informer davantage. Ils estiment qu'ils savent tout par «Les Guignols». Cette satire ne pousse pas des

jeunes à lire, à se documenter. Cela leur sert d'exutoire... Ceci dit, j'adore «Les Guignols»! Quand ils disent, à propos du meurtre des colleurs d'affiche du FN: «Le Pen est le seul candidat qui applique son programme avant d'être élu», c'est formidable! A partir de là, il faudrait aller plus loin. Plus on connaît la réalité, plus le plaisir qu'on peut prendre à ce type d'humour vachard sera grand...

Propos recueillis par Joël Cerutti



RAPIDO

Contrepèteries



En Grande-Bretagne, «The Big Breakfast» secoue le cocotier apathique des émissions matinales. «Confetti» (Arte, 19 heures) nous en retranscrit les coulisses. Avant que Schwarzie ne se prenne pour Terminator, il porte les cheveux longs et l'épée de «Conan le barbare» (France 3, 20 h 50). Un titre qui incite à toutes les contrepèteries et un scénario signé (eh oui!) Oliver Stone. «Ces garçons qui venaient du Brésil» (M6, 22 h 40) imagine le clonage d'Adolf Hitler à une soixantaine d'exemplaires. Un chiffre assez modeste si on le confronte à celui des néo-nazis qui sévissent dans nos pays européens. Avec Gregory Peck, impérial dans la peau d'une ordure nommée Joseph Mengele. 144

RUMEURS

Trop raffinée



«J'ai quitté France 2 parce que Louis Blériot, directeur des programmes, m'a dit que je n'étais pas assez vulgaire pour sa chaîne.» Daniela Lumbroso, aujourd'hui à «Cocou!» (TF1). france 2

GROS PLAN

Cheveux courts pour film hirsute

● Avec «Tango», Patrice Leconte exécute quelques pas dans une folie chère à Bertrand Blier ● Ça décoiffe...

Confession de Paul, neveu du juge surnommé l'Élegant, employeur de Vincent, pilote publicitaire, tueur à ses heures. «Le jour où ma femme a appris que, pour la cinquième fois depuis le début de l'année (nous étions en mars), je la trompais avec une autre, ma vie a basculé. Elle m'a tout d'abord trompé à son tour, avec le premier type venu, en l'occurrence le chauffeur de taxi qui la ramenait à la maison. Je suis allé voir mon oncle, qui, bien que ne s'étant jamais marié, a toujours été de bon conseil lorsque j'ai eu d'autres soucis conjugaux. Il a été formel: pour avoir la paix définitivement, il faut tuer ma femme. Et, pardonnez-moi, mais je pense qu'il a raison. Car si la solitude des célibataires ne m'a jamais fait rêver, en revanche, la liberté des veufs m'a toujours fasciné. Et puis, comme

j'aime toujours ma femme, c'est tout de même la seule solution pour qu'elle ne risque pas d'être heureuse avec un autre homme...»

Sans ceinture

L'oncle, dit l'Élegant, juge de profession, contrairement aux apparences, aime les femmes. Il n'a jamais voulu vivre avec. Nuance. Lors d'un procès, il met la main sur Vincent, un pilote d'avion qui fait des acrobaties et écrit dans le ciel, avec une fumée blanche, des noms d'apéritifs ou de supermarchés. Le jour où il comprend que sa femme lui fait



Thierry Lhermitte, Philippe Noiret et Richard Bohringer dans un «Tango» à redécouvrir hors de toutes polémiques sexistes... sadfi

porter des cornes, il l'emmène en avion pour faire un looping sans ceinture de sécurité. C'est lui que l'Élegant choisit pour le meurtre de la femme de Paul. Le réalisateur Patrice Leconte justifie en une seule phrase les envies qui le poussent à tourner «Tango»: «C'est parce que j'ai toujours aimé avoir les cheveux courts que j'ai eu envie de faire un film hirsute.»

Chiffres ravageurs

Il ajoute quelques chiffres assez ravageurs au dossier de présentation. «En 1992, 20 853 hommes mariés ont

eu envie de tuer leur femme, 122 sont passés à l'acte. C'est très peu. Sur 50 000 hommes mariés interrogés, 48 956 ont reconnu qu'ils préféreraient redevenir célibataires. Sur 50 000 célibataires interrogés, 49 653 ont avoué qu'ils souhaiteraient être mariés. Allez comprendre. D'autre part, sur 25 000 couples interrogés, 12 seulement ont déclaré qu'ils ne s'étaient jamais engueulés. Renseignements pris, ils étaient mariés depuis trois jours. Malgré tout, tous reconnaissent que la vie est belle. Les statistiques sont parfois effarantes.» A sa sortie, «Tango» s'est évidemment pris l'étiquette de «misogynie» primaire. Regardez ce soir attentivement la danse de nos trois paumés face à la gent féminine... Cela modifie les jugements bâclés.

(c/af)

Chute mortelle

Skieur genevois tué à Zermatt.

ZERMATT. - Un skieur genevois de 49 ans a trouvé la mort hier vers 15 heures à Zermatt. Il a fait une chute et heurté une pierre sur l'itinéraire «Marmotte» du Rothorn, au lieu dit Meisterswang. Grièvement blessé à la tête, il est décédé sur place, a indiqué la police cantonale.

Par ailleurs, deux avalanches ont emporté respec-

tivement deux et trois skieurs de randonnée dimanche vers 11 heures à Loèche-les-Bains, à environ 2800 mètres d'altitude, dans la région de la Gemmi-Lämmeren. Les cinq personnes ont pu se libérer par leurs propres moyens. Une autre coulée de 100 mètres de large a recouvert une piste de ski de fond à Zinal samedi vers 17 h 30, sans conséquence.



L'Association du personnel enseignant du district de Sierre

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

André BRUTTIN

instituteur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le conseil d'administration, la commission scolaire, la direction et les enseignants du cycle d'orientation régional de Grône

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

André BRUTTIN

ancien président de la commission scolaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La commission scolaire et le personnel enseignant de Veyras

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

André BRUTTIN

papa de Marie-Colette Favre, membre de la commission.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'amitié, ce merveilleux sentiment que nous tenons trop souvent en veillesse, cette amitié qui renforce notre espérance, vous nous l'avez manifestée avec bonté lors du décès de notre cher époux et papa

Monsieur

Charly MORARD

Soyez-en remerciés vous toutes et tous qui avez participé, de près ou de loin, à notre immense chagrin.

Sion, avril 1995.



La classe 1975 de Vollèges

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Claude ALTER

papa de Geneviève, sa contemporaine.



La SEVE Vollèges

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Claude ALTER

son dévoué membre du bénévolat.



Et moi, je vis pour Lui.
Ps. 21.

Le Seigneur vient de rappeler à Lui

Sœur

Brigitte NANCHEN

de Chelin, Lens



Elle nous a quittés le 1^{er} avril 1995, dans sa septante-cinquième année d'âge et dans la cinquante et unième année de sa profession religieuse.

Avec générosité et discrétion, elle fut au service des malades durant quarante-six ans, à Sion, Sierre, Montana et en Guadeloupe.

La congrégation et sa famille se souviennent d'elle dans la reconnaissance et la recommandent à votre prière.

Font part de leur peine:

Les sœurs hospitalières de Sion;

Sa famille:
Ses frères et sœurs;
Son beau-frère et ses belles-sœurs;
Ses neveux et ses nièces;

ainsi que toute la parenté des familles NANCHEN et PRAPLAN.

La messe de sépulture sera célébrée à la cathédrale de Sion, le mardi 4 avril 1995, à 10 h 30.

Domicile mortuaire:
sœurs hospitalières, chemin de Pellier 4, 1950 Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La classe 1941 de Fully

a le regret de faire part du décès de son contemporain

Yvan BENDER

Les membres se retrouveront à la crypte, aujourd'hui lundi 3 avril 1995, à 14 heures.



La cagnotte La Fontagnarde et ses amis de La Fontaine

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Yvan BENDER

membre et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La jeunesse radicale de Fully

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Yvan BENDER

ancien président.



Le syndicat UPTT Valais romand poste

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Yvan BENDER

membre actif.



La classe 1929 de Lens - Icoigne

a le regret de faire part du décès de son contemporain et ami

René BRIGUET

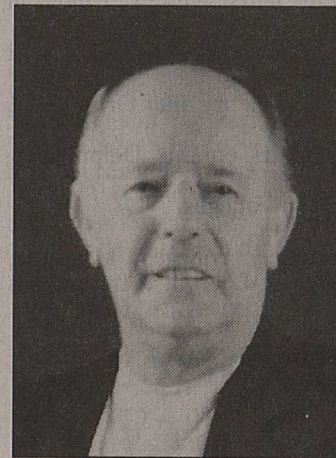
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur

Jean CINTER

1922



Pour tous ceux qui savent qu'ils doivent mourir, seul le sacrifice donne un sens à la vie.

a été enlevé à leur tendre affection le 31 mars 1995.

Font part de leur très grande peine:

Son épouse:
Olga CINTER-FONDEUR, à Sierre;

Ses enfants:
Christine CINTER, à Lausanne;
Catherine et Bernard MONNIER-CINTER, à La Chaux-de-Fonds;
Jean-Louis et Catherine CINTER-MELLY, à Saint-Luc;

Ses petits-enfants:
Alexandra, Frédéric, Laura, Joëlle, José, Clara et Romain;

Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs;

Les familles parentes et alliées, ainsi que les amis.

La messe de sépulture aura lieu à l'église Sainte-Croix à Sierre, le mardi 4 avril 1995, à 10 h 30.

Jean repose au centre funéraire du cimetière de Sierre, où la famille sera présente aujourd'hui lundi 3 avril 1995, de 18 à 20 heures.

*L'amour n'est pas aimé.
Saint François d'Assise.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'entreprise postale Hilaire Epiney & Fils S.A. à Ayer

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Antoine CINTER

père de Jean-Louis, son fidèle collaborateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et les collaborateurs de TTM S.A., Sierre

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Jean CINTER

ami de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Nous avons été profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus. Vous tous, parents, amis et connaissances qui nous avez entourés en ces moments de douloureuse séparation, par vos prières, votre présence, vos dons, vos fleurs, vos messages et votre amitié, la famille de

Jeanne DONNET-LINDER

vous remercie de tout cœur et vous prie de croire à sa profonde gratitude.

Un merci particulier:
- au curé Othon Mabillard;
- au pasteur Subilia;
- au docteur Benoît Delaloye;
- au personnel hospitalier;
- aux pompes funèbres A. Rithner;
- à la classe 1929 d'Aigle.

Monthey, avril 1995.



*Plus le temps se fait sombre, et la route aride,
plus je remplis mon fichu d'étoiles.*

Son épouse:
Zita ALTER-GERMANIER, à Vollèges;

Ses enfants et petits-enfants:
Nicole et Jacky VARONE-ALTER, leurs enfants Cindy et Nicolas, à Savièse;
Géraldine et Kurt SCHWITTER-ALTER, leurs enfants Julien et Emilien, à Fully;
Yvon et Marina ALTER-PELLAUD, leur fille Orianne, à Chemin-Dessus;
Viviane et Michel RONC-ALTER, leurs enfants Delphine et Florian, à Fully;
Geneviève ALTER et son ami Cédric, à Vollèges;

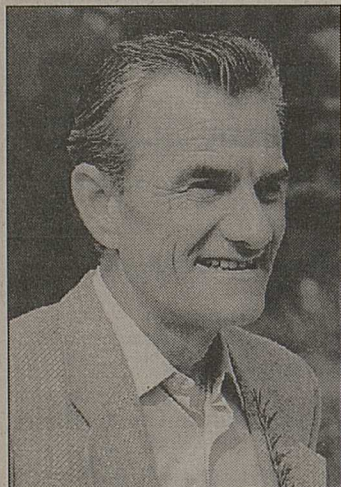
Ses frères et sœurs à la Providence, Vollèges, Martigny, Massongex, Martigny-Combe, Fully, au Levron, leurs enfants et petits-enfants;

Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces à Val-d'Illeiez, Daillon, Genève, Zurich, Martigny;

Ses filleules;

Ses cousins, cousines;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de



**Monsieur
Claude
ALTER**

1933

La messe d'ensevelissement aura lieu le mardi 4 avril 1995, à l'église de Vollèges, à 14 h 30.

Son corps repose à la chapelle de l'ossuaire au Châble où la famille sera présente aujourd'hui lundi 3 avril 1995 de 19 à 20 heures.

Ni fleurs ni couronnes pensez à la mission du père Hugues par centre missionnaire de Vollèges, c.c.p. 19-509-0.

Cet avis tient lieu de faire-part.



**La direction et le personnel
de Gaillard fleurs au Châble**

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Claude ALTER

papa de Geneviève, employée et collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'administration communale de Vollèges

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Claude ALTER

son dévoué employé.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Par votre présence, vos paroles, vos écrits, vos dons, vous avez témoigné de l'immense sympathie que vous portiez à notre cher

Yvon

Ces messages ont été pour nous d'un grand réconfort dans ces moments de deuil.

Soyez-en sincèrement remerciés.

Famille Yvon Zufferey.

Sierre, avril 1995.



*Je quitte ceux que j'aime
et vais rejoindre ceux que j'ai aimés.*

Juliette et René RODUIT-BENDER et leurs enfants Michel, Claude et Laurette et leurs enfants Justine, Valentin et Blaise, Yves et Véronique;
Hervé et Josiane BENDER-ANÇAY et leurs enfants Olivier et Alex, à Fully;
Andrée et Jean CARRON-BENDER et leurs enfants Floriane, Joël et Mélanie, à Fully;

La famille de feu Emery THÉTAZ-GRANGES;
La famille de feu Olivier GRANGES-GRANGES;
La famille de feu Pierre BENDER-RODUIT;

Son parrain: Frédy THÉTAZ, à Fully;

Ses filleuls;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Yvan
BENDER**

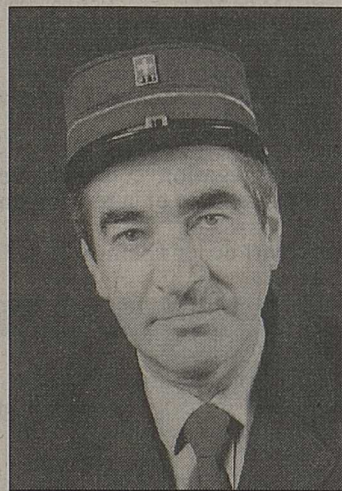
facteur

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, filleul, parrain, parent et ami enlevé subitement à leur tendre affection le 1^{er} avril 1995 à l'âge de 54 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée aujourd'hui lundi 3 avril 1995 à 14 h 30.

En lieu et place de fleurs et de couronnes, pensez au home La Pierre-à-Voir à Saxon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La communauté S.I. Verdun, à Fully

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Yvan BENDER

copropriétaire et frère de M. Hervé Bender, administrateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**L'entreprise Perraudin & Carron à Saillon
et ses employés**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Yvan BENDER

beau-frère de Jean Carron, associé et patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Le buraliste postal de Fully
et son personnel**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Yvan BENDER

estimé facteur, collègue et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Monsieur

André FRITZ

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leur don, ont pris part à son grand chagrin, et les prie de croire à sa vive reconnaissance.

Un grand merci à l'hôpital de Martigny, à l'AMIE, au docteur Farquet, aux samaritains de Saxon.

Couvét, Saxon, avril 1995.



Je quitte les miens dans la sérénité.

Le 2 avril 1995, s'est endormi paisiblement, entouré de sa famille et muni des sacrements de l'Eglise, à l'hôpital de Champsec à Sion

**Georges
SCHMALTZRIED**

vigneron
1914



Font part de leur peine:

Son épouse:
Anna SCHMALTZRIED-POSSE, à Chamoson;

Ses enfants:
Louis et Irma SCHMALTZRIED-HUGUET, à Chamoson;
Christiane MICHELLOD-SCHMALTZRIED, à Sion;
Juliana et Pierre VIOLI-SCHMALTZRIED, à Montreux;

Ses petits-enfants:
Patrick et Anne-Marie SCHMALTZRIED-CARRUPT, à Chamoson;
Christian et Sonia MICHELLOD-CANOSSA, à Conthey;
John SCHMALTZRIED et son amie, à Montreux;

Ses arrière-petits-enfants:
François et Anne SCHMALTZRIED, à Chamoson;
Christian VOCAT, à Chamoson;

Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs:
La famille de feu Roger SCHMALTZRIED-NEUWERTH, à Magnot;
Gabrielle SCHMALTZRIED-BOVIER, et famille, à Chamoson;
La famille de feu Marius NEUWERTH-SCHMALTZRIED, à Lausanne;
Marcelle BAUDIN-SCHMALTZRIED, et famille, à Saillon;
Lucette POSSE-ZUFFEREY, et famille, à Veyras;
La famille de feu Emile DESSIMOZ-POSSE, à Ardon;
Aimée et Jean-Claude CHAVAN-POSSE, et famille, à Lausanne;

Ses filleuls:
Jeannot NEUWERTH et Christian POSSE;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture aura lieu à l'église paroissiale de Chamoson, le mardi 4 avril 1995, à 16 heures.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



*Ce qu'il y a au plus profond
du cœur de l'homme
n'appartient qu'à Dieu seul.*

Marie-Thérèse FESSLER, à Martigny;
Suzanne ETTER-FESSLER, ses enfants et petits-enfants, à Martigny;
Andrée et André PERLSTAIN-FESSLER, leurs enfants et petite-fille, à Berne;
Madeleine et Joseph GROSS-FESSLER, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny;
Monique FESSLER, à Martigny;

Les familles DÉFAYES et VEUTHEY;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Jean FESSLER

1915

leur très cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé subitement à leur tendre affection, le vendredi 31 mars 1995.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de Martigny, le mardi 4 avril 1995 à 10 heures.

Le défunt repose à la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente aujourd'hui lundi 3 avril 1995 de 19 à 20 heures.

En lieu et place de fleurs et couronnes, pensez à une œuvre de votre choix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Martial et Eva ANTILLE-RAPPKE, à Genève;
Madame et Monsieur Ginette et Jules SCHWERY-ANTILLE, à Chalais;
Monsieur Gerbert ANTILLE, à Chalais;
Madame et Monsieur Nicole et Louis TARAMARCAZ-ANTILLE, à Réchy;

Madame et Monsieur Andrée et Michel SCHEPERS-ANTILLE et leurs enfants, à Genève;
Madame et Monsieur Pascale et René FLOREY-SCHWERY et leurs enfants, à Monthey;
Monsieur Gilles ANTILLE et son amie, à Lausanne;
Monsieur Pierre TARAMARCAZ, à Réchy;
Monsieur Nicolas SCHWERY, à Chalais;
Mademoiselle Laure ANTILLE, à Sion;
Monsieur Robert TARAMARCAZ, à Réchy;
Monsieur Thomas TARAMARCAZ, à Réchy;

Madame veuve Eléonore MATHIEU, et famille;
Madame veuve Frida MATHIEU, et famille;
Monsieur Max PERRUCHOUD, et famille.

La famille de feu Joseph MATHIEU;
La famille de feu Edwige VOIDE-MATHIEU;
La famille de feu Gerbert MATHIEU;

La famille de feu Maurice DEVANTHÉRY;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Marthe ANTILLE

née MATHIEU
ancienne tenancière
du café du Téléphérique

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et marraine, survenu au home de Beaulieu à Sierre dans sa 87^e année, munie des sacrements de l'Eglise.



La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église de Chalais aujourd'hui lundi 3 avril 1995 à 16 h 30.

La défunte repose à la chapelle ardente de Chalais.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Eternelle est la fidélité du Seigneur.
Ps. 116.

Sûre de cette parole

Sœur Candide BEYTRISON

de Saint-Martin

a remis sa vie entre les mains du Père, le vendredi 31 mars 1995 dans la huitante-septième année d'âge et dans la soixante-cinquième année de profession religieuse.

Consacrée à Dieu comme sœur hospitalière elle fut au soin des malades et des pauvres avec cœur et compétence.



Nous la recommandons à votre prière.

Font part de leur peine et de leur espérance:

La congrégation des sœurs hospitalières de Sion;

Ses frères et belles-sœurs:
Maurice et Félicie BEYTRISON-ZERMATTEN et leurs enfants;
Adrien BEYTRISON-MAYOR et ses enfants;
Angelin et Germaine BEYTRISON-VUISOZ et leurs enfants;
Alexis et Hélène BEYTRISON-RAPPAZ et leurs enfants;

Ses neveux et nièces:
La famille de feu Camille et Eugénie BEYTRISON-MAYOR;
La famille de feu Jean et Clémentine MOIX-BEYTRISON;
La famille de feu Louis et Adeline VOIDE-BEYTRISON;
La famille de feu Henri et Eugénie VUISOZ-BEYTRISON;

Ses cousins et cousines;

ainsi que les familles parentes et amies.

La messe de sépulture aura lieu le mardi 4 avril 1995, à la cathédrale de Sion, à 10 h 30.

Domicile mortuaire:
sœurs hospitalières, chemin Pellier 4, Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



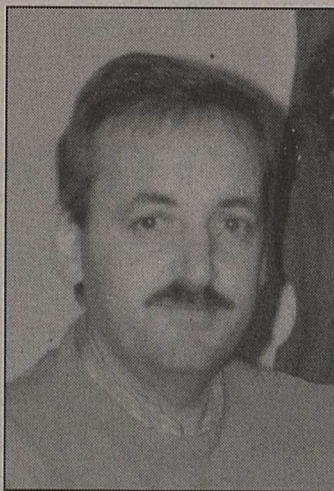
Veuve Anita BIANCHI, à Vétroz;
Paul BIANCHI et famille, à Vétroz;
Robert BIANCHI et famille, à Sion;

ont la douleur de faire part du décès de leur beau-frère et oncle

Monsieur Ivo BIANCHI

décédé à Fivizzano (Italie) le 26 février 1995, dans sa 48^e année, suite à une pénible maladie.

Une messe en son souvenir sera célébrée à l'église Saint-Théodule à Sion, le mardi 4 avril, à 19 heures.



*Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.*

Les familles parentes, alliées et amies de

Madame Frieda BARELL

ont la douleur de faire part de son décès. Elle s'est endormie paisiblement le 30 mars 1995 dans sa 82^e année.

Selon son désir, l'ensevelissement a eu lieu dans l'intimité.

Un grand merci pour le dévouement et la gentillesse du personnel du home Zambotte à Savièse.



Jeanine LOVEY-AEBERLI, à Meyrin;
Michel et Elisabeth DUCRET-CASTELLA, leur enfant, à Albeuve;
Martin et Marie-Thérèse DUCRET-RIME, leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Claude MATHEY, en Afrique du Sud, et famille;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Georgette AEBERLI

née MATHEY

leur très chère maman et tante, enlevée subitement à leur tendre affection le 30 mars 1995.

Selon son désir, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le conseil d'administration et le personnel de Sodeval S.A.

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur René BÉTRISEY

père de M. Géo Bétrisey, directeur de l'entreprise.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le comité, la direction et le personnel de Cimtec Valais

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur René BÉTRISEY

papa de son président M. Géo Bétrisey.

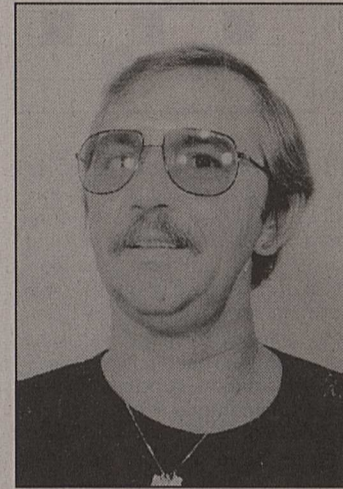
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

*Mon amour,
tes souffrances sont finies.
Repose en paix.*

Chantal VAN REETH, à Martigny-Croix;
Benoît VAN REETH, en Belgique;
Joseph VAN REETH, en Belgique;
Marie-José THYS, en Belgique;
Emile VAN REETH et Sabine, leurs enfants, en Belgique;
Yvonne VAN REETH et son ami Yvon, leur enfant, en Belgique;
Auguste VAN REETH, ses enfants, en Belgique;
Denise BORALEY-TROILLET, à Lausanne;
Danielle BORALEY et son ami Yves MARTIN, à Lausanne;
Sandra et son ami Patrick, à Lausanne;
Joël, à Lausanne;
René et Mireille THURRE, à Riddes;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis VAN REETH



leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, beaux-fils, filleul et ami, enlevé à leur tendre affection le 30 mars 1995 après une longue et pénible maladie supportée avec courage et dignité.

Selon son désir, l'incinération a eu lieu dans l'intimité de ses proches.

En lieu et place de fleurs, pensez à l'antenne François-Xavier-Bagnoud, c.c.p. 19-2027-8.

Adresse de la famille:
M^{me} Chantal Van Reeth, 1921 Martigny-Croix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Très sensible aux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Catherine FORCLAZ- FOLLONIER

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs dons, leurs envois de fleurs, ont pris part à son épreuve.

Un merci particulier:

- au docteur Bernhard;
- au curé Métry;
- au service cantonal de l'agriculture, à l'école ménagère rurale et au groupement du personnel de Châteauneuf;
- à la Société de gym de Vollèges;
- aux chantres et à la Chorale de La Sage;
- à l'alpage de Prélet.

La Forclaz, avril 1995.



EN SOUVENIR DE Pascal JELTSCH



1990 - 6 avril - 1995

Que ton souvenir lumineux nous accompagne tout au long du dernier bout de chemin qu'il nous reste à faire.

Tes parents, ta famille.

Une messe anniversaire sera célébrée à l'église de Plan-Conthey, le jeudi 6 avril 1995 à 19 h 30.



Cela s'est passé un 3 avril

1991 - Décès de Graham Greene, écrivain britannique.
 1988 - Signature d'un accord de paix entre l'Éthiopie et la Somalie.
 1987 - Fin du procès de la Mafia en Italie: soixante-cinq condamnations à des peines de prison.
 1982 - Le premier ministre bri-

Il était un jour

tannique, Margaret Thatcher, envoie une importante force d'intervention navale aux Malouines.
 1948 - Les Etats-Unis accordent un prêt de 5,33 milliards de dollars à seize pays européens.
 1930 - Le Ras Tafari devient l'empereur Haïlé Sélassié d'Abyssinie.
 1922 - Joseph Staline est nommé secrétaire du Parti communiste soviétique.
 1897 - Mort du compositeur allemand Johannes Brahms.
 1584 - Le duc de Parme reprend

Ypres, en Belgique, à la Hollande.
 1512 - Le sultan turc Bajazet II abdique, Sélim 1^{er} le Cruel lui succède.
Ils sont nés un 3 avril
 - Mme Simone (Pauline Porché), femme de lettres et actrice française (1877-1985)
 - Marlon Brando, acteur américain (1924)
 - Doris Day, actrice (1924). (ap)

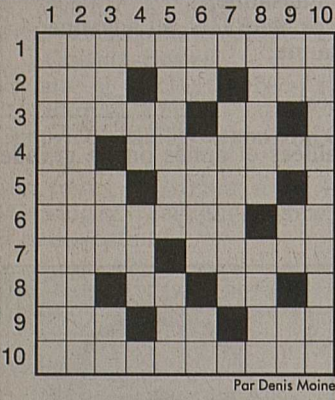


Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

Case postale 555 - 1951 Sion
 Tél. (027) 297 666

2 000 000 d'adresses privées à votre disposition

MOTS CROISÉS



Horizontalement: 1. C'est comme un cheveu sur la langue... 2. Cri pour torero - Filet mignon - Un qui connaît les oraisons. 3. Saintement huilée - Note. 4. Boîte d'images - Propre au temps chaud. 5. Communauté européenne - Vif au goût. 6. Serpent à sonnette - Valeur toujours variable. 7. Prénom alémanique - Nettoyai. 8. Conjonction - Symbole métallique - Coup sur une peau. 9. Pas vraiment hier - Note - Rassemblé, dans un certain sens. 10. Marque authentique.

Verticalement: 1. Connaissance en élevage d'animaux. 2. Plantations. 3. Un domaine de méditation - Personnage équivoque - Mises en route. 4. Pronom - C'était la radio... 5. Entrelaç - Cité glaronnaise. 6. Pris - Silicate de magnésium - Agence d'information. 7. Un spécialiste en textile. 8. La difficulté, c'est de la ramener à bon port - Guide. 9. Conjonction - Rive d'oasis - Roule parfois sous le niveau de la mer. 10. Une telle secousse fait frémir.

Solution du jeu précédent
Horizontalement: 1. Mensu-alié. 2. Acuités. Os. 3. Noix. Bip. 4. Ss. Alose. 5. Usai. Banco. 6. Ea. Ite. 7. Tif. Deuton. 8. Usage. Ni. 9. Der. Anes. 10. Escarcelle.
Verticalement: 1. Mansuétude. 2. Ecossaisés. 3. Nui. Farc. 4. Sixain. 5. Ut. Dear. 6. Aérobie. Nc. 7. Ls. Saturée. 8. Benêt. Sl. 9. Toi. On. 10. Espionnite.

Le printemps du chevreuil



Il a fière allure le brocard avec ses bois de velours.

En plaine, les arbres commencent à faire leurs fleurs, mais en montagne, le printemps se fait attendre. Un jour pourtant, les premiers crocus et tussillages apparaissent sur les pentes. En forêt, le chevreuil affaibli par un hiver long et rigoureux, trouve les pousses et bourgeons nécessaires à la réfection de ses forces. Tombés au cours de l'automne, les bois commencent à se développer chez les brocards. Comme ceux des cerfs, ils sont

recouverts d'une peau poilue appelée velours. La repousse qui s'effectue en trois mois environ n'est pas la même sur chaque mâle. Ainsi, on peut observer en mars des brocards n'ayant qu'une protubérance sur le crâne, alors que d'autres sont déjà pourvus de magnifiques bois. Plus tard, les mâles frottent leur tête contre les arbres pour se débarrasser du velours qui entoure leurs bois et marquer ainsi leur territoire. Brocards, chevrettes et jeunes

se tiennent souvent en groupes au début du printemps. C'est l'une des périodes les plus favorables pour les observer. Sevrés d'herbe fraîche durant l'hiver, ils viennent brouter régulièrement sur les pentes exposées où l'herbe reverdit sitôt la fonte des neiges. En terrain découvert, le brocard est toujours sur ses gardes. Au gainage, il relève constamment la tête, observe les alentours et, se sentant rassuré, recommence

à brouter. Ce comportement montre l'état d'insécurité dans lequel se trouve le chevreuil à découvert, mais l'attrait de l'herbe verte est souvent plus fort que sa méfiance naturelle. A mesure que la neige disparaît, les chevreuils reprennent de l'altitude. Certains rejoignent la limite supérieure des forêts. Vers la fin du printemps, les groupes s'éparpillent et les chevrettes s'isolent pour donner naissance à un faon.

Georges Laurent

INSOLITE

Punition télévisée

La justice de Singapour, qui donne des coups de canne aux petits délinquants et pend les trafiquants de drogue, essaie un nouveau châtimement: l'humiliation publique à la télévision. Sim Seng Wah, homme de 37 ans qui a avoué des attentats à la pudeur contre des jeunes filles dans les transports publics, est en effet devenu le premier sujet d'une nouvelle expérience judiciaire. L'émission de télévision mensuelle «Regard sur la délinquance» a montré son jugement et les caméras ont fait plusieurs reprises des gros plans sur son visage. (ats/afp)

Arguments de poids

Des médecins britanniques sont inquiets de voir de très jeunes enfants se préoccuper à tel point de leur poids qu'ils suivent des régimes dès l'école maternelle, rapporte le «Sunday Times». Il précise que des enfants de 6 ans atteints d'anorexie nerveuse sont admis dans les hôpitaux et les cliniques de Grande-Bretagne. Une étude effectuée par des chercheurs de l'Université de Swansea a montré que plus d'un quart des enfants de 5 à 7 ans voulaient être plus minces, bien que la plupart d'entre eux aient un poids qui correspond à leur taille. (ats/reuter)

HUMEUR

On l'a entendu la semaine dernière, la consommation de drogue augmente, notamment l'ecstasy dont les autorités n'omettent jamais de dire que l'absorption est liée à la musique techno. Je me suis laissé dire qu'à Martigny la commune envisageait d'interdire toute manifestation où se jouerait de la techno. C'est un refrain connu: la musique fait le lit de la drogue. Si l'on peut relever à l'arrière quelques bonnes volontés de préserver la jeunesse des affres de la drogue, en réalité il n'y a pas calcul plus faux. Primo, interdire les soirées technos c'est leur redonner leur raison d'être, c'est-à-dire des soirées sauvages où les intéressés auront un plaisir multiplié à y aller puisque c'est interdit. Dans le genre, rien ne vaut le frisson de l'illégal. Et les agents de la municipale pourront toujours courir.

Techno interdite

Secondo, qu'est-ce que la techno? Le terme qualifie une musique faite avec des ordinateurs, des échantillonneurs et des programmes qui permettent de répéter tant qu'on veut des «boucles» de rythme. Actuellement une grande partie de la musique commerciale est créée de cette manière. Les dancings passent de la techno à longueur de soirée, sinon ils n'auraient pas un chat. Faut-il fermer les dancings? Interdire les manifestations technos pour lutter contre la drogue, cela revient à interdire les festivals de fanfare pour lutter contre l'alcool. Ou vider une baignoire avec une passoire. Au moins reste l'impression d'agir... Et les jeunes se consolent avec toutes les manifestations saines prévues cet été dans la région à 60 ou 80 francs la place. Ils iront écouter les Perses d'Eschyle, les concerts de la Fondation G. et monteront peut-être jusqu'à Verbier écouter le doux son du violon flirter avec l'air pur des montagnes. Eric Felley

LE TEMPS AUJOURD'HUI

07.03 19.58 08.37 23.36
 Température à 2000 m + 7

Températures hier, (min./max)

Brigerbad: 650 m	7	19
Giettes: 1140 m	2	9
Saxon: 460 m	4	19

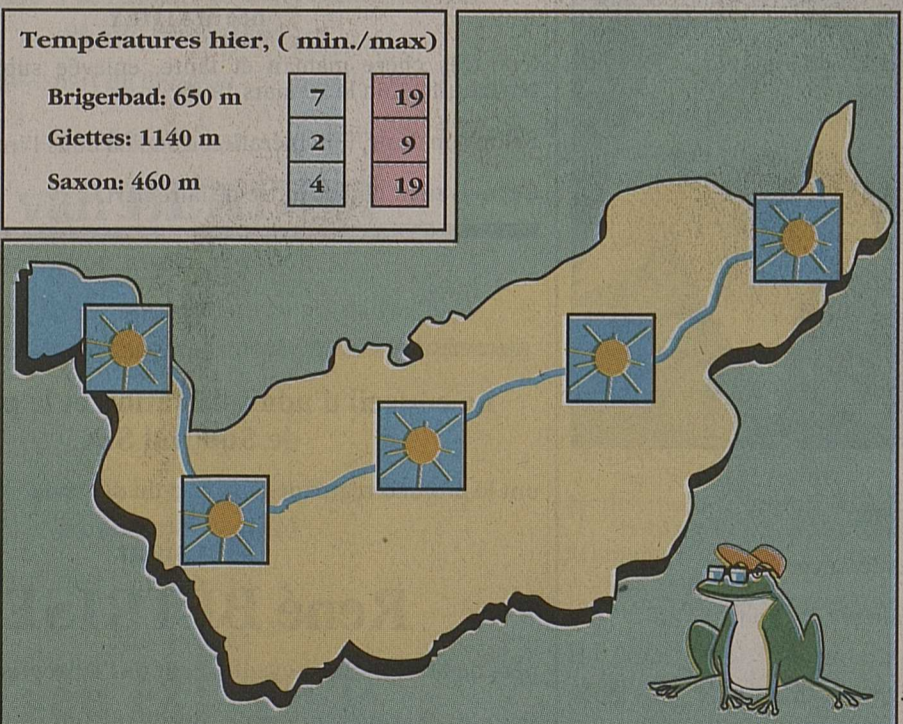
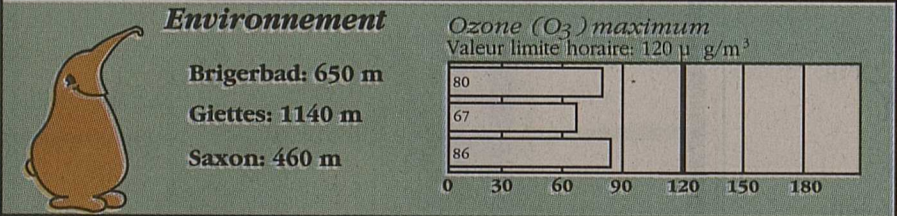
+ 20 Températures + 4

Situation générale
 Le texte poisson en norvégien de samedi n'avait rien à voir avec la situation météo. Celle-ci est caractérisée par un anticyclone convalescent qui ne tiendra que trois jours.

Aujourd'hui
 Une journée printanière splendide nous est offerte. On dépassera même les 20 degrés en plaine et les 10 degrés à 1500 mètres.

Evolution
 Demain: une journée superbe et chaude, mais la haute pression s'affaiblira déjà. Mercredi: augmentation de la nébulosité. Jeudi et vendredi: un temps très variable et plus frais, des précipitations par moments.

Message
 Ne glissez pas des plats chauds dans le frigo.



Températures en Suisse et en Europe

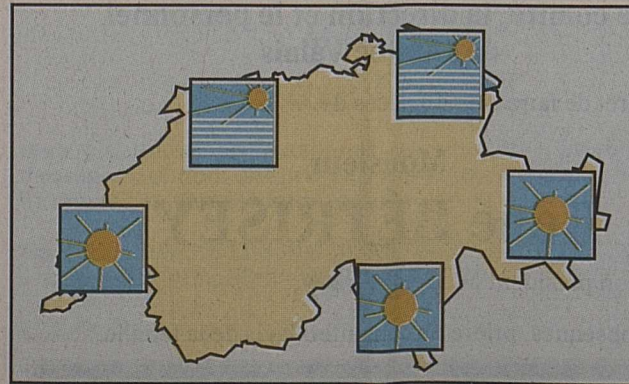
Vouvry peu n. 16	La Sage peu n. 6	Genève peu n. 16	Bâle peu n. 17	Paris beau 15	Rome peu n. 15
Fey peu n. 16	Crans-Montana peu n. 8	Neuchâtel beau 16	Zurich peu n. 14	Nice beau 15	Londres beau 17
Sion peu n. 16	Zermatt peu n. 7	Berne beau 15	Locarno peu n. 23	Munich beau 13	Athènes peu n. 14

MAGRO City à côté de la place des Potences - SION

CHAUSSURES POUR DAMES ET MESSIEURS

Production italienne de qualité

à des prix incroyables !



Demain

Après-demain